

## La place du cimetière dans le paysage : Etude appliquée à la Région wallonne

**Auteur :** Damblant, Angeline

**Promoteur(s) :** Dufrêne, Marc; Martineau, Julie

**Faculté :** Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

**Diplôme :** Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

**Année académique :** 2017-2018

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/5114>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

# LA PLACE DU CIMETIÈRE DANS LE PAYSAGE

ÉTUDE APPLIQUÉE À LA RÉGION WALLONNE



Angeline Damblant

Travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention  
du diplôme de Master d'Architecte paysagiste

Année académique 2017-2018  
Sous la promotion de Marc Dufrêne et Julie Martineau



# REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mes promoteurs, Julie Martineau et Marc Dufrêne.

Je voudrais remercier particulièrement Axel Bourdouxhe qui s'est montré disponible pour m'aider dans la partie plus technique du traitement géographique et statistique des données. Merci aussi à tous les professionnels que j'ai pu rencontrer pour réaliser ce mémoire. Je pense bien sûr à Xavier Deflorenne, incontournable personnage dans le monde cémétériel en Wallonie ainsi que Guy Basyn (fondation humusation), Graziella Vella (anthropologue et professeur d'architecture à la Cambre-Horta), Pascal Colomb (responsable de l'asbl Ecowal). Un grand merci à ma famille et mes amis qui m'ont grandement soutenu dans mon travail.





# RESUMÉ

La façon dont nous organisons l'espace public dépeint la société dans laquelle nous vivons, mais aussi, l'époque que nous traversons. Les cimetières, sont des révélateurs puissants de notre relation au monde. Pourtant, ces dernières décennies, ces espaces ont connu un désintérêt général en Wallonie, qui se fait ressentir au niveau de leur aménagement et de leur entretien aujourd'hui.

On assiste à une nouvelle dynamique à ce sujet mais le cimetière extra-muros, loin des préoccupations de la ville et, détaché du monde religieux, cherche des éléments auxquels se rattacher en vue de retrouver un sens, non plus que fonctionnel, mais aussi philosophique.

Ce travail propose ainsi d'étudier la place du cimetière dans le paysage afin de mieux comprendre sa position actuelle et, par la suite, développer des réponses paysagères appropriées pour valoriser ces lieux de grandes importances.

# RESUME

The way people organise public space reveals the society where we live and the time we go through. Cemeteries are important indicators of our relation to the world. However, in these last decades, those spaces suffer of a general lack of interest in Wallonia that have some repercussions today in term of layout and maintenance.

A new dynamic take place about the subject but the extra-muros cemetery, far for the city life and detach from the religious world, look for elements to connect to find back a sens, no only functional but also philosophical.

This work attend to study the cemetery place in the lanscape to understand better its actual position, and afterwords developp some appropriated answers in the way of valorisating this higly important place.

# SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE .....	7
INTRODUCTION .....	9
1. Contexte de l'étude	
2. Objectif de l'étude	
I. PLACE ET DÉPLACEMENT DU CIMETIÈRE AU COURS DU TEMPS.....	11
1. Morts et vivants, de la séparation à la cohabitation.....	11
1.1. La nécropole.....	11
1.2. Le cimetière paroissial.....	12
2. Morts et vivants, de la cohabitation à la séparation.....	13
2.1. La révolution industrielle et la politique hygiéniste du XIX <sup>e</sup> siècle.....	13
2.2. Le cimetière extra-muros.....	14
II. PLACE ACTUELLE DES CIMETIÈRES DANS LE PAYSAGE WALLON.....	17
1. Mise en place d'une typologie basée sur le contexte d'implantation .....	18
1.1. Matériel et méthode .....	18
1.1.1. Données utilisées.....	18
1.1.1.a. Top10V.....	18
1.1.1.b. Écotopes.....	18
1.1.2. Traitement des données .....	19
1.1.2.a. QGis.....	20
1.1.2.b. Libre office calculator.....	21
1.1.2.c. Logiciel R : ordination-PCoA/ classification hiérarchique-dendrogramme/clustplot....	21
et cercle des corrélations/ boxplot	
1.2. Résultats.....	25
1.2.1. Tableur libre office.....	25
1.2.2. Ordination - Analyse en coordonnées principales (PCoA).....	26
1.2.3. Classification hiérarchique - Le dendrogramme.....	27
1.2.4. Mise en relation de l'ordination et de la classification hiérarchique.....	28
2. Description des types obtenus et de leur variabilité (boxplot).....	29
2.1. Type 1 : Paysages prairiaux.....	30
2.2. Type 2: Paysages cultivés .....	32
2.3. Type 3: Paysages bâtis.....	34
2.4. Type 4: Paysages boisés.....	36
3. Discussion.....	40
III. ÉTUDE D'UN CAS REPRÉSENTATIF POUR CHACUN DES TYPES.....	43
1. Méthodologie.....	44
2. Résultats.....	44

3. Étude de cas.....	45
3.1. Paysages prairiaux: cimetièrre de Baileux à Chimay.....	47
3.1.1. Localisation.....	47
3.1.1.a. À l'échelle de la Wallonie.....	47
3.1.1.b. À l'échelle de la ville.....	47
3.1.2. Analyse paysagère.....	48
3.1.2.a. Perception du cimetière depuis l'extérieur.....	49
3.1.2.b. Perception du paysage depuis le cimetière.....	50
3.1.2.c. Étude du dialogue in-situ / ex-situ.....	52
3.1.2.d. Situation de droit.....	52
3.1.3. Esquisse.....	55
3.2. Paysages cultivés: cimetière de Burdinne à Huy.....	57
3.2.1. Localisation.....	57
3.2.1.a. À l'échelle de la Wallonie.....	57
3.2.1.b. À l'échelle de la ville.....	57
3.2.2. Analyse paysagère.....	58
3.2.2.a. Perception du cimetière depuis l'extérieur.....	59
3.2.2.b. Perception du paysage depuis le cimetière.....	59
3.2.2.c. Étude du dialogue in-situ / ex-situ.....	61
3.2.2.d. Situation de droit.....	62
3.2.3. Esquisse.....	65
3.3. Paysages bâtis: cimetière de Mont-sur-Marchienne à Charleroi.....	67
3.3.1. Localisation.....	67
3.3.1.a. À l'échelle de la Wallonie.....	67
3.3.1.b. À l'échelle de la ville.....	67
3.3.2. Analyse paysagère.....	68
3.3.2.a. Perception du cimetière depuis l'extérieur.....	69
3.3.2.b. Perception du paysage depuis le cimetière.....	70
3.3.2.c. Étude du dialogue in-situ / ex-situ.....	72
3.3.2.d. Situation de droit.....	72
3.3.3. Esquisse .....	75
3.4. Paysages boisés: cimetière de Sovimont à Floreffe.....	77
3.4.1. Localisation.....	77
3.4.1.a. À l'échelle de la Wallonie.....	77
3.4.1.b. À l'échelle de la ville.....	77
3.4.2. Analyse paysagère.....	78
3.4.2.a. Perception du cimetière depuis l'extérieur.....	79
3.4.2.b. Perception du paysage depuis le cimetière.....	80
3.4.2.c. Étude du dialogue in-situ / ex-situ.....	82
3.4.2.d. Situation de droit.....	82
3.4.3. Esquisse.....	85
4. Discussion.....	86
CONCLUSION.....	91
ANNEXE.....	94
BIBLIOGRAPHIE.....	97





# MÉTHODOLOGIE

Afin de mener à bien ce travail, trois démarches différentes mais complémentaires ont été adoptées.

## I. ÉTUDE DOCUMENTAIRE



Échelle Occidentale

Premièrement, pour exposer la place et les déplacements du cimetière au cours du temps, nous avons procédé à une étude documentaire chronologique basée sur un ensemble d'ouvrages, de publications et de dossiers écrits par des historiens, des philosophes, des architectes, des archéologues ou encore des chargés de culture et de patrimoine. La variété des disciplines des auteurs illustre la complexité et la richesse du sujet, articulé autour du lieu commun et pourtant si particulier, qu'est le cimetière.

La participation à la formation « gestion des cimetières et du patrimoine funéraire » donnée par Xavier Deflorenne, coordinateur de la cellule de Gestion du Patrimoine funéraire de la DGO4<sup>1</sup> a été une source précieuse de connaissances pour cette partie.

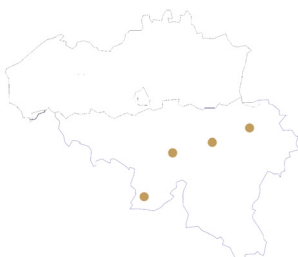
## II. ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE SIG ET STATISTIQUE



Échelle Wallonie

Deuxièmement, l'analyse de la place actuelle des cimetières dans le paysage wallon et la mise en place d'une typologie ont été réalisées avec un système d'information géographique (S.I.G) et le recours aux statistiques. Nous avons utilisé le logiciel R afin de réaliser le traitement statistique. Cette étape a permis de mettre en évidence une typologie des cimetières basée sur leur contexte d'implantation. Nous tenons à insister que, dans cette partie II, le cimetière est utilisé comme centralité de l'étude mais n'est pas étudié en soi. Nous nous penchons sur ses paysages alentours délimités sur une zone d'un kilomètre autour des limites du cimetière. Par la suite, les résultats obtenus ont été traduits par des graphiques visuels, plus adaptés au vocabulaire des paysagistes.

## III. ÉTUDE DE TERRAIN



Zoom sur 4 cas d'étude en wallonie

Troisièmement, lors de l'étude des cas représentatifs pour chacun des types obtenus, nous sommes partis à la rencontre de quatre cimetières situés dans des contextes paysagers particuliers. L'observation, le dessin et les coupes sont autant d'éléments qui ont permis d'analyser la relation entre le cimetière et le paysage environnant dans une exploration sensible. Nous avons orienté notre regard afin de comprendre comment le cimetière était mis en scène dans le paysage.

La diversité des démarches mises en place a pour vocation de répondre à la question de façon la plus complète possible dans la recherche pluridisciplinaire, si importante dans notre formation de paysagiste.

---

<sup>1</sup> Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie

«On ne vit pas dans un espace neutre et blanc ; on ne vit pas, on ne meurt pas, on n'aime pas dans le rectangle d'une feuille de papier. On vit, on meurt, on aime dans un espace quadrillé, découpé, bariolé, avec des zones claires et sombres, des différences de niveaux, des marches d'escalier, des creux, des bosses, des régions dures et d'autres friables, pénétrables, poreuses. Il y a les régions de passage, les rues, les trains, les métros ; il y a les régions ouvertes de la halte transitoire, les cafés, les cinémas, les plages, les hôtels, et puis il y a les régions fermées du repos et du chez-soi. Or, parmi tous ces lieux qui se distinguent les uns des autres, il y en a qui sont absolument différents : des lieux qui s'opposent à tous les autres, qui sont destinés en quelque sorte à les effacer, à les neutraliser ou à les purifier. Ce sont en quelque sorte des contre-espaces.»

Michel Foucault, *Des espaces autres, Hétérotopies*. (1967)

# INTRODUCTION

## 1. Contexte de l'étude

Ce travail s'intéresse aux cimetières situés en Région wallonne, partie francophone de la Belgique, localisée sur la moitié sud du pays. Le cœur de l'étude se base sur des données actuelles afin de mettre en évidence la situation des cimetières dans le paysage wallon en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. La première partie du développement s'attachera à l'étude historique de la place du cimetière dans le paysage depuis l'Antiquité jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle en élargissant le cadre géographique de l'étude à l'Occident. Cela permettra par la suite de comparer nos observations actuelles aux données du passé et ainsi de replacer l'étude dans une logique évolutive.

## 2. Objectif de l'étude

La place réservée au cimetière dans le paysage est révélatrice des préoccupations de la société envers ses morts, envers la mort tout court. Son territoire d'accueil annonce sa nature urbaine, péri-urbaine, rurale, agricole, forestière, etc. et définit inévitablement son rapport avec le monde des vivants. Pourtant, « il est très rarement considéré en relation avec son contexte. Les ouvrages dédiés aux espaces de la mort les étudient comme des isolats, sans considérer leur installation et leur relation à leur milieu » (Thiollière, 2016).

Cette étude cherche ainsi à analyser la place actuelle du cimetière dans le paysage en Wallonie. Pour ce faire, nous tenterons de répondre à deux questions majeures s'articulant autour de où et de comment. Où les cimetières ont-ils trouvé une terre « d'asile » dans le paysage wallon ? Comment sont-ils mis en scène dans l'espace ?

L'étude cartographique nous permettra de répondre à la première question en analysant leur contexte d'implantation, c'est-à-dire les mosaïques paysagères dans lesquelles ils s'intègrent.

L'étude de terrain sera un support pour répondre à la deuxième question. À travers les cas d'étude, nous observerons la mise en espace du cimetière dans le paysage en analysant la perception du cimetière depuis l'extérieur du site et la perception du paysage depuis le cimetière. Nous chercherons à mettre en évidence le dialogue entre l'intérieur (in-situ) et l'extérieur (ex-situ) du site. De cette analyse découlera une esquisse de projet.

Nous espérons que ce travail sera un outil pour mieux gérer la problématique des cimetières à l'échelle régionale en proposant de porter un regard nouveau sur ces espaces.

Xavier Deflorenne explique « qu'on a assisté à un désintérêt général vis-à-vis des cimetières en Wallonie entre les années septante et nonante-cinq qui s'est fait gravement ressentir en terme de gestion et d'entretien ». Aujourd'hui, les communes se penchent de nouveau sur le sujet et une nouvelle dynamique se met en place afin de raviver ces espaces parfois délaissés.

Du point de vue du paysagiste, ces lieux sont de futurs espaces de projet puisqu'ils évoluent, comme nous le verrons à travers l'étude documentaire, lentement certes, dans une société qui grandit avec de nouveaux codes spirituels, esthétiques et moraux.

Quand aucune précision n'accompagne les figures quant à leur auteur, c'est qu'il s'agit de réalisations personnelles.

# I. PLACE ET DÉPLACEMENT DU CIMETIÈRE AU COURS DU TEMPS

Le cimetière semble être un espace figé depuis la nuit des temps. Pourtant, si l'on retrace son histoire, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, des changements considérables peuvent être observés. L'histoire de la mort en Occident est révélatrice de l'évolution des mentalités et prouve que c'est un lieu dynamique qui a bougé dans l'espace.

Dans cette courte synthèse, il ne saurait être question d'aborder chacun des aspects de cet immense domaine. Le cimetière étant d'abord un espace physique dans le paysage, c'est sous cet angle que nous allons l'examiner ici. Nous observerons avec attention sa place dans le paysage de l'époque, qui, comme nous le verrons, s'explique grandement par sa cohabitation ou sa séparation avec le monde des vivants. Nous porterons aussi l'attention sur sa mise en scène dans l'espace en observant les éléments auxquels il se rattache à l'image du décor qui accompagne une pièce de théâtre.

## 1. Morts et vivants, de la séparation à la cohabitation

Le passage de l'Antiquité au Moyen-Âge marque les espaces funéraires, dans leur rapport avec le monde des vivants et avec les édifices religieux.

### 1.1 La nécropole

«Aucun défunt ne peut reposer à l'intérieur des murs de la cité»  
Jonas de Bobbio, Vie de saint Vaast d'Arras (vers 645)

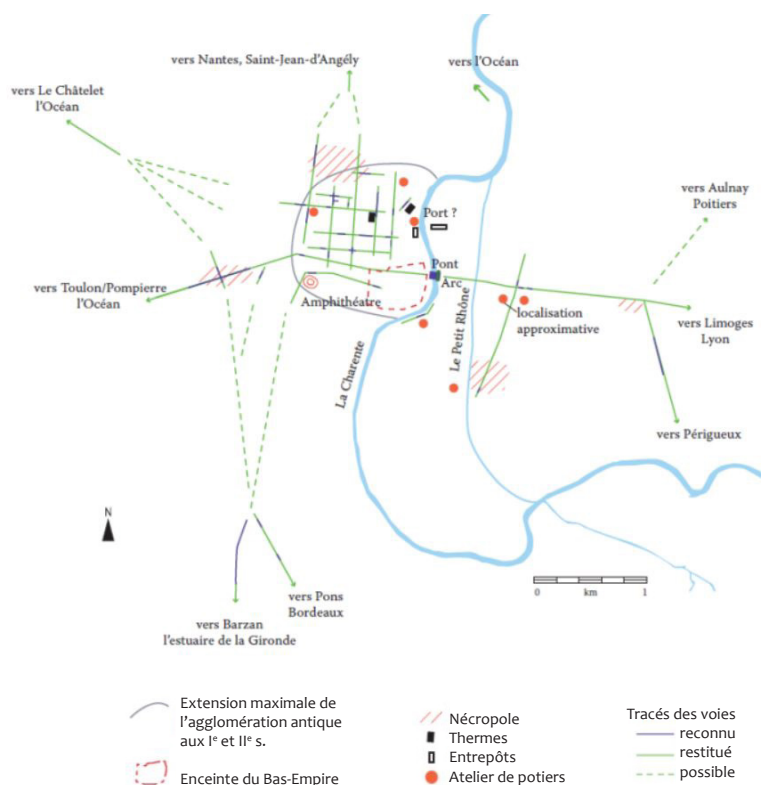


Figure 1: La nécropole romaine, urbanisation de Saintes au I<sup>er</sup> siècle de notre ère - Schéma: J.P Baigle, Inrap 2009  
<http://mediolanum-santonum.fr/necropole.html>

Figure 2: Via delle Tombe. Nécropole de Pompéi le long des voies romaines.  
Photo: André Gigandet, 2011

Dans la civilisation romaine, les cimetières, appelés nécropoles, constituaient un espace à part entière, à l'image de la ville, mais réservé aux morts. Il n'était pas question de mélanger la ville des morts avec celle des vivants, qui devait rester pure. Ces cimetières ancestraux étaient placés à l'entrée des portes de la ville sur les voies romaines. Ils n'étaient pas du tout fermés comme aujourd'hui mais étaient, au contraire, placés le long des routes. C'était donc un lieu de passage incontournable pour accéder et sortir de la ville.

Il faut remonter à l'Antiquité romaine pour observer une séparation nette entre le monde des vivants, la métropole, et celui des morts, la nécropole (Treffort, 1994). Il est très intéressant de constater que la ville est réservée à l'habitat des vivants en rupture avec les espaces funéraires dédiés aux morts. Le concile de Braga annonce en 561 ap-JC que « les cités ont maintenu très fermement [...] le privilège de n'ensevelir, en aucune manière, le corps d'un défunt à l'intérieur des murs.» Il en va de soi qu'aucun sanctuaire ne sera utilisé pour enterrer les morts.

Pourtant, la montée du christianisme et l'implantation progressive d'un réseau paroissial strict induisent une réorganisation complète des espaces d'inhumation. La période entre le VI<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle est caractérisée par le passage de la séparation stricte et une conception totalement nouvelle de «la distribution de l'espace entre les morts et les vivants» (Treffort, 1994).

La répulsion antique des citadins pour la cohabitation avec les morts se transforme. Les défunts commencent à entrer au sein de l'Église, au cœur historique de la ville. Après avoir été éloignés de la cité pendant des millénaires, les morts vont désormais y être intégrés. Au VI<sup>e</sup> siècle, les chrétiens pouvaient être inhumés dans l'église. À partir de l'époque carolingienne (751 jusqu'au X<sup>e</sup> siècle), ils sont contraints de reposer dans le cimetière consacré de l'église paroissiale, située au cœur de l'habitat des vivants. Nous assistons à une évolution fondamentale, la perte de l'antique conception de la ville comme espace exclusif des vivants.

## 1.2. Le cimetière paroissial

Au Moyen-Âge, la vie et la mort deviennent indissociables. L'organisation de la vie quotidienne est marquée par cette conscience de la mort, avivée par la foi chrétienne et la promesse du paradis. On confie le corps du défunt à l'Église qui décide seule du sort à réserver à la dépouille, pourvu que les codes de la foi chrétienne aient été respectés, les restes seront conservés en un lieu consacré (Schoonjans, 2014). Ce lieu se situe au cœur de la cité, dans l'église paroissiale ou autour de celle-ci. Du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, le cimetière est ainsi un lieu public ouvert à tout-venant. Il constitue un centre de la vie collective. «S'y tiennent marchés, foires, pèlerinages. Des boutiques y restent ouvertes en permanence, malgré l'interdiction de l'Église. On y construit le four banal. Des moissonneurs et autres ouvriers viennent s'y louer. Jongleurs, montreurs de masques, mimes, musiciens populaires, charlatans, y attirent les badauds. On s'y promène. On y danse. Dans les villes, les halles sont en général contiguës aux cimetières ». (Ragon, 1981)



Figure 3: Cimetière paroissial de Tourinnes-la-Grosse au XIX<sup>e</sup> siècle, situé au cœur du village.

Auteur inconnu, Paroisse St-Martin  
<http://www.eglise-detourinnes.be/glise-2014-img-1611-jpg.html>

« Comme l'église, avec laquelle il forme un tout, le cimetière occupe, au centre de l'espace public, une place importante dans la vie communautaire » (Aries, 1975). Nous constatons que le cimetière, tout comme l'église et la religion chrétienne, est au centre des préoccupations de l'époque et se retrouve par cette occasion au cœur de la cité. La place du cimetière dans le paysage est évidente, elle est au centre de la vie religieuse et donc sociale, au sein même de l'église ou dans son jardin. « La présence physique de la mort au cœur de la paroisse revêtait une signification théologique pour les vivants. Chaque fois qu'il entrait dans l'église, le paroissien était confronté à la mort, à l'inéluctable fin, et à son devoir de prier pour les âmes des disparus. Cette proximité contribuait à nouer et à resserrer le lien entre les vivants et les morts, de même qu'entre le paroissien, la doctrine de l'Église et la foi chrétienne » (Etlin, 1984). Il est intéressant de lire qu'aucune valeur solennelle n'est attribuée à ce lieu, aujourd'hui extrêmement codé. Le sort commun des corps était d'être déposé dans une fosse sans aucune distinction ni considération individuelle. Après un certain temps, les ossements étaient récupérés et rassemblés dans l'ossuaire. À l'époque, ce mélange des corps et des squelettes n'était pas ressenti comme offensant. (Foucault, 1967).

## 2. Morts et vivants, de la cohabitation à la séparation

### 2.1. La révolution industrielle et la politique hygiéniste du XIX<sup>e</sup> siècle

À l'époque de la révolution industrielle, on assiste au développement d'une politique hygiéniste ayant de grandes répercussions dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Ce mouvement révèle les parties invisibles de la maladie, les miasmes, situés dans l'air vicié. Le cimetière paroissial est évidemment un des lieux concerné prioritairement par cette politique d'assainissement. « Ce sont les morts, suppose-t-on, qui apportent les maladies aux vivants, et c'est la présence et la proximité des morts tout à côté des maisons, tout à côté de l'église, presque au milieu de la rue, c'est cette proximité-là qui propage la mort elle-même » (Foucault, 1967).

Le cimetière des Saints-Innocents à Paris est l'exemple le plus remarquable en terme d'insalubrité. Situé au cœur de la capitale, il suscite de plus en plus de plaintes. Le site, qui fait partie du paysage depuis des siècles devient alors une nuisance. Il est saturé de cadavres, qui ne parviennent plus à se décomposer entièrement. L'insalubrité publique est à son apogée. Les autorités tentent de fermer le cimetière, mais l'Église s'y oppose. En 1780, des pluies exceptionnelles rendent la situation intenable et le 4 septembre, le Parlement décrète la fermeture du site ( Schoonjans, 2014).

Ce grand thème de la maladie répandue par la contagion des cimetières a persisté à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et n'est qu' au cours du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on a commencé à procéder aux déplacements des cimetières vers les faubourgs. Ils seront expulsés des centres urbains en vue de protéger les vivants de l'action des morts (putréfaction). Les médecins et autres érudits furent de plus en plus nombreux à lutter pour une ville nouvelle, sans amoncellements de déchets, d'excréments et de cadavres. Toute la ville va se transformer, et le cimetière n'y échappera pas.

### 2.1. Le cimetière extra-muros

Après plus d'un millénaire de cohabitation entre les morts et les vivants au cœur de la cité, des mesures d'hygiène vont bouleverser en l'espace de trois décennies la place du cimetière dans le paysage. Une nouvelle topographie des cimetières est mise en place, on agrandit d'anciens cimetières, on en crée de nouveaux. « Soudainement, on passe d'une géographie cémétériale médiévale - avec, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, quelques glissements loin des églises vers la périphérie - à la géographie extra-urbaine concentrée des grands cimetières généraux. La typologie du cimetière se modifie. » (Guay, 2004).

On assiste ainsi à la création du cimetière contemporain régi par le décret du 23 Prairial an XII du 12 juin 1804 relatif au lieu d'inhumation. Ce texte constitue, encore aujourd'hui, un fondement de la législation funéraire en France et en Belgique, qui était sous son annexion jusqu'en 1814. Il stipule « qu'aucune inhumation n'aura lieu dans les églises, temples, synagogues, hôpitaux, chapelles publiques [...] ni dans l'enceinte des villes et bourgs [...] et qu'il y aura hors de chacune de ces villes ou bourgs, à la distance de



trente-cinq à quarante mètres au moins de leur enceinte, des terrains spécialement consacrés à l'inhumation des morts ».

Les cimetières sont alors, sous Napoléon Ier, repoussés en dehors des murs de la ville et, ceux construits aux XIXe et XXe siècles, seront installés toujours plus loin des centres, suivant le mouvement d'urbanisation massif qui repousse les limites des bourgs dans les campagnes. « Les cimetières constituent alors non plus le vent sacré et immortel de la cité, mais « l'autre ville », où chaque famille possède sa noire demeure. » (Foucault, 1967).



Figure 4: Le cimetière extra-muros. Photo Xavier Deflorenne

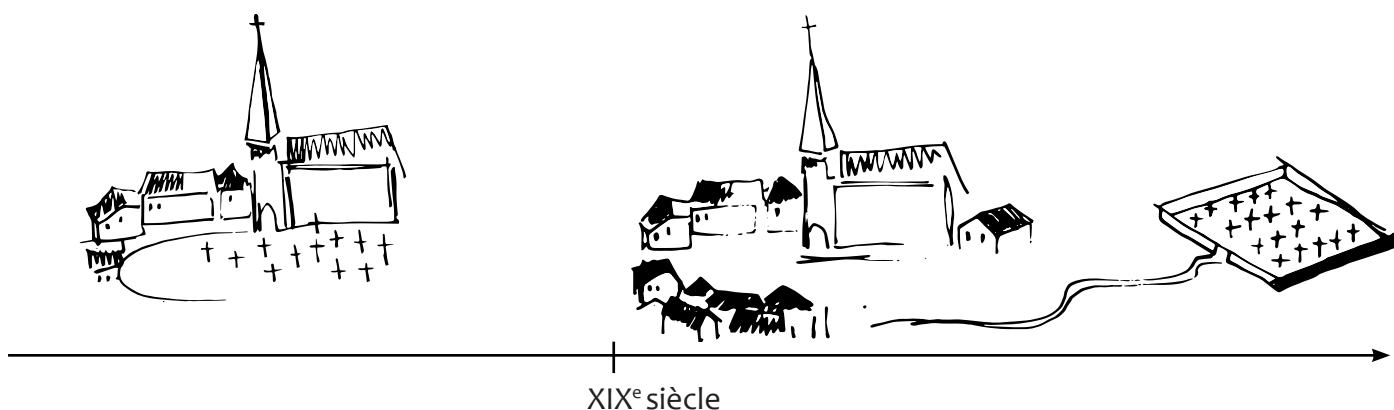


Figure 5 : Du cimetière paroissial au cimetière extra-muros

Les grandes questions de ce travail se posent alors; où se retrouvent les cimetières dans le paysage après leur délocalisation et comment sont-ils mis en scène dans ce nouvel espace ?





## II. PLACE ACTUELLE DES CIMETIÈRES DANS LE PAYSAGE WALLON

Cette partie s'attache à donner une réponse quant à la localisation actuelle des cimetières au sein du paysage en se focalisant sur ceux de la Région Wallonne. Ce territoire, majoritairement rural, connaît des cimetières traditionnels issus d'une vision de la mort encore très catholique à l'heure de leur délocalisation entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Très minéraux pour la plupart, ils semblent fortement isolés de leur contexte paysager. Nous allons ainsi découvrir quels sont les paysages environnants aux cimetières.

### 1. Mise en place d'une typologie des cimetières basée sur le contexte d'implantation

Cette partie cherche à regrouper les 2191 cimetières wallons identifiés selon le Top10V (cf page 13) en fonction des types de paysages qui les entourent. Elle tend à mettre en évidence les différents paysages au sein desquels les cimetières se sont établis en Wallonie et de les classer, mettant ainsi en place une typologie. Cette dernière nous permettra d'appréhender plus aisément les différents cas de figure en regroupant en une même catégorie les cimetières dont le paysage environnant connaît des similarités. Nous verrons par la même occasion les catégories qui regroupent le plus de cimetières, c'est-à-dire les paysages les plus courants aux alentours de ces lieux et celles qui sont moins représentées.

Certes, chaque cimetière connaît un contexte qui lui est propre et une classification risque inévitablement une certaine généralisation. Il faut noter que la méthode utilisée pour ordonner les cimetières, grâce aux outils statistiques qu'elle met en œuvre, permet de montrer la variabilité des différents contextes d'implantation au sein d'un même type tout en mettant en évidence les critères qui justifient leur rassemblement.

Nous allons ainsi découvrir les mosaïques paysagères caractéristiques des alentours des cimetières. Ceux-ci, ont-ils été construits majoritairement dans des zones bâties, en lisière de forêt, en milieu agricole ou aux abords de prairies ?

La partie *matériel et méthode* explique comment cette typologie a été réalisée. La partie *résultat* expose les fruits du travail mené et sera le support principal pour l'interprétation et la discussion en vue de répondre à la question d'étude.

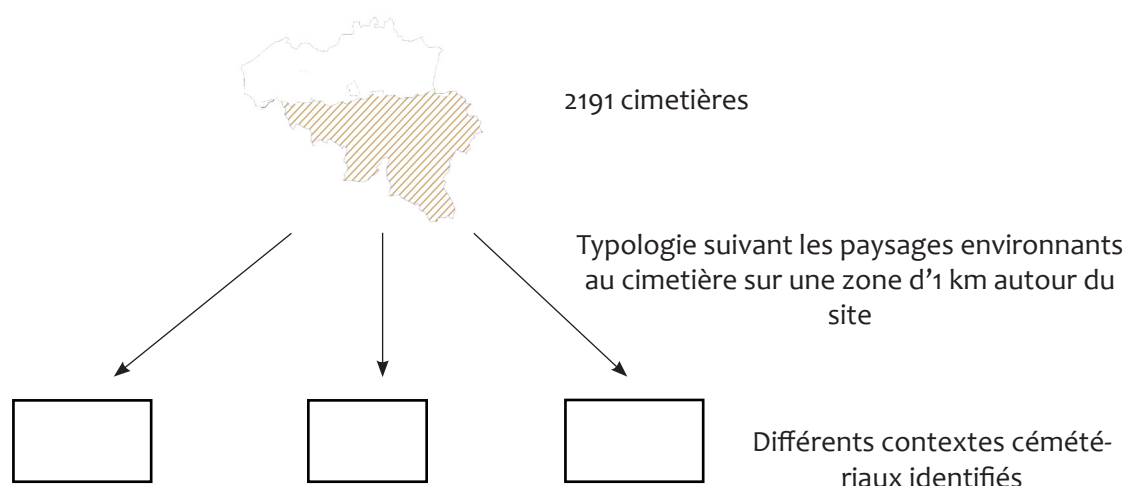


Figure 6: Schéma de la méthodologie mise en place

## 1.1 Matériel et méthode

Cette étude s'est appuyée sur un ensemble de données cartographiques existantes et non pas sur une récolte personnelle. L'objet du travail réside dans le traitement des données cherchant à mettre en évidence une typologie des cimetières wallons en fonction de leur paysage environnant.

### 1.1.1. Données utilisées

Afin de bien identifier le contexte paysager des cimetières de la Région wallonne, diverses analyses statistiques ont été réalisées à partir de données cartographiques. Deux bases de données décrivant l'occupation des sols de la Wallonie ont été utilisées : le Top10V et celle des écotopes.

#### 1.1.1.a. Le Top10V

Le Top10V constitue une série de données vectorielles contenant les données topo-géographiques issues de l'inventaire géographique de l'IGN. La série de données comporte 37 classes d'objets (dont les cimetières) groupées en 8 thèmes : réseau routier, réseau ferroviaire, hydrographie, réseau haute tension, constructions, occupation du sol et végétation, relief local et zones particulières. Cette couche cartographique est utilisée pour identifier les cimetières.

#### 1.1.1.b. Les écotopes

Cette base de données est une carte vectorielle de la Wallonie où chaque polygone représente un écotope, c'est-à-dire la plus petite unité homogène du paysage. L'ensemble des écotopes a été délimité à partir d'orthophotos et de données topographiques (LIDAR). Cette couche cartographique, établie sur une base de données récentes (2015-2016), est utilisée pour décrire l'environnement des cimetières. Pour chaque écotope, une classe d'occupation du sol est attribuée, ainsi qu'une multitude de variables quantitatives biotiques et abiotiques traduisant les contextes :

- Bioclimatiques : température, précipitation, etc.
- Topographiques : pente, élévation, rugosité, orientation, etc.
- Types de sols (type, texture, etc.)

L'écotope propose un découpage du territoire en dix-huit classes d'occupation du sol. Elles se retrouvent dans le champ « LCCS » (Land Cover Classification System) de la table d'attributs codé de 10 à 210 (Radoux et al. 2017) :

10. Herbacé périodique : terre arable pouvant être labourée pour des cultures annuelles et pour la plantation d'une couverture herbacée temporaire (prairie temporaire).

30. Culture mélangée (avec une majorité de culture) : couverture monospécifique permanente de graminées résultant d'utilisations intensives des terres (agriculture intensive, jardins, loisirs) et autres occupations minoritaires telles que des prairies, des haies, des bois, des zones humides, etc.

40. Culture mélangée (avec une minorité de culture) : couverture monospécifique permanente de graminées résultant d'utilisations intensives des terres (agriculture intensive, jardins, loisirs) et autres occupations majoritaires telles que des prairies, des haies, des bois, des zones humides, etc.

60. Feuillus caducifoliés : angiospermes présentes dans des forêts, limites, vergers, etc.

70. Résineux persistants : conifères (gymnospermes) présents dans des forêts, limites, etc.

80. Résineux caducs

90. Forêts mixtes : feuillus et résineux

- 100. Mélange d'herbacées et d'arbres (avec une majorité d'arbres)
- 110. Mélange d'herbacées et d'arbres (avec une majorité d'herbacées)
- 120. Espace récemment mis à blanc avec un sol nu : régénération, clairières, plantations de sapins de Noël.
- 130. Prairie monospécifique à dominante de graminées productives
- 135. Formations ouvertes d'intérêt biologique
- 150. Mélange de végétation et de sol nu
- 180. Arbustes et herbacées en milieu humide
- 190. Artificialisation dense (> 50 % de surfaces artificialisées): « Les terres artificialisées retypent les parcelles occupées par les terrains résidentiels, les espaces d'activité économique, de service, d'équipement et de communication ».
- 195. Artificialisation partielle (25 % < surface artificialisée < 50 %)
- 200. Sol nu
- 210. Eau

### 1.1.2. Traitement des données

Trois programmes ont été utilisés pour le traitement des données. Un système d'information géographique libre (Qgis), un tableur (libre office calculator) et enfin le logiciel R d'analyse statistique.

#### 1.1.2.a. Qgis

À l'aide de ce système d'information géographique, les deux bases de données ont été traitées afin d'étudier le contexte d'implantation des différents cimetières de Wallonie sur une zone tampon d'un kilomètre autour des limites du site. La distance d'un kilomètre a été choisie pour permettre l'étude du contexte paysager du cimetière à l'échelle locale tout en considérant le grand paysage dans lequel il s'inscrit. Une étude sur un rayon d'un kilomètre permet de mettre en évidence l'occupation des alentours du cimetière de façon significative. En effet, la zone d'étude ainsi délimitée ne risque pas de rendre compte de spécificités locales tout à fait indépendantes du paysage plus global dans lequel le cimetière s'inscrit. De la même façon, elle a peu de chance révéler des grandes tendances du paysage global sans considérer les caractéristiques du paysage direct du cimetière, c'est à dire celui qui jouxte directement ses limites.

Dans un premier temps, les cimetières de la Région wallonne ont été identifiés à l'aide de la couche Top10V. Plusieurs manipulations des données de base ont été effectuées afin d'obtenir un polygone unique affilié à un cimetière. En effet, dans le top10V, les cimetières étaient souvent découpés en plusieurs polygones codés différemment, chaque polygone reprenant une partie du dessin du site, comme le montre la figure 7 ci-après.

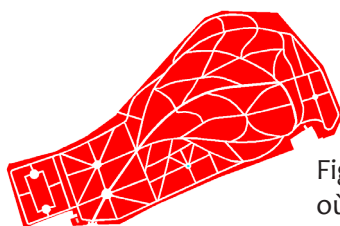


Figure 7 : Exemple de la donnée cimetière sur le top10V où un site est découpé en plusieurs polygones.

Afin de retyper sous un même code les polygones correspondants à un même site, ceux distants de moins de 50 m ont été fusionnés. Bien que la manipulation générât des polygones beaucoup plus grossiers que les découpages initiaux, la distance de cinquante mètres s'est montrée la plus appropriée pour retyper tous les éléments. L'essai avec un agrégat de vingt-cinq mètres ne permettait pas de retyper tous les polygones d'un cimetière sous un même code. Toutefois, une vérification manuelle de l'agrégat a été indispensable pour corriger les associations qui intégraient des éléments importants comme des routes ou des églises au sein du polygone cimetière. Des extensions, non identifiées sur la couche top10V, ont pu également être ajoutées.

Une fois la couche des limites ainsi validée, les différents polygones d'un même cimetière ont pu être fusionnés en un seul polygone grâce à la commande dissolve (union), permettant de rassembler tous les polygones du même code en un seul.

C'est ainsi que 2191 cimetières ont été identifiés sur l'ensemble de la région, chacun correspondant à un polygone sur la nouvelle couche créée, c'est-à-dire à une ligne dans la table d'attribut.

Par la suite, des zones tampons d'un kilomètre de distance autour des limites de tous les cimetières ont été réalisées, comme le montre l'exemple figure 8 et 9 ci-après :



Figure 8 : un cimetière correspondant à un polygone

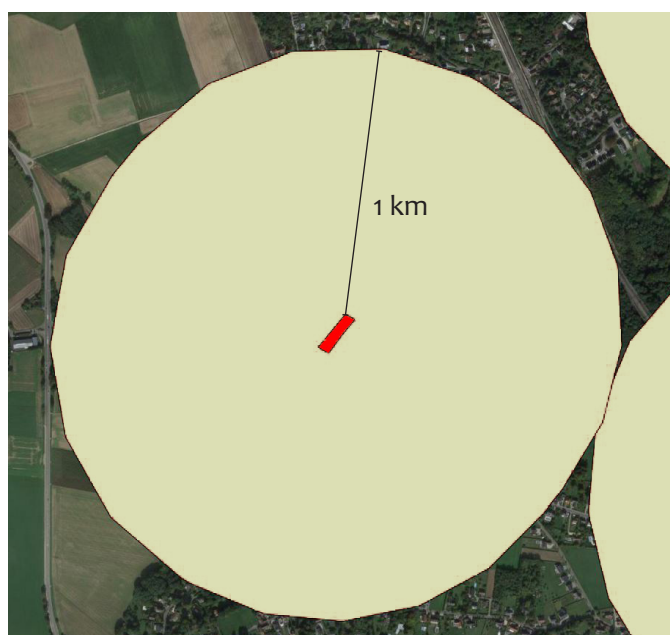


Figure 9 : création de la zone tampon

Puis ces zones ont été croisées avec la donnée écozone afin d'avoir les surfaces d'occupation du sol au sein de la zone d'étude comme le montre l'exemple figure 10 et 11 ci-après :

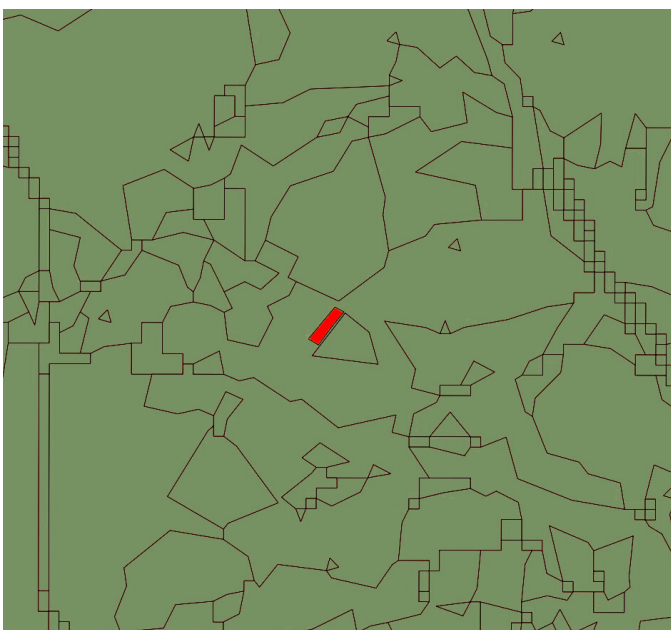


Figure 10 : donnée écozone



Figure 11 : intersection entre l'écozone et la zone tampon

Cet ensemble de manipulations a permis de qualifier et de quantifier le contexte d'implantation des différents cimetières de Wallonie.

#### 1.1.2.b. Libre office calculator

Les données de classes d'occupation du sol au sein de chaque zone tampon ont été exportées sur le tableur afin de pouvoir être traitées. Le rapport de l'aire de chaque variable d'occupation du sol sur l'aire totale de la zone tampon a permis de connaître leurs proportions relatives au sein de cette zone. Ensuite, ces données ont été exportées sur le tableur libre office. Un nouveau tableau a ainsi été généré avec en lignes les 2190 différents cimetières identifiés dans la couche TOP10V et en colonnes les proportions relatives pour chaque variable d'occupation du sol.

En vue des résultats obtenus, les dix-huit variables d'occupation du sol ont été réorganisées. Certaines ont été regroupées (du fait de grandes similarités) et d'autres supprimées (du fait de valeurs trop faibles). L'idée étant d'avoir des résultats plus explicites et plus évocateurs. Sept variables d'occupation du sol définissent désormais la mosaïque paysagère :

> Culture intensive, regroupant les trois variables suivantes :

- 10. Herbacé périodique
- 30. Culture mélangée (avec une majorité de culture)
- 40. Culture mélangée (avec une minorité de culture)

> Résineux, regroupant les trois variables suivantes :

- 70. Résineux persistants
- 80. Résineux caducs
- 120. Espace récemment mis à blanc avec un sol nu : régénération, clairières, plantations de sapins de Noël.

> Feuillus, regroupant les quatre variables suivantes :

- 60. Feuillus caducifoliés
- 90. Forêts mixtes
- 100. Mélange d'herbacées et d'arbres (avec une majorité d'arbres)
- 110. Mélange d'herbacées et d'arbres (avec une majorité d'herbacées)

> Prairie, regroupant les deux variables suivantes :

- 130. Prairie productive monospécifique permanente
- 135. Formations ouvertes d'intérêt biologique

> Bâti dense (> 50%), correspondant à la classe artificialisation dense (190). Le nom a été modifié après analyse de cette classe sur une vue aérienne. Il s'agit très majoritairement de zones urbaines. Le site li-fewatch définit cette classe comme « Dense urban areas » également.

> Bâti épars (entre 25 % et 50 %), correspondant à la classe artificialisation épars (195).

> Eau. Cette classe (210) n'a pas été modifiée.

Les classes suivantes ont été supprimées, car leurs résultats étaient trop peu significatifs, leurs surfaces ont été soustraite de la surface totale de la zone tampon :

- 150. Mélange de végétation et de sol nu
- 180. Arbustes et herbacées en milieu humide
- 200. Sol nu

#### 1.1.2.c. Logiciel R

Les données du tableur ont servi de support pour le traitement statistique effectué par la suite avec le logiciel R. En vue de révéler les grands types de cimetières en fonction de leur environnement et de



distinguer une typologie, une ordination et une classification hiérarchique ont été réalisées. À partir du tableau de données, une matrice de distance a été générée. Il s'agit d'un tableau à double entrée avec les objets en ligne et en colonne. Une valeur de distance entre chaque objet est calculée, permettant de comparer chacune des zones tampons des cimetières entre elles, traduisant ainsi la similarité ou la différence entre les contextes d'implantation des différents sites.

> L'ordination - Analyse en coordonnées principales (PCoA)

Cette méthode statistique permet un arrangement spatial des cimetières selon deux axes produits à partir de la matrice de distances. Cete arrangement procède à un éloignement ou un rapprochement des points (chaque point correspond à un cimetière) en fonction des différences ou des similarités entre- des paysages qui les entourent. La distance physique entre deux points sur le graphique sera proportionnelle à leur différence de contexte paysagé.

Elle permet de visualiser, sous la forme d'un nuage de points, l'arrangement des cimetières entre eux et d'identifier des regroupements.

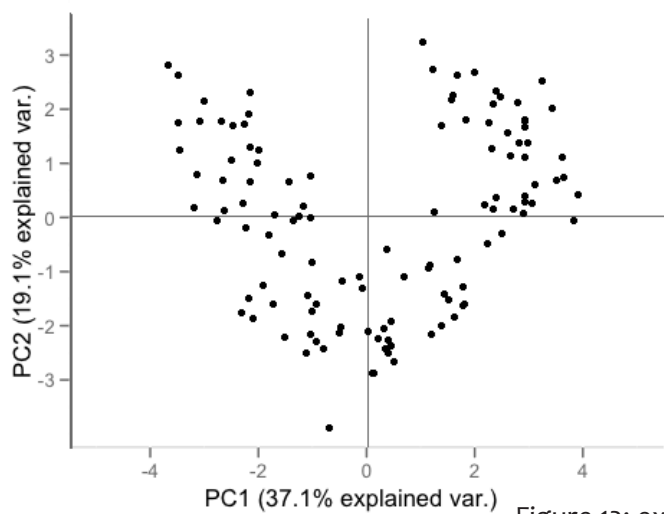


Figure 12: exemple de PCoA

> La classification hiérarchique

Elle a comme objectif de répartir les éléments d'un ensemble en différents types. Dans ce cas, elle va retyper les cimetières dont le contexte environnant est similaire.

Cette classification peut être visualisée sous la forme d'un arbre binaire appelé dendrogramme illustré par la figure 13, ci-contre.

L'ensemble des objets étudiés sont visibles au niveau 0 de dissimilarité, puis des rassemblements vont être effectués définissant des types de plus en plus grands et de plus en plus larges. On peut alors déterminer un nombre adéquat de classes (selon notre étude) dans lesquelles les données peuvent être regroupées et choisir cette partition pour la typologie.

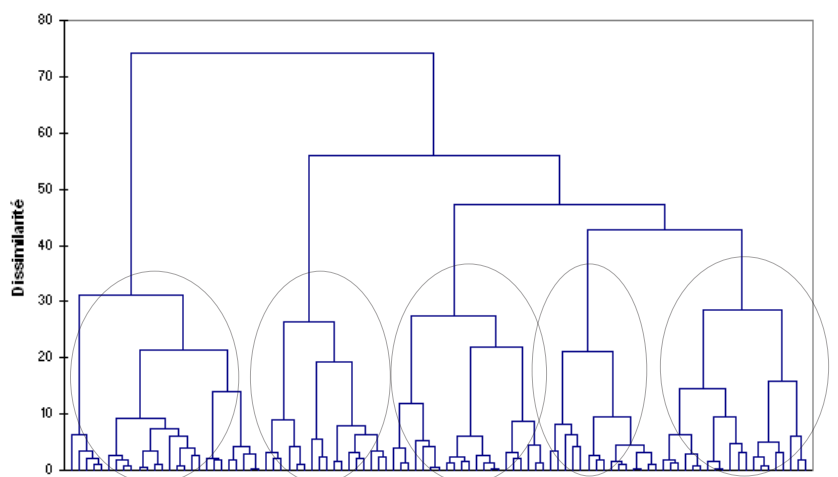


Figure 13: exemple d'un dendrogramme où l'on peut voir qu'une classification en cinq types semble pertinente.

### > Le cluster plot et le cercle de corrélation

Le cluster plot (exemple figure 14) résulte de la mise en relation des données de la PCoA et de la classification hiérarchique. Il permet de compléter l'analyse en séparant l'ensemble des points en un nombre de types donné. Il associe chaque point du PCoA à un type, le plus homogène possible. C'est ainsi une adaptation du PCoA où l'on fait ressortir le nombre de types choisis à l'aide du dendrogramme. Un cercle de corrélation des variables permet d'identifier les variables qui influencent le plus les éléments d'un type donné et justifient leur rassemblement. Chaque variable est représentée par un vecteur ayant le centre du cercle comme origine. Il est défini par une longueur et une direction. L'importance de chaque variable est fonction de la longueur du vecteur et la corrélation entre les variables est déterminée par la grandeur de l'angle entre les vecteurs. Moins l'angle est important, plus les variables sont en lien. L'exemple illustré à la figure 8, montre qu'il y a un type A fortement influencé par la variable 2, un type B déterminé majoritairement par la variable 6 et plus faiblement par la variable 5. Enfin, le type C est déterminé par les variables 3 et 4.

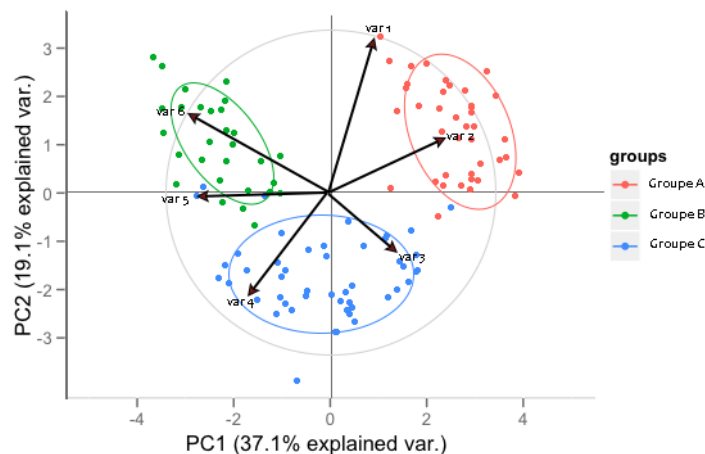


Figure 14: exemple de cluster plot et le cercle de corrélation associé.

### > Le boxplot

Le boxplot (figure 15), appelé aussi boîte à moustache, apporte des informations sur la répartition de chaque variable au sein des différents types. Il permet de mieux appréhender chaque type en mettant en évidence la variance de sa mosaïque paysagère.

Pour lire les informations de la boîte à moustache, il est important de comprendre comment elle est construite.

Pour chaque variable (prairie, culture intensive, bâti...), il faut classer les pourcentages d'occupation du sol des différents cimetières d'un type dans l'ordre croissant. La valeur la plus basse correspond au minimum, la valeur la plus importante au maximum. Ensuite, on sépare en quatre parties égales la série de valeurs. Le premier quart est appelé premier quartile (Q1). La valeur centrale correspond à la médiane. Celle-ci sépare les valeurs de la série en deux types, de façon à ce qu'au moins 50 % des valeurs de la série lui soient inférieures et qu'au moins 50 % des valeurs lui soient supérieures. Le troisième quart est appelé troisième quartile (Q3).

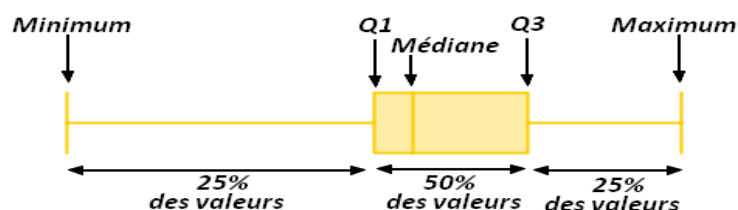


Figure 15: exemple de boîte à moustache (<http://algorithmes.blogspot.be/2011/07/boite-moustaches-sur-geogebra.html>)

Cette représentation permet de lire la valeur médiane des différents cimetières pour chaque catégorie d'occupation du sol. Elle permet également d'appréhender la variabilité des différentes valeurs pour une variable donnée en fonction de l'étendue horizontale de la boîte et des moustaches. Plus la boîte est compacte plus les valeurs sont homogènes, plus la boîte est étendue plus les valeurs sont hétérogènes.

## 1.2. Résultats

Les résultats sont issus de la lecture du tableur libre office réunissant les données de Qgis et des graphiques obtenus par le logiciel R.

Le tableur donne des informations sur chacun des cimetières, leurs localisations, la commune dont ils dépendent ainsi que leurs surfaces et la proportion relative de chaque variable d'occupation du sol au sein de la zone tampon.

Les graphiques, quant à eux, nous permettront de définir une typologie, c'est-à-dire une classification des différents cimetières selon leur contexte. L'ordination est illustrée par l'analyse en coordonnées principales (PCoA). La classification hiérarchique est illustrée par le dendrogramme. Ces deux techniques combinés nous permettront de présenter le clusplot accompagné de son cercle des corrélations. Enfin, les boxplots nous donnerons conscience de la variance de la mosaïque paysagère de chaque type.

Il ne s'agit pas d'une suite de résultats indépendants, mais qui résultent de l'analyse du même jeu de données. L'ensemble des graphiques se complète, certains apportant plus de nuances pour l'interprétation.

### 1.2.1. Tableur libre office

La somme des surfaces occupées par chacune des variables permet de mettre en évidence les types d'occupation du sol les plus importants aux alentours des cimetières (sur un périmètre d'un kilomètre autour des sites) sur l'ensemble du territoire wallon.

variable	Surface totale ( ha)	Surface totale (%)
Prairies	115 134,26	37
Cultures intensives	79 500,77	25,5
Feuillus	45 663,64	14,5
Bâti épars	39 105,32	12,4
Bâti dense	21 014,97	6,7
résineux	11 472,44	3,6
Eau	80,16	0,3
Total	311 971, 56	100

Figure 16: Tableau de la somme des surfaces occupées par chacune des variables dans les zones tampons de tous les cimetières wallons

Les prairies se présentent comme la classe d'occupation majoritaire autour des cimetières (37%), ensuite, ce sont les cultures intensives (25,4 %) et les feuillus (14,6 %). La classe d'occupation du sol bâti recouvre 19,2 % de la surface aux alentours des cimetières avec 12,5 % de bâti épars et 6,7 % de bâti dense. La présence de résineux aux alentours des cimetières est peu fréquente ou en tout cas de très faible ampleur (3,7 %). La présence d'eau est quasi nulle aux alentours de tels lieux.

Les cimetières wallons sont ainsi davantage entourés de terres agricoles (prairies et cultures intensives) qu'ils le sont d'espaces bâtis ou encore de zones boisées.

## 1.2.2. L'ordination - Analyse en coordonnées principales (PCoA)

L'analyse en coordonnées principales (figure 17) révèle une forte logique de gradients sur les plans des axes 1 (horizontal = 51,94 % de variance) et 2 (vertical = 29,32 % de variance). On peut voir qu'il n'y a pas de types qui se démarquent clairement de l'ensemble, mais une succession continue des points selon trois directions.

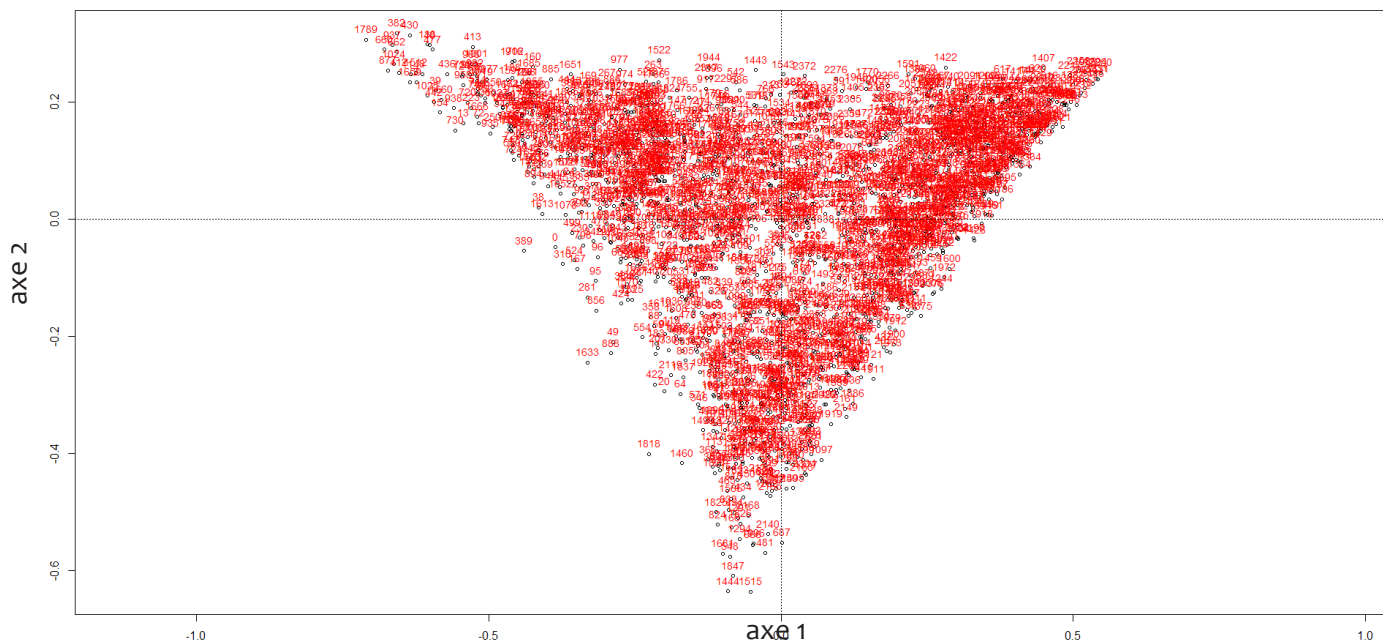


Figure 17 : Principaux gradients du nuage de points des cimetières sur les deux premiers axes principaux de la PCoA.

Pour interpréter les facteurs qui expliquent ces gradients, on utilise le cercle des corrélations (figure 18). Il informe des variables qui expliquent la migration des points vers une direction. L'axe 1 oppose les cimetières entourés de prairies de ceux dont l'environnement est dominé par les cultures intensives. L'axe 2 met en évidence les cimetières dans un contexte paysager dominé par les forêts (de feuillus).

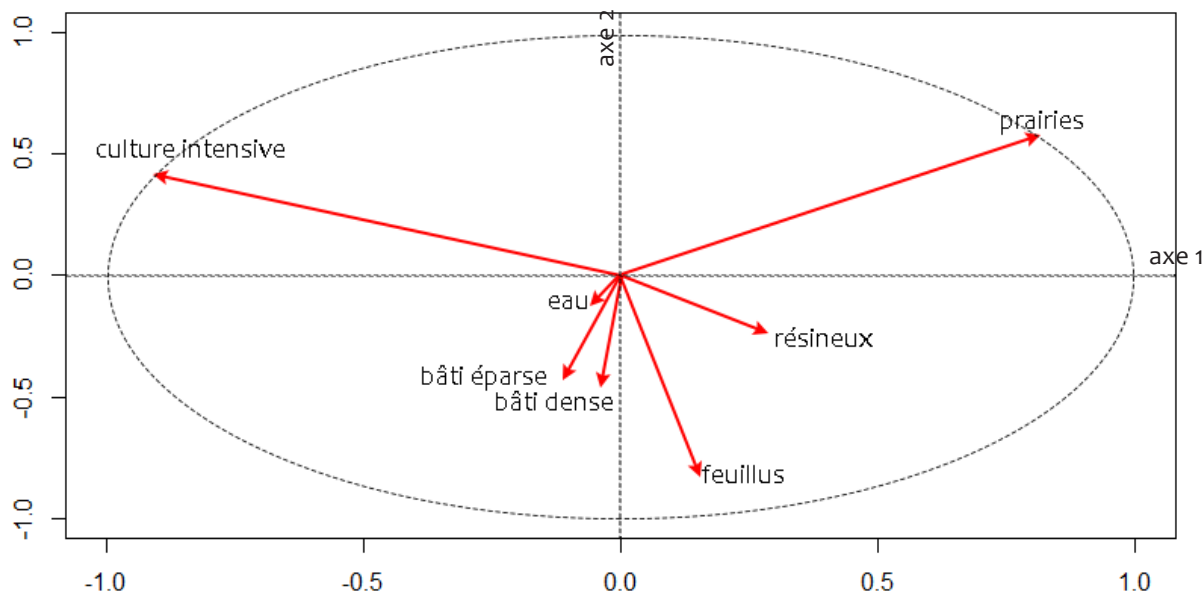


Figure 18 : Cercle des corrélations

### 1.2.3. Classification hiérarchique - Le dendrogramme

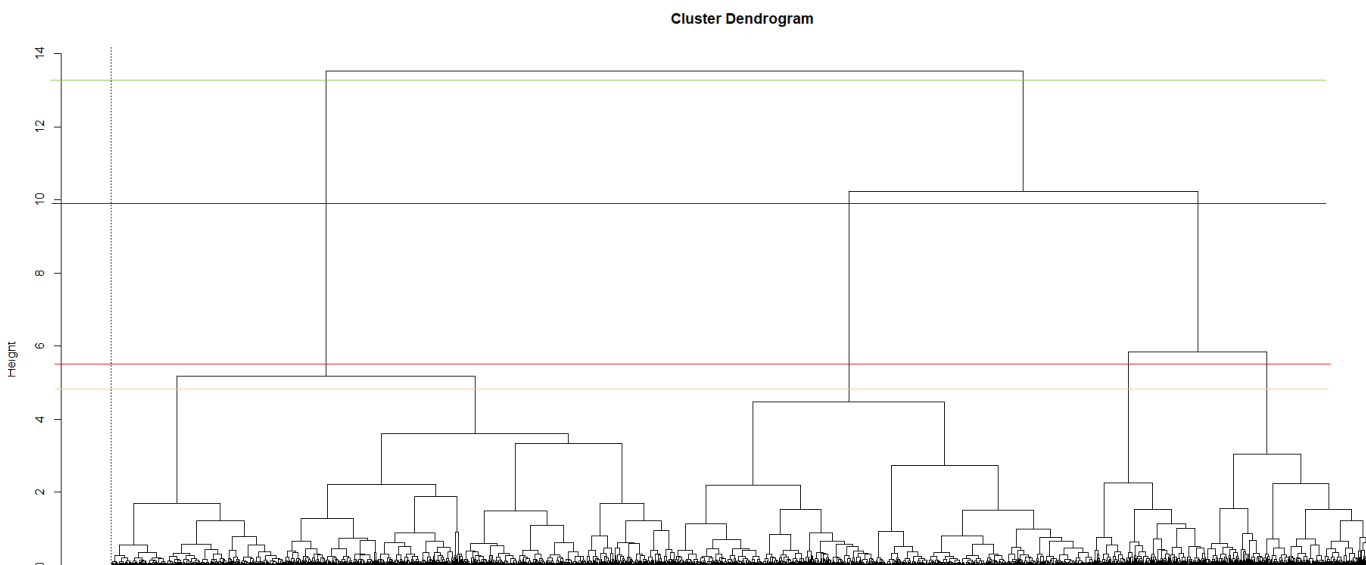


Figure 19 : Dendrogramme issu de la classification hiérarchique

Le dendrogramme (figure 19) permet de voir qu'un certain nombre de types émergent du processus de classification pour une partition qui devient plus nette vers la demi-douzaine de types pour ensuite se diviser en 5 (ligne horizontale jaune), 4 (ligne rouge), 3 (ligne bleue) ou 2 types (ligne verte) de plus en plus nets.

Rappelons que, plus la séparation est haute sur l'échelle, plus la distinction entre les types est forte et inversement. Trois types semblent ainsi se démarquer de façon significative, traduisant trois contextes particuliers d'implantation des cimetières. La distinction entre quatre et cinq types se base sur une différence faible (0,5 unité sur l'échelle). Une typologie basée sur trois, quatre ou cinq types semble ainsi être la plus pertinente afin d'avoir des types bien distincts.

Au vu des différentes analyses, détaillées au point suivant, une typologie en quatre types à été choisie (figure 20).

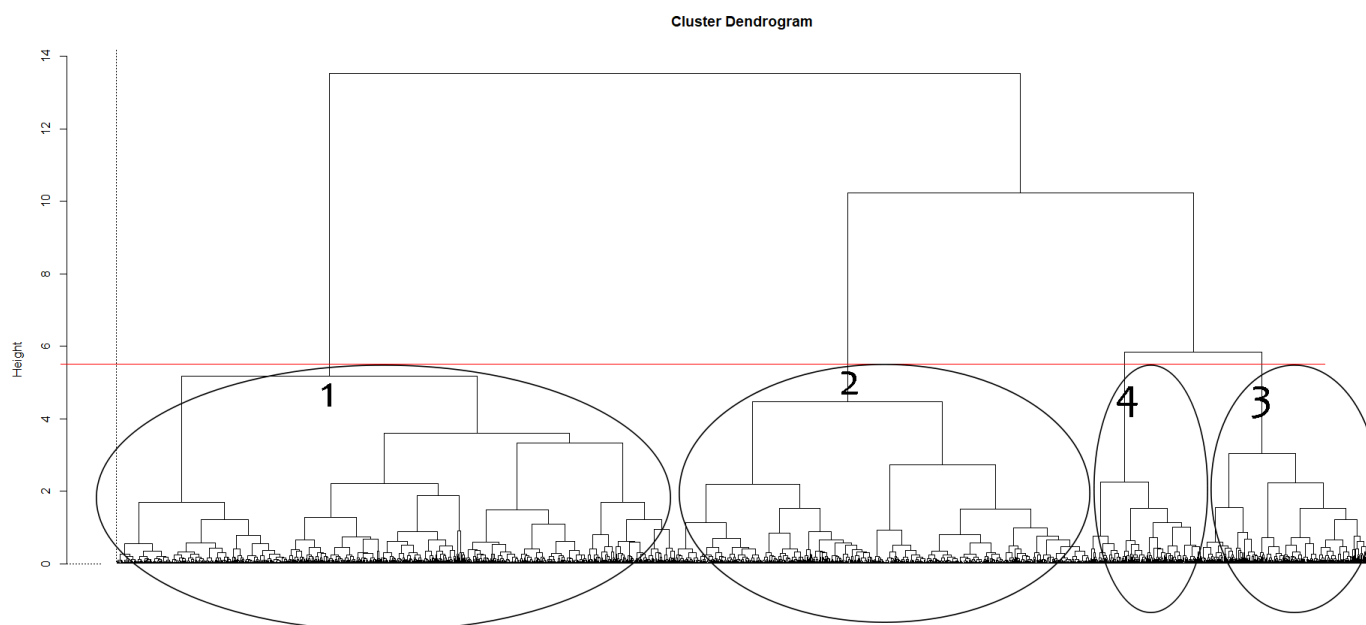


Figure 20: Choix d'une typologie en 4 types

Nous pouvons voir que les types ne contiennent pas le même nombre d'objets.

Le type 1 est le type le plus important, il rassemble 879 cimetières. Le type 2 est le deuxième type le plus important avec 780 cimetières. Le type 3 est le troisième type le plus important, il contient 283 cimetières. Enfin, le plus petit type est le type 4 avec seulement 248 cimetières. Nous allons découvrir à quels paysages correspondent ces différents types dans la suite de cette partie.

	cimetières en nombres	cimetières en pourcentage (%)
Type 1	879	40
Type 2	780	36
Type 3	283	13
Type 4	248	11
Total	2190	100

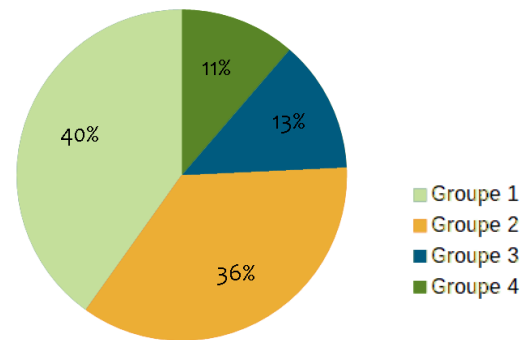


Figure 21: Tableau et diagramme de la proportion des différents types

#### 1.2.4. Mise en relation de l'ordination et de la classification hiérarchique

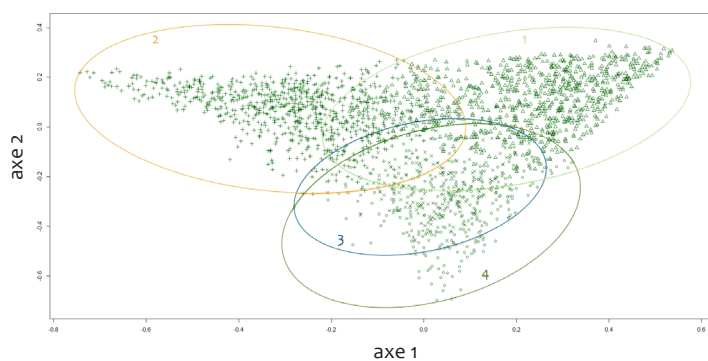


Figure 22: Clusplot (axe 1 et 2)

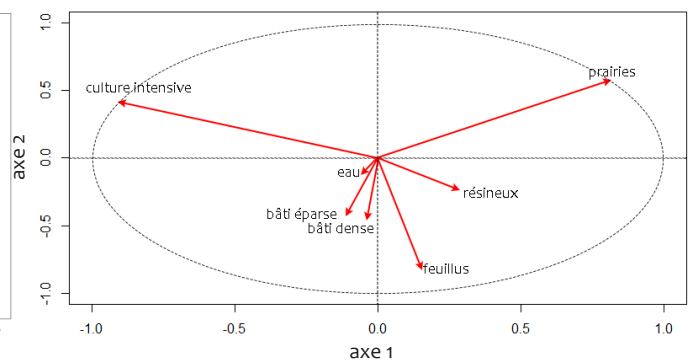


Figure 23: Cercle des corrélations (axe 1 et 2)

Le clusplot (figure 22) associe chaque point du PcoA à un des quatre types identifiés précédemment. Le cercle de corrélation (figure 23) permet d'associer les types aux variables qui les influencent le plus. On peut ainsi associer le type 1 aux prairies, le type 2 aux cultures intensives, le type 3 aux zones bâties et le type 4 aux feuillus. Dans le cercle de corrélation, chaque variable est représentée par un vecteur caractérisé par une longueur et une direction. Selon l'axe 1 et 2, les variables *cultures intensives* et *prairies* sont très bien expliquées. Les variables *feuillus*, *bâti* et *résineux* se démarquent moins (flèches plus courtes).

Il faut savoir que la distance entre les cimetières peut être représentée selon différents axes mais que pour des raisons de lisibilité, on représente ces distances selon un graphique en deux dimensions et donc selon deux axes à la fois. D'autres axes peuvent nous aider à mieux visualiser les différents types de cimetières. C'est pourquoi, nous présenterons le clusplot selon l'axe 1 et 3 et verrons que le bâti ressort et les forêts ressortent davantage.

Sur le clusplot, on observe une proximité et un chevauchement important entre le type 3 et le type 4. Le cercle de corrélation présente un angle faible entre l'axe de la variable feuillus et celui de la variable urbain, respectivement associée aux type 3 et 4. Une corrélation entre les cimetières situés en milieu urbain et ceux avoisinant des forêts de feuillus peut ainsi être faite. Un cimetière, intégré dans une classe d'occupation du sol dominante de type urbaine, a tendance à être entouré de feuillus. Autrement dit, aux abords des villes, les cimetières sont souvent situés en lisière de bosquets ou forêts.

Tous les graphiques présentés dans ce point 2. sont issus d'une mise à plat des données selon l'axe 1 et 2. Un aperçu des données selon l'axe 1 et 3 (12,82% de variance) permet de vérifier nos résultats et de les préciser.

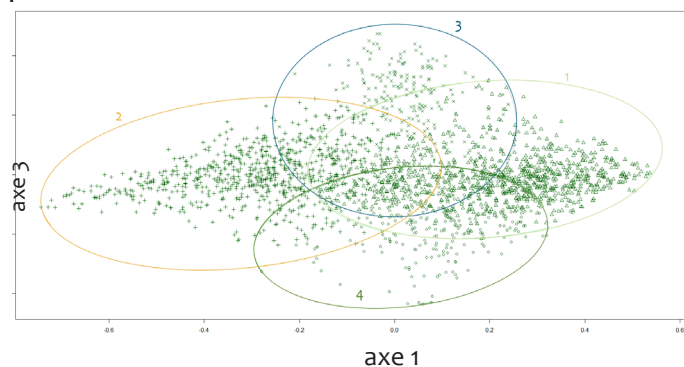


Figure 24: Clusplot (axe 1 et 3)

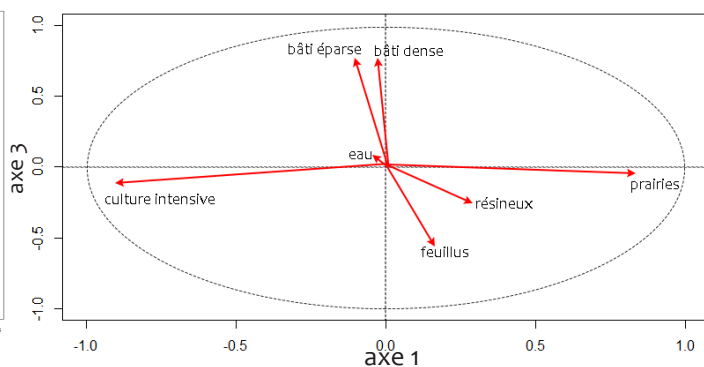


Figure 25: Cercle des corrélations (axes 1 et 3)

Cette présentation des données selon les axes 1 et 3 confirme la pertinence d'une typologie en quatre types. Selon les axes 1 et 3 les feuillus et le bâti se distinguent clairement ainsi que les cultures intensives et les prairies.

L'ensemble des résultats convergent vers cette typologie en quatre types. La partie C. qui suit va permettre de mieux comprendre la mosaïque paysagère de chacun des types par la présentation des boxplot.

## 2. Description des types obtenus et de leur variabilité (boxplot)

Nous savons, par la lecture des graphiques précédents, que le contexte des cimetières situés dans le type 1, par exemple, est dominé par la variable prairie. Il est maintenant question de savoir à quel point cette occupation du sol domine les alentours des cimetières de ce type et quels sont les autres variables importantes à considérer.

Le graphique des boxplot permet d'observer la répartition de chaque variable d'occupation du sol au sein des différents types.

Les figures suivantes proposent une adaptation plus facile à appréhender du graphique initial des boxplot obtenus par le logiciel R (voir en annexe). Les dessins permettent de visualiser rapidement la variable étudiée. La boîte à moustache, située en dessous, est un outil de statistique de base utilisé pour comprendre la répartition des valeurs au sein d'une variable donnée (Cf méthodologie).

Les valeurs présentées dans les graphiques suivants sont exprimées en pourcentage. Elles correspondent aux surfaces des différentes occupations du sol par rapport à la surface totale de la zone tampon d'un kilomètre autour des limites des cimetières (appelée zone d'étude). Le dessin en couleur représente l'amplitude des valeurs de la majorité des cimetières. Le dessin sans couleur correspond aux valeurs éloignées, représentées par des pointillés dans la boîte à moustache. Ce sont des valeurs distantes de la majorité des autres valeurs, peu représentatives de la tendance générale.



# TYPE 1: PAYSAGES PRAIRIAUX

(rassemble 40 % des cimetières wallons)

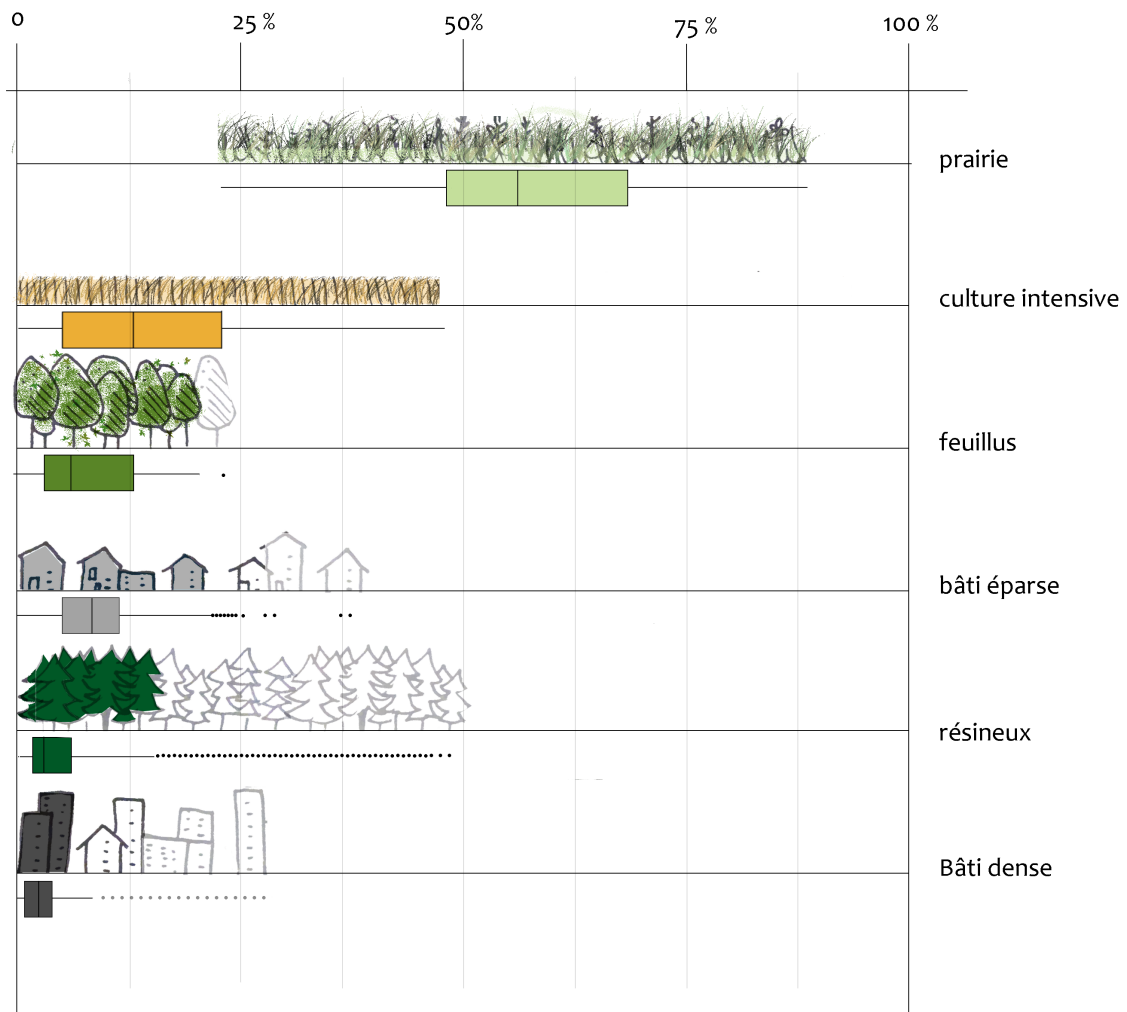


Figure 26: répartition des valeurs au sein de chaque variable d'occupation du sol  
- Type 1

## - Description du type :

Les cimetières du type 1 sont fortement marqués par la présence de prairies aux alentours de leurs sites. Elles occupent au minimum 23 % et au maximum 87 % de la zone étudiée. La moitié des cimetières de ce type sont entourés à plus de 58 % de prairie.

Aux côtés des prairies, qui recouvrent une majorité des alentours du site, des cultures intensives occupent entre 0 % et 48 % de la zone étudiée. La moitié des cimetières du type est entourée à plus de 12,5 % par de telles cultures, ce qui n'est pas négligeable.

Les variables *feuillus* et *bâti épars* ont une médiane qui gravite autour de 8 %. Elles sont ainsi moins représentatives de l'environnement des cimetières de ce type. Les variables *résineux* et *bâti dense* recouvrent une très faible partie de la surface de la zone tampon et ne sont pas significatives de ce type.

- Profil type :

Les alentours des cimetières du type 1 se présentent ainsi comme des paysages ouverts, occupés majoritairement par des prairies et des cultures intensives. Dans cette matrice prairiale, des fragments composés de feuillus et de bâti épars (village, zone résidentielle, commerces, etc.) apparaissent.

Les figures 27 et 28, ci-après, proposent une vision schématique, réalisée à partir des proportions moyennes occupées par chaque variable d'occupation du sol au sein du type, des cimetières en paysages prairiaux. Il permet de dessiner un profil type d'un cimetière de ce type tout en ayant conscience de la variance possible au sein d'un même type grâce au boxplot. Les valeurs médianes figurent entre parenthèses.

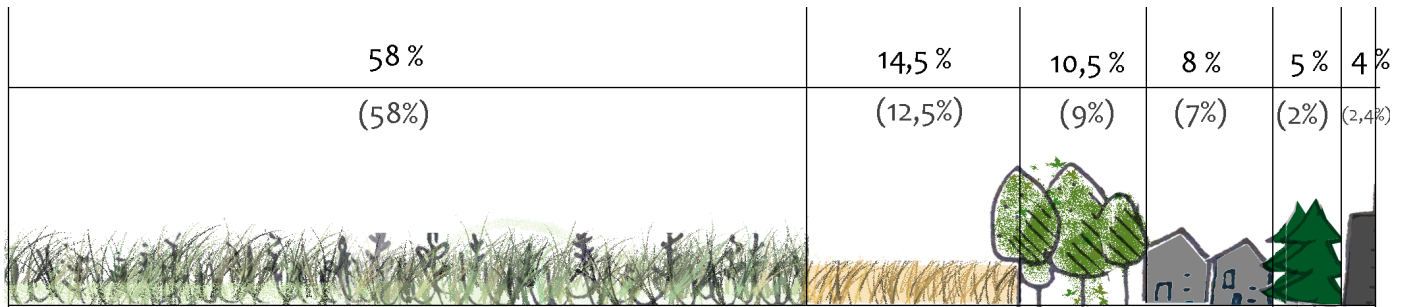


Figure 27: proportion moyenne des classes d'occupation du sol des cimetières du type 1 - dessin

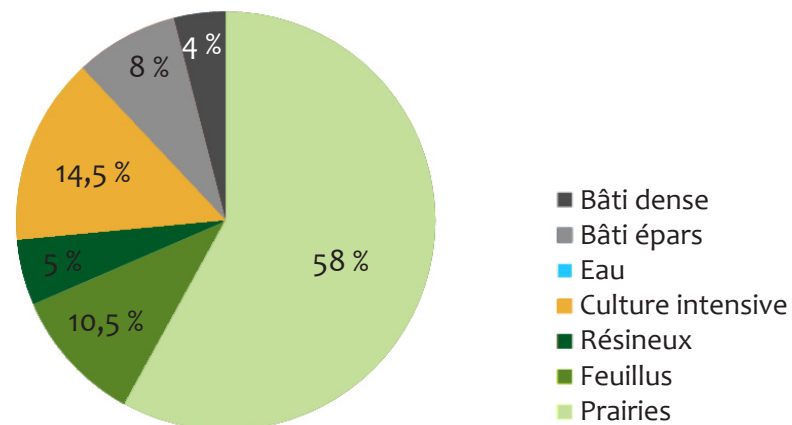


Figure 28: proportion moyenne des classes d'occupation du sol des cimetières du type 1 - diagramme

# TYPE 2: PAYSAGES CULTIVÉS

(rassemble 36 % des cimetières wallons)

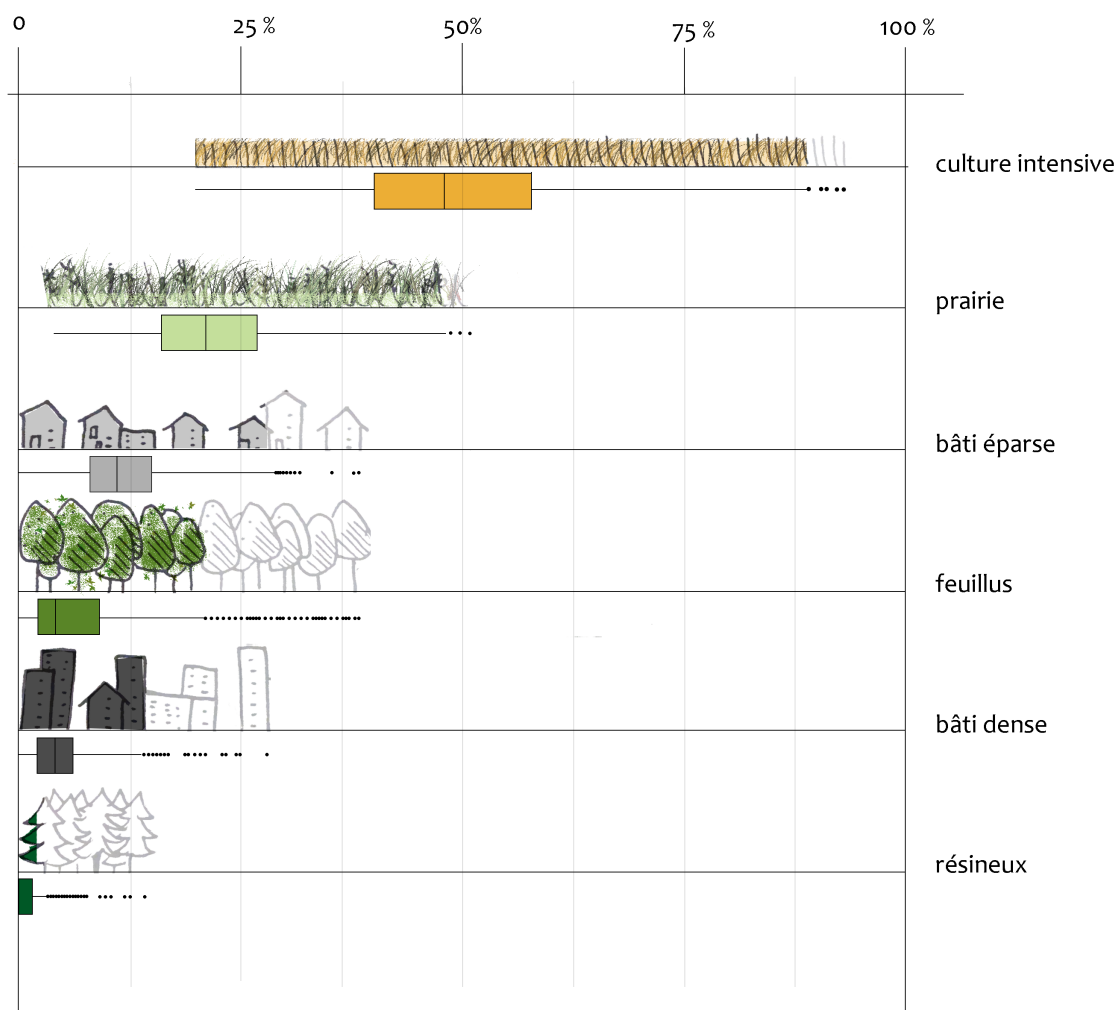


Figure 29: répartition des valeurs au sein de chaque variable d'occupation du sol  
- Type 2

## - Description du type :

Les cimetières du type 2 sont caractérisés par un contexte fortement agricole. Les cultures intensives occupent au minimum 20 % et au maximum 90 % de la zone étudiée et les prairies entre 4 % et 48 %. La moitié des cimetières de ce type est entourée à plus de 48 % de cultures intensives et à plus de 21% de prairies.

La présence de bâti épars est non négligeable : 50 % des cimetières du type en sont entourés entre 8 % et 15 %. Les variables *feuillus*, *bâti dense* et *résineux*, quant à eux, sont moins représentées. Elles recouvrent une très faible partie de la surface de la zone tampon et ne sont pas représentatives du type.

- Profil type :

Les alentours des cimetières du type 2 se présentent ainsi comme un paysage ouvert, occupé majoritairement par des cultures intensives et des prairies. Dans cette matrice agricole, des fragments de tissu urbain épars (village, zone résidentielle, commerces, etc.) apparaissent. On peut relever une certaine similarité entre le type 1 et 2. Dans les deux cas, les terres agricoles occupent une majorité de la zone étudiée. Le type 1 est dominé par les prairies alors que le type 2 l'est par les cultures intensives.

En terme de paysage, les prairies permanentes ont un aspect visuel plus champêtre, avec des graminées et des hautes herbes présentant un degré de naturalité plus important que les cultures intensives. Celles-ci se présentent souvent comme des espaces de cultures très ordonnées, majoritairement monospécifiques. L'étendue de l'espace cultivé est très homogène et visuellement très lisse. En terme de potentiel écologique, les prairies, surtout permanentes, sont beaucoup plus intéressantes que les cultures intensives.

Les figures 30 et 31, ci-après, proposent une vision schématique réalisée à partir des proportions moyennes occupées par chaque variable d'occupation du sol au sein du type des cimetières en paysages boisés. Les valeurs médianes figurent entre parenthèses.

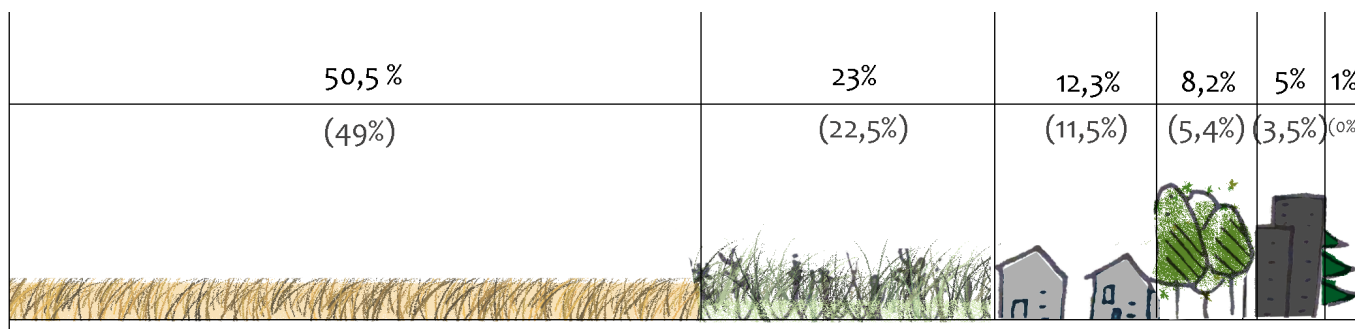


Figure 30: proportion moyenne des classes d'occupation du sol des cimetières du type 2 - dessin

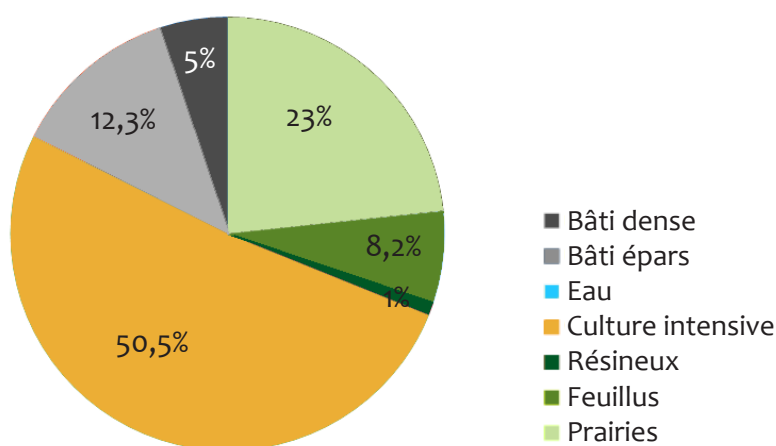


Figure 31: proportion moyenne des classes d'occupation du sol des cimetières du type 2 - diagramme

# TYPE 3: PAYSAGES BÂTIS

(rassemble 13 % des cimetières wallons)

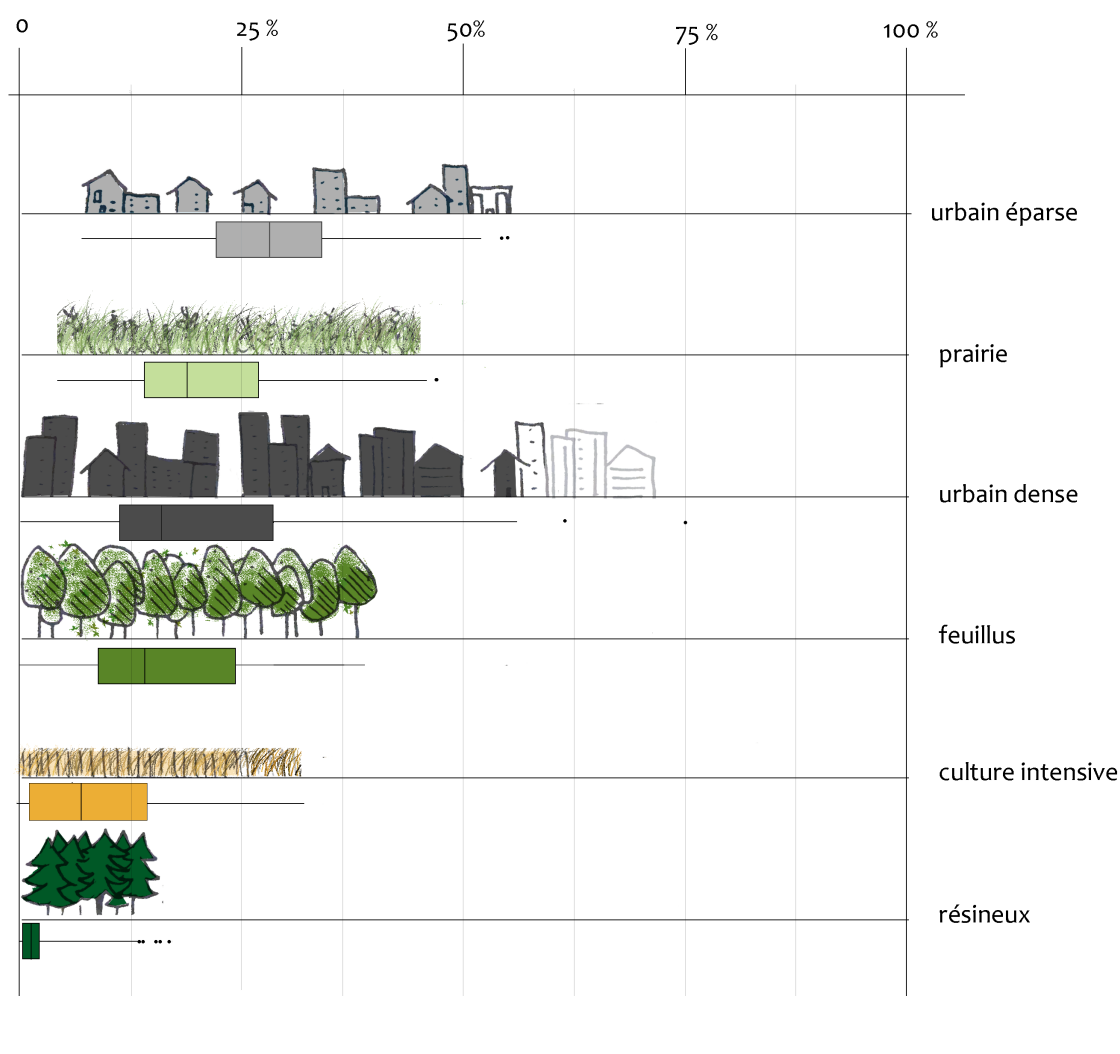


Figure 32: répartition des valeurs au sein de chaque variable d'occupation du sol  
- Type 3

## - Description du type :

Le type 3 n'est pas aussi marqué par la dominance d'une variable comme le sont les types 1 et 2. Les trois variables les plus représentées (bâti épars, prairies et bâti dense) occupent des surfaces similaires avec des médianes entre 17 et 27 %.

Une occupation du sol de type urbain épars domine tout de même avec un minimum de 7 % et un maximum de 52 % sur la zone étudiée. La moitié des cimetières du type est entourée de bâti épars à plus de 28 %.

La surface de prairie est proche de celle de la classe dominante, avec un minimum de 4 % et un maximum de 46 % d'occupation de la zone d'étude. La médiane se situe à 20 %. Le bâti dense occupe une surface non-négligeable avec un minimum de 0 %, mais un maximum de 57 % et une médiane qui atteint 16 %.

Si l'on somme les variables *bâti épars* et *bâti dense* en une catégorie *bâti*, ce type est largement entouré de zones construites qui peuvent être qualifiées d'urbaines (bien que certaines peuvent se situer en milieu rural).

Enfin, les feuillus sont également représentés de façon souvent significative avec plus de la moitié des cimetières du type qui en est entourée à plus de 14 % au sein de la zone étudiée.

- Profil type :

Les cimetières du type 3 sont situés en milieu dominé par un tissu bâti, majoritairement épars mais aussi dense. Nous pouvons dire qu'ils sont intégrés à un contexte fortement artificialisé qui peut être de plusieurs natures (infrastructure routière, habitat, commerces...). Au sein de cette matrice « urbaine », des zones de prairie et de forêt de feuillus apparaissent. L'agriculture intensive et les résineux sont très peu représentés dans ce type.

Les figures 33 et 34, ci-après, proposent une vision schématique réalisée à partir des proportions moyennes occupées par chaque variable d'occupation du sol au sein du type des cimetières en paysages boisés. Les valeurs médianes figurent entre parenthèses.

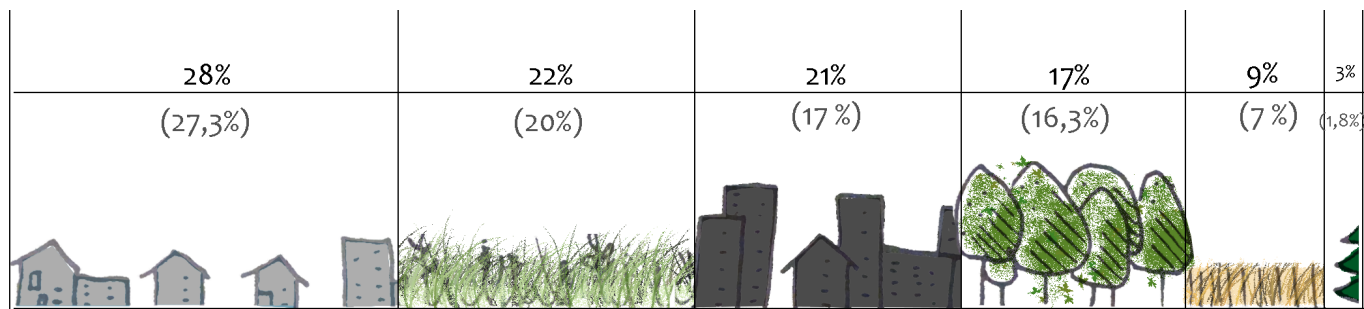


Figure 33: proportion moyenne des classes d'occupation du sol des cimetières du type 3 - dessin

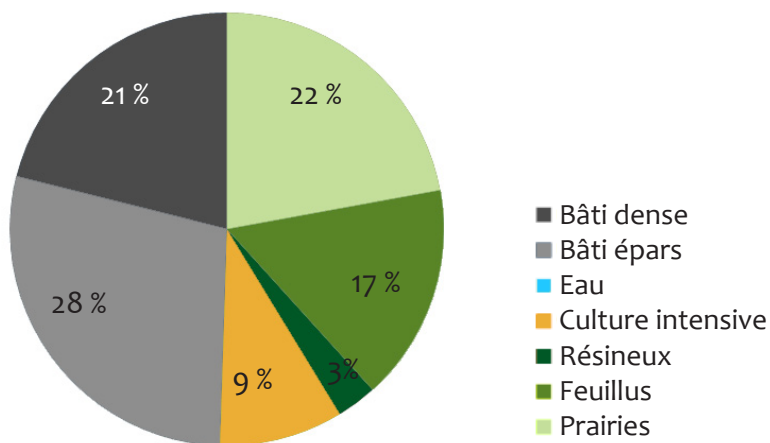


Figure 34: proportion moyenne des classes d'occupation du sol des cimetières du type 3 - diagramme

# TYPE 4: PAYSAGES BOISÉS

(rassemble 11 % des cimetières wallons)

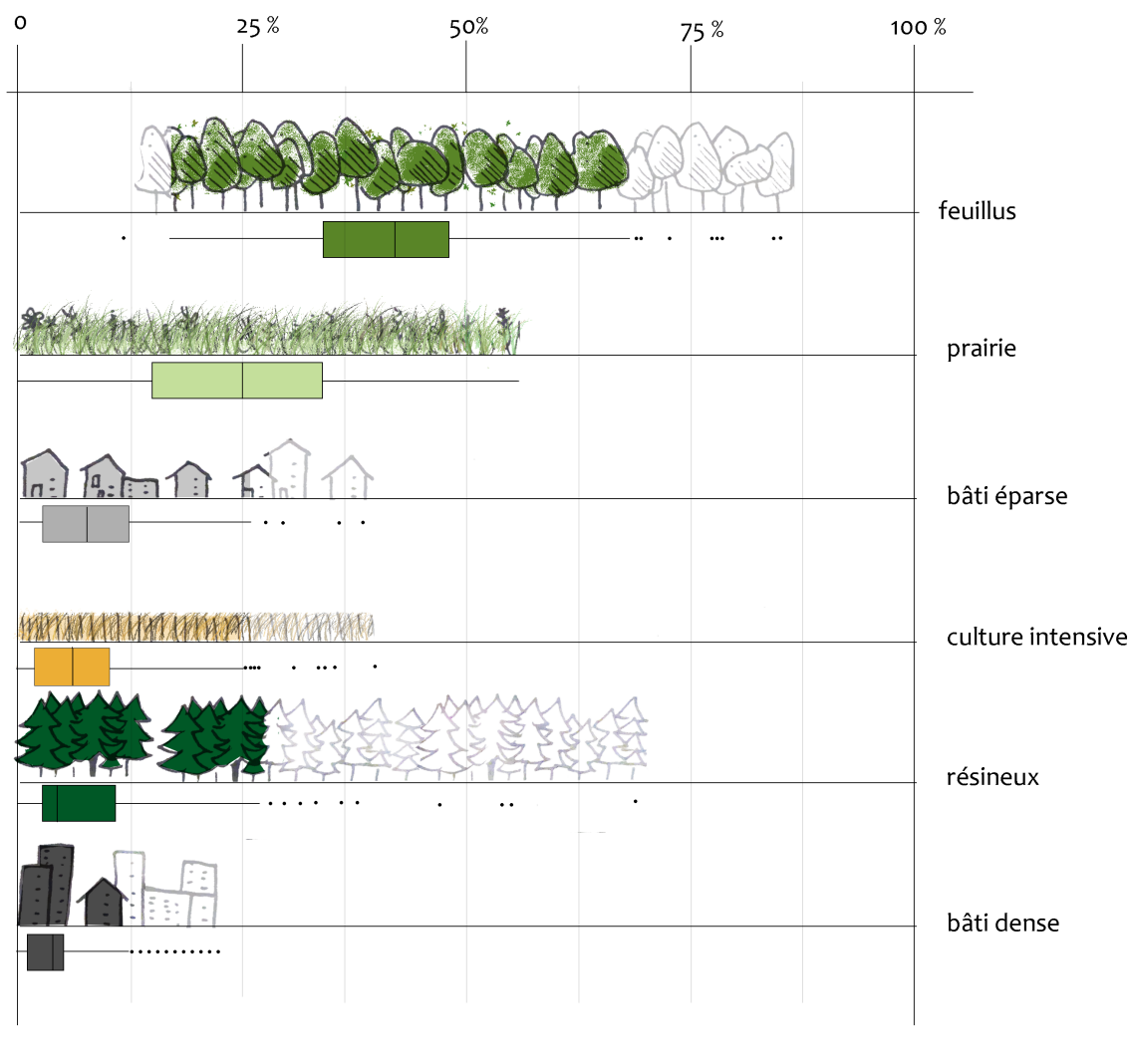


Figure 35: répartition des valeurs au sein de chaque variable d'occupation du sol  
- Type 4

## - Caractéristique du type :

Les cimetières du type 4 sont fortement marqués par la présence de forêts de feuillus aux alentours de leurs sites. Elles occupent au minimum 17 % et au maximum 68 % de la zone étudiée. La moitié des cimetières de ce type est entourée à plus de 44 % de feuillus.

Aux côtés des zones boisées, qui recouvrent une majorité des alentours du site, des prairies occupent entre 0 % et 56 % de la zone étudiée. La moitié des cimetières en sont entourés à plus de 25 %.

Les variables bâti éparse, culture intensive et résineux occupent des surfaces sensiblement similaires avec des médianes comprises entre 5 et 7 %. Elles sont ainsi moins représentatives de l'environnement des cimetières de ce type. Les zones bâties plus denses sont très peu présentes dans les alentours des cimetières de ce type.

- Profil type :

Les cimetières du type 4 connaissent un environnement dominé par des plantations d'arbres feuillus. Elles peuvent se présenter sous forme de forêts à vocation de loisir, de production ou de conservation ou sous forme de bosquets, d'arbres d'alignement ou encore d'arbres isolés. L'analyse ne permet pas de connaître la forme ni la nature résultant de la présence d'arbres, mais il est important d'avoir conscience que de nombreuses formes créant des paysages différents résultent d'une même occupation du sol. Dans cette matrice boisée, des prairies s'étendent sur des surfaces importantes. Des fragments de zones bâties épars, de cultures intensives et de forêts de résineux viennent compléter la mosaïque paysagère.

Les figures 36 et 37, ci-après, proposent une vision schématique réalisée à partir des proportions moyennes occupées par chaque variable d'occupation du sol au sein du type des cimetières en paysages boisés. Les valeurs médianes figurent entre parenthèses.

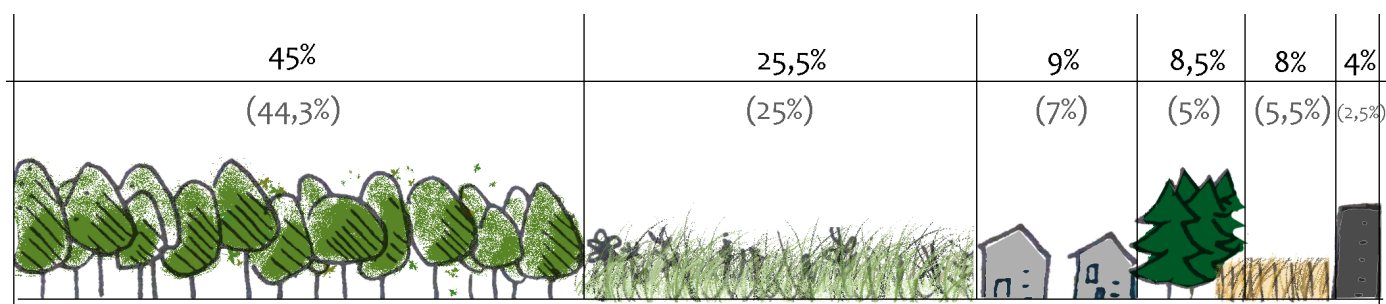


Figure 36: proportion moyenne des classes d'occupation du sol des cimetières du type 4 - dessin

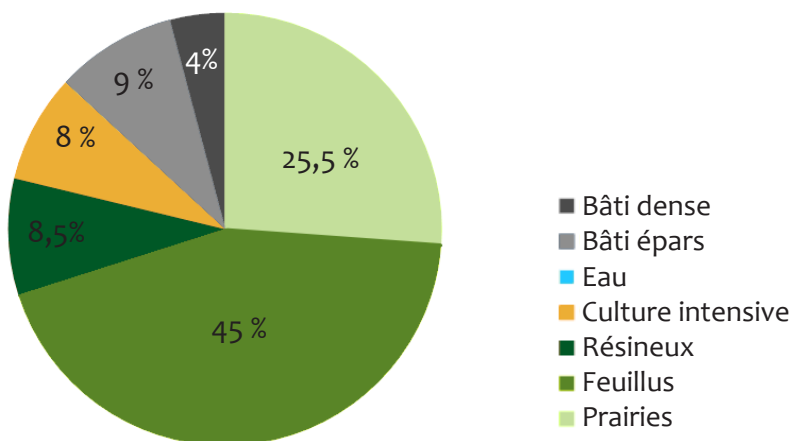
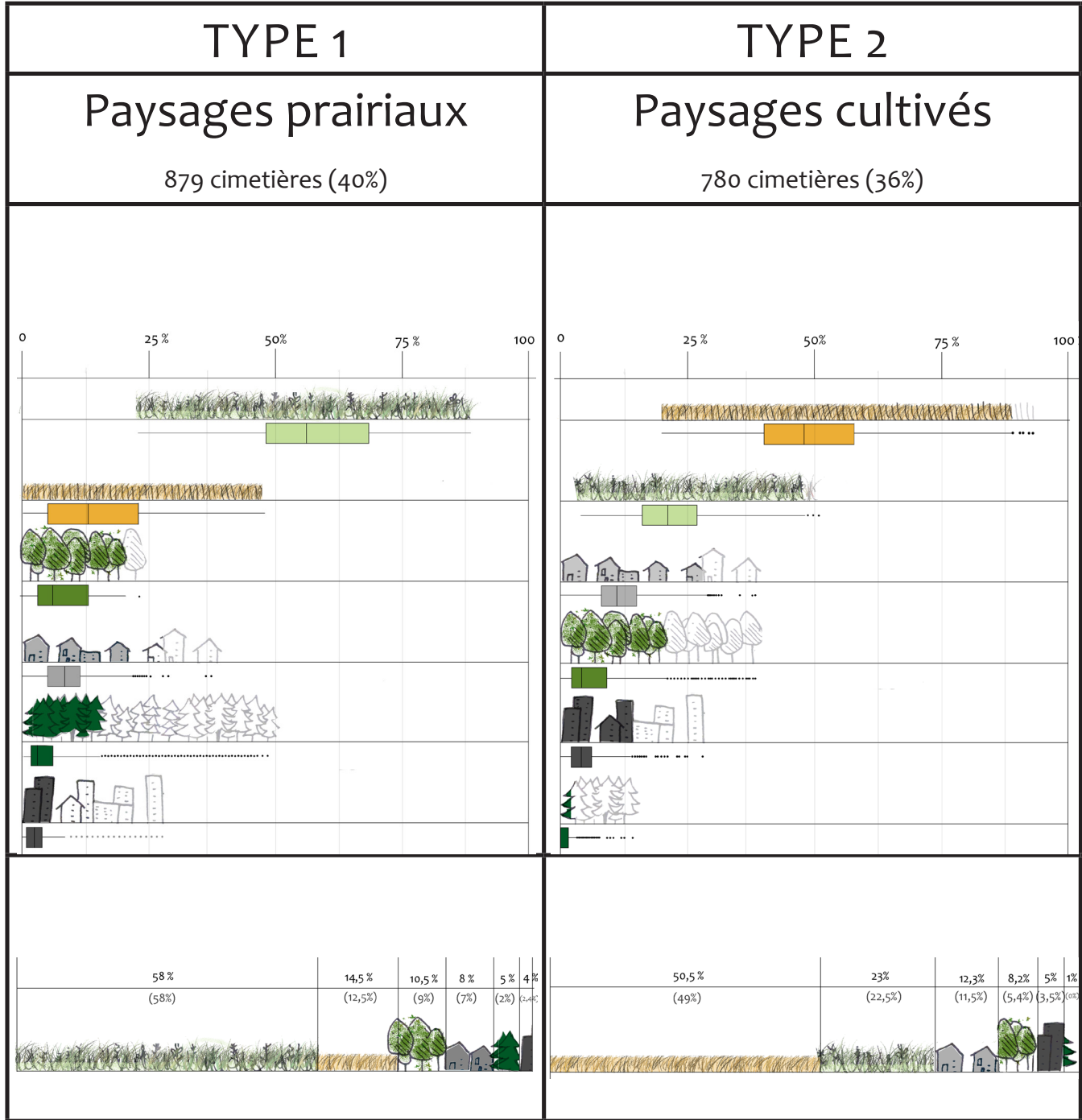


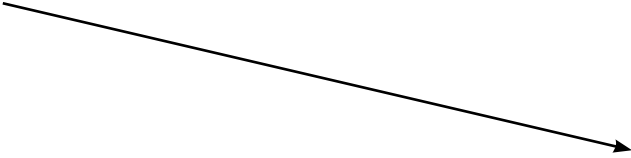
Figure 37: proportion moyenne des classes d'occupation du sol des cimetières du type 4 - diagramme



2191 cimetières  
wallons



Cimetières de  
Lyonne



TYPE 3

TYPE 4

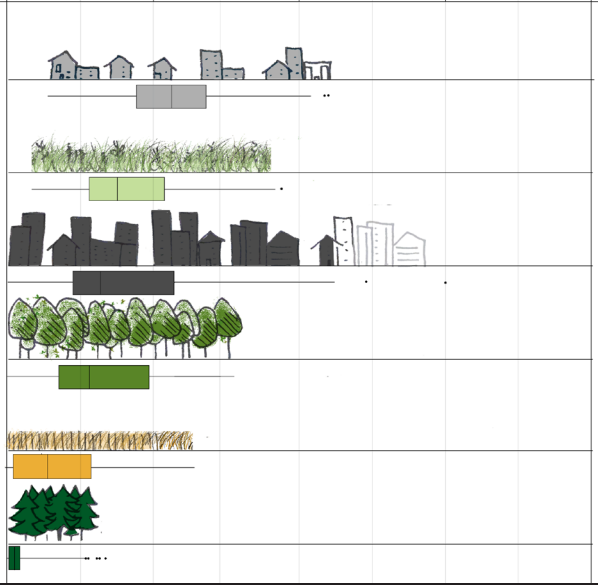
Paysages bâtis

Paysages boisés

283 cimetières (13%)

248 cimetières (11%)

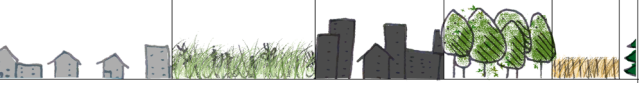
0 25% 50% 75% 100



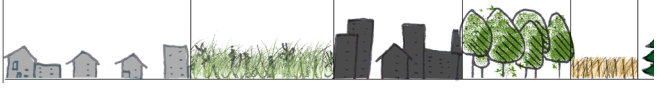
0 25% 50% 75% 100



28% (27,3%) 22% (20%) 21% (17%) 17% (16,3%) 9% (7%) 3%



28% (27,3%) 22% (20%) 21% (17%) 17% (16,3%) 9% (7%) 3%



### 3. Discussion

Les résultats montrent que la majorité des cimetières sont situés dans des paysages dominés par des prairies (40 % des cas) et des cultures intensives (36 % des cas). Les autres cimetières sont situés au sein de paysages dominés par du bâti épars (13 % des cas) et des feuillus (11 % des cas).

Ces données corrélient avec l'exclusion, au XIX<sup>e</sup> siècle (cf partie I), du cimetière des centres urbains. Il faut alors quitter la ville pour y accéder. Il est logique que ces lieux se retrouvent à proximité d'espaces liminaux entre la ville et la campagne marqués par des prairies, des cultures intensives, des bâtis épars ou encore des forêts péri-urbaines. L'étude prouve que, quand il y a des zones bâties à proximité des cimetières, elles sont plutôt éparses. Les zones bâties denses, caractéristiques des centres-villes, sont peu représentées (6,7 %) dans les alentours proches des espaces étudiés. Le fait que 87 % des cimetières soient en dehors des zones bâties montre bien la volonté de les exclure de la vie de la cité. La mort doit être invisible, cachée loin de l'agitation urbaine.

Notons que l'expansion des villes a parfois réintégré le cimetière dans son tissu urbain bien qu'il eut été mis en marge de la cité de l'époque. En Wallonie, ce phénomène ne semble pas s'être généralisé. De nombreux petits villages et villes persistent et connaissent des cimetières en périphérie de leurs noyaux.

Alors qu'une surface plus importante du territoire wallon est occupée par des cultures intensives (28,7 %) que par des prairies permanentes (23,3 %), (IWEPS, 2017.), on observe que les cimetières sont entourés majoritairement par des prairies. Si c'est l'occupation du sol dominante des alentours des 879 cimetières du type 1, c'est la deuxième occupation du sol la plus importante pour les trois autres types.

Ainsi au sein des quatre types définis par la typologie, les prairies ont une place importante. La dominance des prairies aux alentours des cimetières s'explique par le fait qu'elles sont généralement plus importantes autour des villages que les cultures (plus facile pour ramener le bétail à la ferme).

Elles correspondent à des zones de transition entre la ville et la périphérie. De plus, au niveau économique, les prairies sont moins rentables que la production agricole et, on peut imaginer que ces terrains étaient moins chers à acquérir pour la commune.

Au contraire, alors que la Wallonie est occupée à 30 % par des forêts, seulement 11 % des cimetières connaissent un paysage environnant dominé par la présence d'arbres feuillus. Les résineux sont très peu présents autour des cimetières. Les zones boisées ne sont pas des espaces où les cimetières se sont établis en Wallonie. Les cimetières-forêt sont, en effet, peu développés en Belgique et les terrains ouverts en lisière de bois sont sûrement moins accessibles que les zones de prairies en bord de route. Culturellement, cette donnée peut s'expliquer par l'austérité et la peur de la forêt sous nos latitudes alors que pour les pays germaniques ou scandinaves, par exemple, la forêt est un lieu sacré. L'arbre est le lien entre la terre et le ciel, sa verticalité à l'image d'une cathédrale végétale est un appel à la spiritualité, d'où l'importance des cimetières-forêt dans le nord. Notons que les mentalités évoluent, et que des cimetières-forêt apparaissent en Belgique, répondant au besoin de nature qui revient au galop en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Il faut noter que ce sont des lieux de dispersion des cendres et non pas des espaces d'inhumation. Se diriger vers le cimetière forestier, comme dernier lieu de repos, s'inscrit déjà dans une nouvelle vision de la mort. En 2015, 43% des défunt wallons ont fait le choix de la crémation et ce chiffre continue d'augmenter (donnée de neomansio).

Il est intéressant de remarquer que 76 % des cimetières sont situés dans des paysages ouverts de prairie et de cultures intensives. Or, il semble qu'aujourd'hui une recherche d'intimité et d'isolement caractérisent de tels espaces, et ce lié à notre culte envers les morts, discret et silencieux, tout comme notre manière de se recueillir sur les tombes.

Maintenant que nous savons dans quels paysages se situent les cimetières en Wallonie, nous allons s'intéresser à la façon dont ils s'établissent dans chacun des types de paysage définis. Comment ils prennent place dans ces différentes configurations et quelles relations entretiennent-ils avec leur contexte ?





### III. ÉTUDE D'UN CAS REPRÉSENTATIF POUR CHACUN DES TYPES

Rappelons que, de tout temps, le cimetière a été le théâtre de la mort et sa place dans la ville a été scénographiée. À l'antiquité, il était placé le long des *via* à l'entrée de la ville, enclavé dans les murs où les crânes et squelettes étaient exposés. Au Moyen-Âge, le cimetière s'est installé autour de l'église, élément central de la mise en scène. Sur les murs du lieu de culte sont venus se greffer des stèles et dans son jardin, les tombes se sont multipliées. « La présence physique de la mort au cœur de la paroisse revêtait une signification théologique pour les vivants. Chaque fois qu'il entrait dans l'église, le paroissien était confronté à la mort, à l'inéluctable fin, et à son devoir de prier pour les âmes des disparus » (Etlin, 1984). Nous sommes bien dans une mise en scène de la place de la mort dans le paysage.

Il est intéressant de voir qu'à chaque période le cimetière a été rattaché à des éléments symboliques et architecturaux. Nous nous posons la question quant à la situation actuelle des cimetières wallons. Comment ont-ils été intégrés dans le paysage et quelle relation entretiennent-ils avec ce dernier.

Cette partie propose de zoomer sur un cimetière pour chacun des quatre types de paysage définis dans la partie 2. À travers ces exemples, nous chercherons des réponses à la deuxième grande question de ce travail articulée autour de l'adverbe comment. Comment le cimetière se place-t-il dans le paysage ? Comment est-il mis en scène dans l'espace ?

Premièrement, une approche cartographique permettra de replacer le cimetière à l'échelle de la wallonie puis à l'échelle du grand paysage en analysant sa position par rapport à la ville à laquelle il appartient.

Deuxièmement, une approche de terrain permettra d'analyser comment le site prend place dans le paysage à travers les éléments architecturaux qui structurent son espace et sa relation avec son entourage. Nous analyserons la perception du cimetière depuis l'extérieur puis la perception du paysage depuis l'intérieur du cimetière.

Nous tenterons également de comprendre la dynamique du paysage, son passé et ses évolutions possibles ) travers des cartes anciennes et sa situation de droit.

Troisièmement, nous proposerons une réponse à cette analyse détaillée sous forme d'une esquisse. Il s'agit d'une intention illustrée sous forme d'une image, une projection visuelle d'une nouvelle ambiance qui pourrait naître au cimetière par une intervention minimale. La volonté est de reconnecter le cimetière au paysage auquel il appartient par des évocations.

## 1. Méthodologie

En lien avec la typologie élaborée, nous avons choisi comme représentant d'un type un cimetière qui se rapprochait le plus du *profil type* exposé dans la deuxième partie de ce travail.

Pour le déterminer, nous avons cherché, dans la base de données excel, un cimetière dont les proportions des variables étaient les plus proches de la valeur médiane (cf partie II.2.D). Il est ainsi représentatif des cimetières du type auquel il appartient, dans le sens où la moitié des cimetières appartenant à ce type a une superficie plus importante occupée par chaque variable d'occupation du sol et l'autre moitié a une superficie moins importante occupée par chaque variable d'occupation du sol. Il correspond au point central de chaque type qui se situe au centre des ellipses dans le Clusplot. Parfois, deux ou trois cimetières présentaient des valeurs similaires, pour savoir lequel choisir, nous avons calculé la différence des valeurs par rapport à la médiane, celui dont la somme des différences était la plus faible a été choisi.

Type 1	valeur médiane (%)	valeur du cimetière choisi (%)	valeur (médiane- cimetière)
prairie	A	a	A-a
culture intensive	B	b	B-b
bâti épars	C	c	C-c
feuillus	D	d	D-d
bâti dense	E	e	E-e
résineux	F	f	F-f
			$\sum   -  $

Figure 38: Tableau explicatif de la méthode de la somme des différences entre la valeur médiane et la valeur du cimetière choisi.

## 2. Résultats

Par la méthode utilisée, le cimetière de Baileux à Chimay (fid aggregate n° 628) s'est avéré être le plus représentatif du type 1.

Type 1	valeur médiane (%)	valeur du cimetière de Baileux (%)
prairie	58	56,1
culture intensive	12,5	13,7
bâti épars	9	14
feuillus	7	12
bâti dense	2	4,2
résineux	2,4	0

Figure 39: tableau illustrant les valeurs médianes du type 1 et de son représentant

Par la méthode utilisée, le cimetière de Burdinne à Huy (fid aggregate n° 1692) s'est avéré être le plus représentatif du type 2.

Type 2	valeur médiane (%)	valeur du cimetière de Burdinne (%)
prairie	22,5	26,4
culture intensive	49	55
bâti épars	11,5	13
feuillus	5,4	3
bâti dense	3,5	2
résineux	0	0,6

Figure 40: tableau illustrant les valeurs médianes du type 1 et de son représentant

Par la méthode utilisée, le cimetière de Mont-sur-marchienne à Charleroi (fid aggregate n° 362) s'est avéré être le plus représentatif du type 3.

Type 3	valeur médiane (%)	valeur du cimetière de Mt-sur-Marchienne (%)
prairie	20	23
culture intensive	7	13,7
bâti épars	27,3	27,1
feuillus	16,3	18,2
bâti dense	17	18
résineux	1,8	0

Figure 41: tableau illustrant les valeurs médianes du type 1 et de son représentant

Par la méthode utilisée, le cimetière de Sovimont à Floreffe (fid aggregate n° 919) s'est avéré être le plus représentatif du type 4:

Type 4	valeur médiane (%)	valeur du cimetière de Sovimont (%)
prairie	25	25,5
culture intensive	5,7	4,5
bâti épars	6,9	15,1
feuillus	44,3	45,1
bâti dense	2,4	5,8
résineux	4,9	4

Figure 42: tableau illustrant les valeurs médianes du type 1 et de son représentant

### 3. Étude de cas

Cette partie 3 propose de partir à la rencontre de ces quatre cimetières types afin d'analyser leur place dans le paysage en se focalisant sur la façon dont il prennent place dans le paysage.





### 3.1. PAYSAGES PRAIRIAUX: CIMETIÈRE DE BAILEUX À CHIMAY

#### 1. Localisation

##### 1.1. À l'échelle de la Wallonie

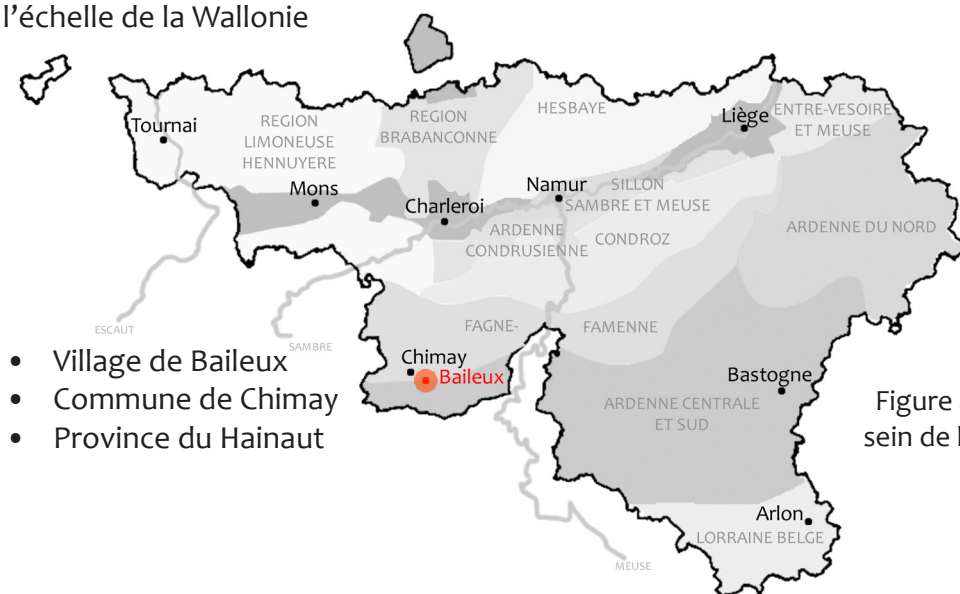


Figure 43: Localisation de Baileux au sein de la Wallonie et ses régions biogéographiques

Le village de Baileux, à 5 km de Chimay, se situe au sud de la Botte du Hainaut, non loin de la frontière française. Il s'inscrit en région limoneuse dite La Fagne qui est largement exploitée par l'agriculture. Bien qu'en diminution constante depuis 1980, les paysages ouverts de la région sont dominés par une agriculture destinée à la pâture ou à la fauche, tournée vers l'élevage bovin. C'est ainsi que les superficies dédiées aux prairies couvrent plus de 90% de la surface agricole utile<sup>1</sup> communale.

##### 1.2. À l'échelle de la ville

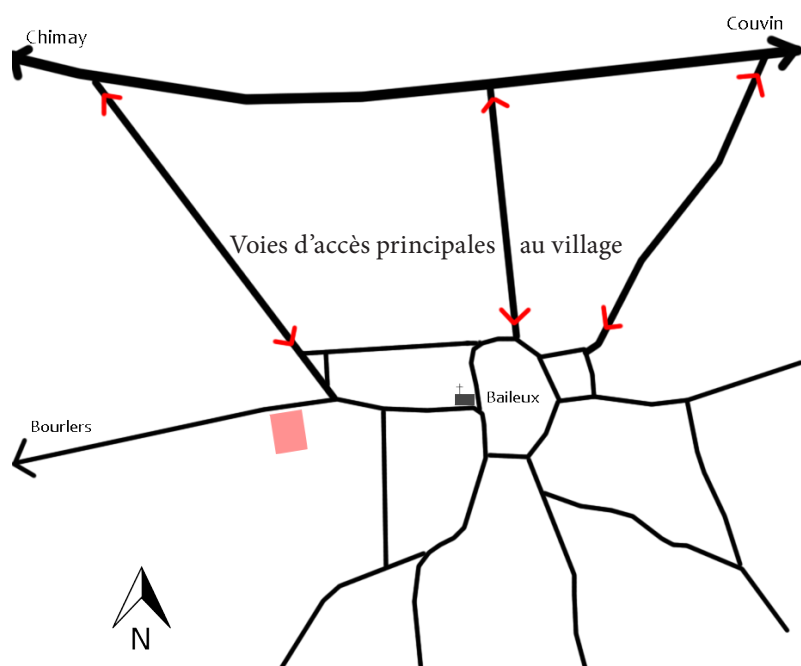


Figure 44: Place du cimetière dans la ville, 2018



Figure 45: Carte Vandermaelen 1850

L'emplacement actuel du cimetière de Baileux date d'avant 1850 puisqu'il apparaît sur la carte Vandermaelen (figure 45). Avant, il était situé au centre-ville à côté de l'église (figure 44). Il reflète bien l'évolution du cimetière qui passe du centre-ville (paroissial) à sa périphérie (extra-muros). Situé le long

1. La surface agricole utile (SAU) est destinée à évaluer le territoire consacré à la production agricole. Elle est composée de terres arables (grande culture, cultures maraîchères, prairies artificielles...), de surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, alpages) et de cultures pérennes (vignes, vergers...).

d'une petite route reliant Baileux au village voisin (Bourlers) à l'ouest, on voit qu'il a été installé le long d'un axe secondaire. Il n'est pas un élément que l'on a cherché à mettre en évidence à l'entrée principale du village comme premier élément notable ou comme passage obligatoire, comme dans la ville romaine de l'Antiquité. Nous pouvons observer qu'il a été placé en position de retrait par rapport à la ville, loin des voies d'accès principales au village.

## 2. Analyse paysagère

La nature des paysages environnants au cimetière est exposée par les figures 46, 47, 48 qui reprennent le vocabulaire graphique utilisé dans la partie 2. Elles présentent différentes lectures du paysage sur la zone d'étude d'un rayon d'un kilomètre autour du cimetière. La photo aérienne (figure 46) donne une vision réaliste et détaillée de la zone d'étude. La figure 47, issue des écotopes, propose une première interprétation en mettant en évidence les différentes occupations du sol et ainsi la configuration de la mosaïque paysagère environnante au cimetière. Enfin, la figure 48 présente un deuxième niveau d'abstraction qui informe des proportions relatives de chaque variable au sein de la zone étudiée.

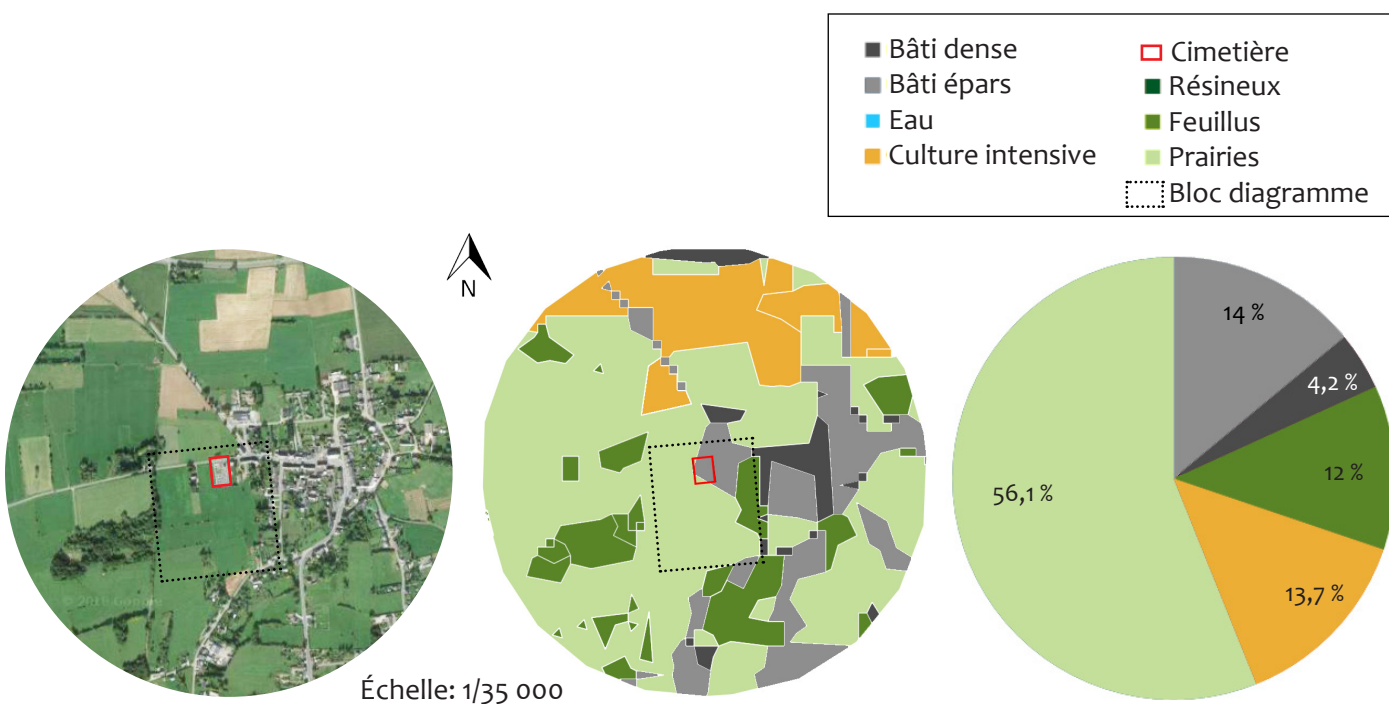


Figure 46: Photo aérienne de google satellite de la zone tampon d'un kilomètre autour des limites du cimetière de Baileux.

Figure 47: Ecotope de la zone tampon d'un kilomètre autour des limites du cimetière de Baileux.

Figure 48: Diagramme des proportions des différentes variables d'occupations du sol au sein de la zone tampon.

degré d'abstraction →

Nous voyons que le cimetière, représenté par le rectangle rouge sur la figure 46 et 47, se situe à la limite entre la fin de la zone bâtie et les prairies. Ces dernières sont, en effet, dominantes sur la zone d'étude et il se trouve qu'elles ont une proximité directe avec le cimetière. Des tâches forestières ponctuent l'espace de prairie. Les terrains de cultures intensives se situent au nord du site, sûrement trop loin pour être perçus depuis le cimetière.

Nous allons découvrir à présent comment le cimetière se dresse dans le paysage prairial qui l'entoure et comment le paysage apparaît depuis le cimetière. Ce double point de vue nous permettra de bien comprendre la relation entre les espaces.

## 2.1. Perception du cimetière depuis l'extérieur

Le seul endroit, faisant partie de l'espace public, depuis lequel on voit le cimetière est la rue qui le longe. Ce que l'on voit du cimetière depuis l'extérieur est un haut mur de pierre avec des croix qui dépassent (figure 49). Le mur cache ce qu'il contient mais se présente comme un élément fort qui marque la présence du lieu tout en le cachant. L'entrée du site est marquée par un portail en fer forgé du côté du nouveau cimetière qui laisse voir l'intérieur du site (figure 50). Une haie de thuya délimite la limite Est du site (figure 51). La volonté de cacher ou de protéger les tombes de la vue depuis la rue est nette.



Figure 49: Mur coté rue cache la mort inacceptable



Figure 50: Portail de l'entrée coté extension cimetière



Figure 51: Haie coté Est

## 2.2. Perception du paysage depuis le cimetière

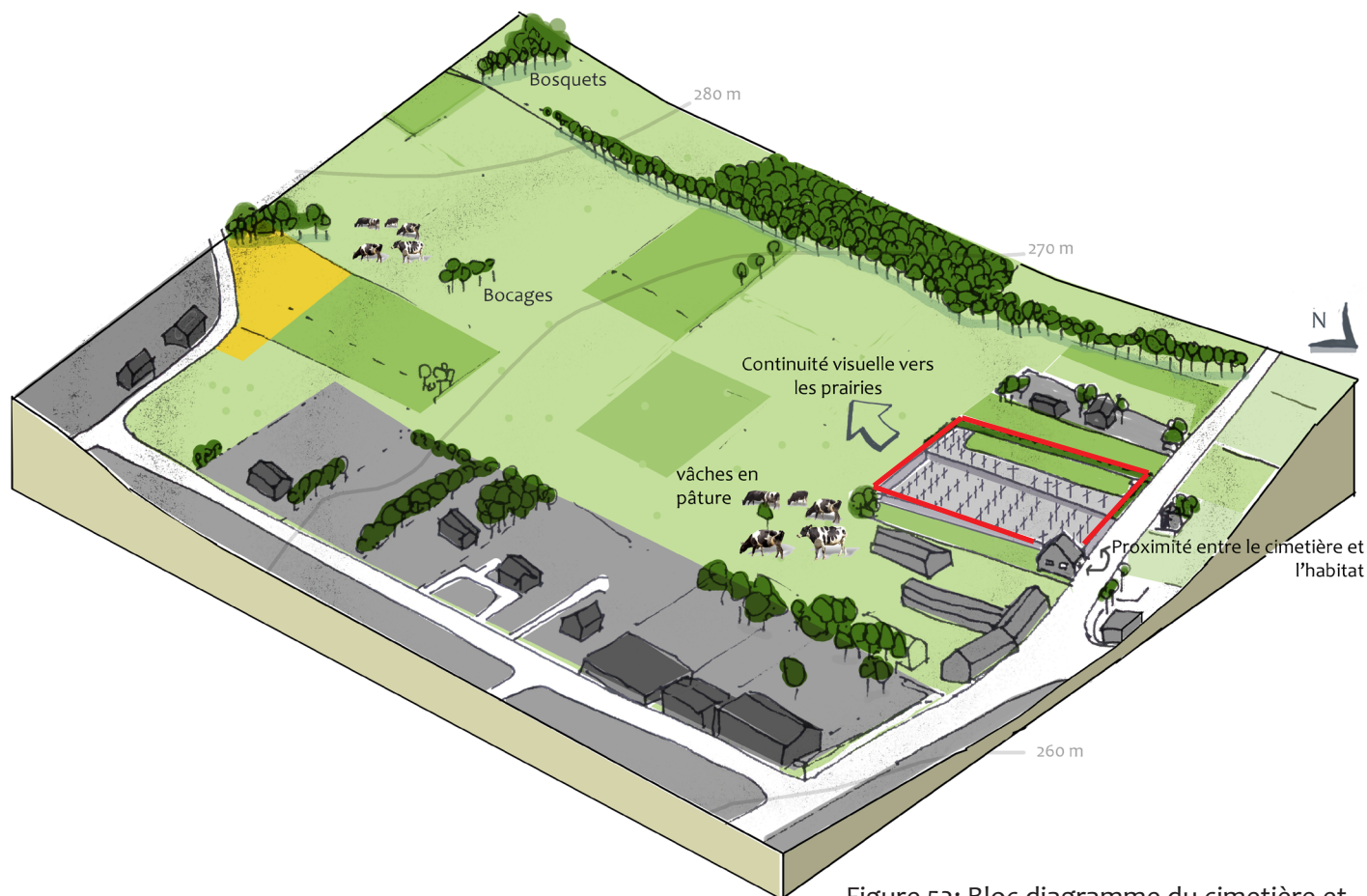


Figure 52: Bloc diagramme du cimetière et de son versant sud

Dès que l'on passe la porte du cimetière (ici coté ancien du site), le paysage de prairie apparaît. La dominance des prairies aux alentours se fait clairement ressentir depuis l'intérieur du site. Avec la topographie, le regard est porté vers les prés, en arrière-plan, qui viennent prolonger le cimetière vers le lointain (figure 53 ). Lorsque le regard se porte du coté nord, des éoliennes, au loin, se mêlent aux stèles et aux croix (figure 57). Le cimetière de Baileux est implanté dans la continuité directe avec les habitations. Une maison est tout à fait accolée à l'enceinte Est du site (figure 54 et 58) et présente un mur mitoyen avec celui du cimetière.

Il faut noter qu'à l'entrée (figure 57), le mur atteint 2 m de haut dans le but de bloquer la vue sur le cimetière depuis la route alors, qu'au fond du site, sa hauteur a été réduite de moitié, ce qui permet de voir la prairie en amont.



Figure 53: Ouverture vers les prairies au sud



Figure 54: Vue très limitée vers la rue



Figure 55: Mur laissant passer la vue vers les prairies

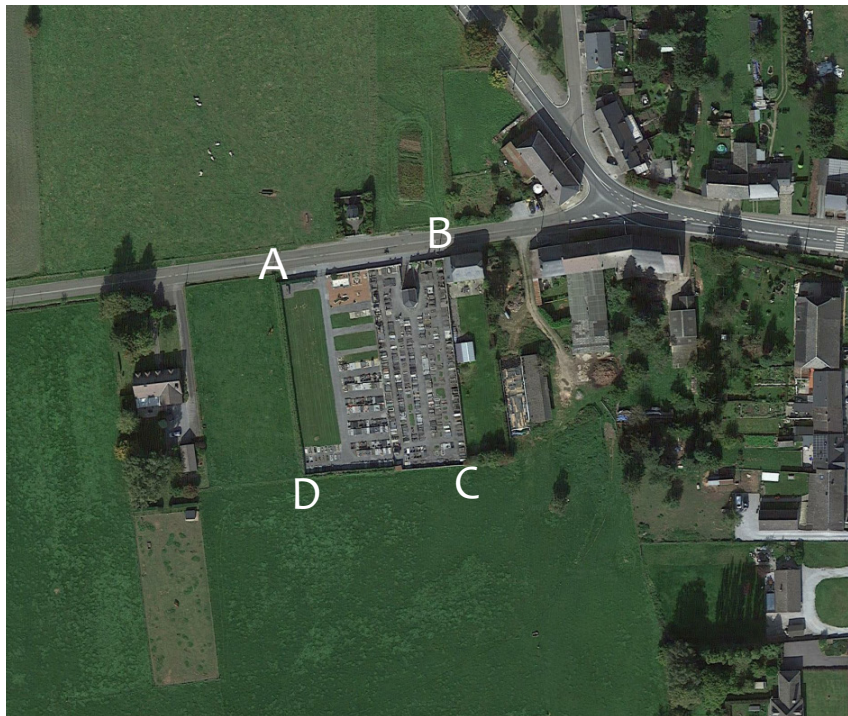


Figure 56: Annotation des angles du mur pour les figures 57, 58, 59, 60

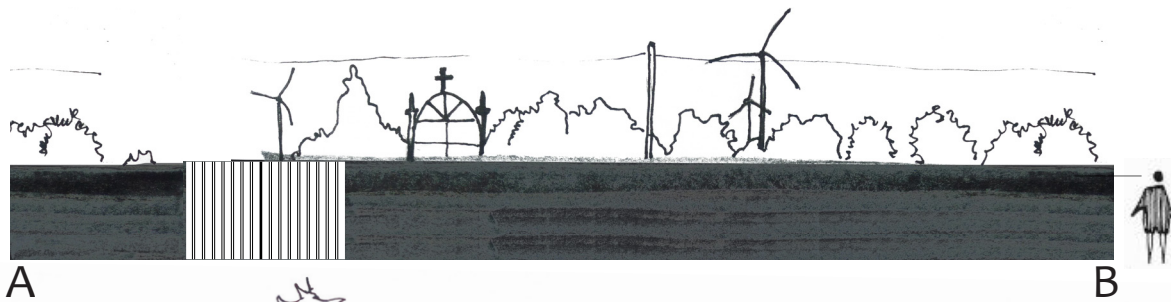


Figure 57: mur de l'entrée cache la vue du cimetière depuis la route

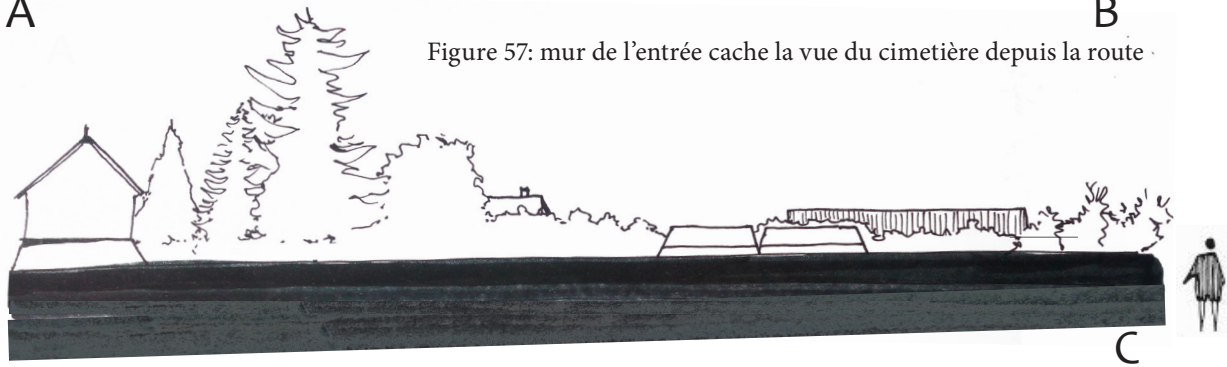


Figure 58: mur plus haut du côté de la maison mitoyenne pour cacher la vue du cimetière

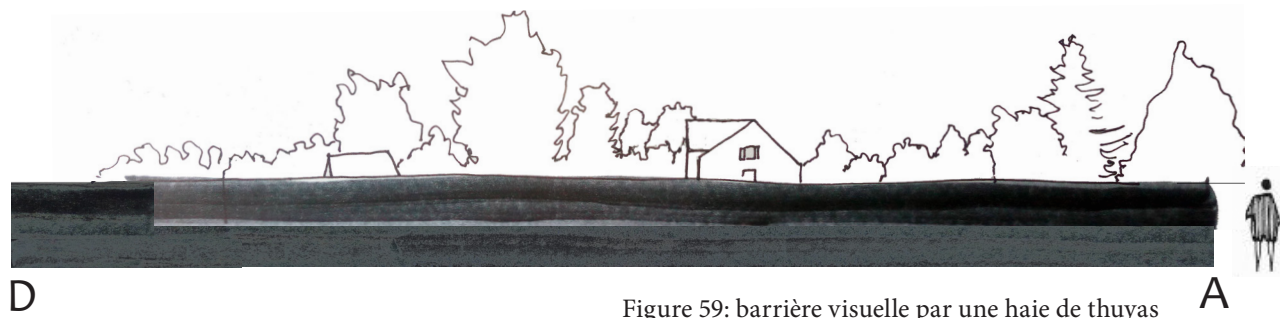


Figure 59: barrière visuelle par une haie de thuyas

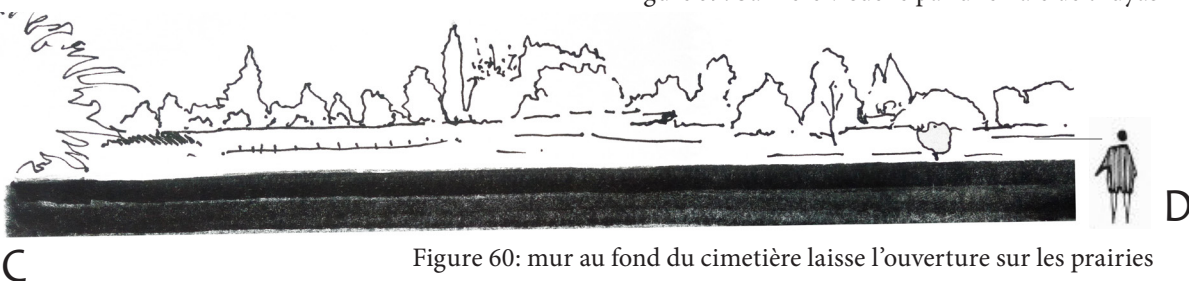


Figure 60: mur au fond du cimetière laisse l'ouverture sur les prairies

### 2.3. Étude du dialogue in-situ / ex-situ

La prairie autour du cimetière est une prairie permanente monospécifique à base de ray grass d'Italie. Elle est utilisée actuellement en pâturage et est ponctuée par quelques arbres isolés, des bosquets et des haies bocagères, à base de feuillus. À l'intérieur du cimetière, le seul espace non minéralisé est le terrain d'attente pour les futures tombes qui est recouvert de pelouse tondu à ras. (figure 62). Visuellement, une continuité de vert se fait ressentir bien qu'écologiquement, la continuité n'est pas assurée.

Du moins, il est intéressant de noter l'évolution de l'aménagement du cimetière entre le côté ancien et le nouveau côté. La nouvelle partie est beaucoup plus végétale. Premièrement, parce qu'elle est entourée, non plus d'un mur en pierre, mais d'une haie de thuya et qu'elle présente une grande pelouse correspondant au terrain d'attente du cimetière. Deuxièmement, on sent une volonté nouvelle d'intégrer le végétal. Le passage d'un paysagiste se fait ressentir du côté de la parcelle des anges et de la zone de dispersion des cendres en vue des massifs paysagés, de grandes qualité d'ailleurs.

### 2.4. Situation de droit

Le plan de secteur nous informe que le cimetière est entouré de terrains constructibles au nord et de terrains agricoles au sud. Dans le futur, les alentours du cimetière pourront accueillir de nouvelles constructions mais la zone de prairie restera obligatoirement agricole. L'ouverture vers la prairie sera maintenue.

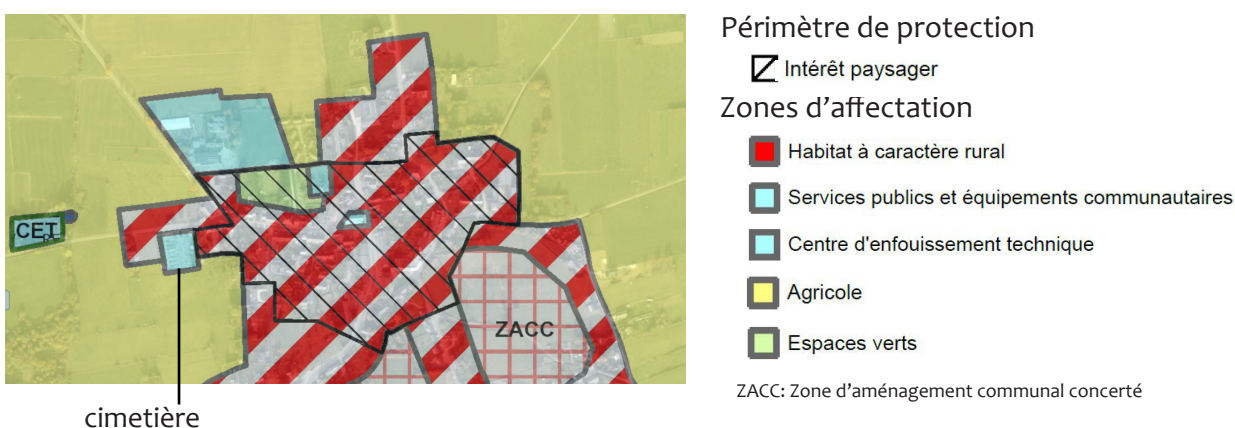


Figure 61: Plan de secteur et sa légende

### 3. Esquisse

Après cette analyse paysagère détaillée, nous venons proposer une esquisse de projet intitulée «se recueillir... des fleurs» (figure 62). Il s'agit d'une intention illustrée sous forme d'une image, une projection visuelle d'une nouvelle ambiance qui pourrait naître au cimetière par une intervention minimale. La volonté est de reconnecter le cimetière au paysage auquel il appartient par des évocations, comme ici la prairie fleurie, qui fait écho à l'ambiance champêtre des alentours. La porte au fond du cimetière est une invitation à franchir la limite, là où déjà une ouverture visuelle nous transporte au loin.

«J'imagine des prairies fleuries dans l'espace enherbé et des fleurs à couper. On irait faire des bouquets au cimetière. Cueillir pour se recueillir.

Les insectes trouveraient une source de nectar dans ce nouvel espace sans produit phytosanitaire. Une porte au fond offrirait un accès direct vers la prairie avec un banc derrière la haie sur lequel on pourrait se retirer et profiter du paysage ouvert face à nous, source de sérénité.»



Figure 62: Cimetière de Baileux, Chimay  
Situation actuelle



«Se recueillir... des fleurs», esquisse  
Projet





## 3.2. PAYSAGES CULTIVÉS: CIMETIÈRE DE BURDINNE, HUY

### 1. Localisation

#### 1.1. À l'Échelle de la Wallonie

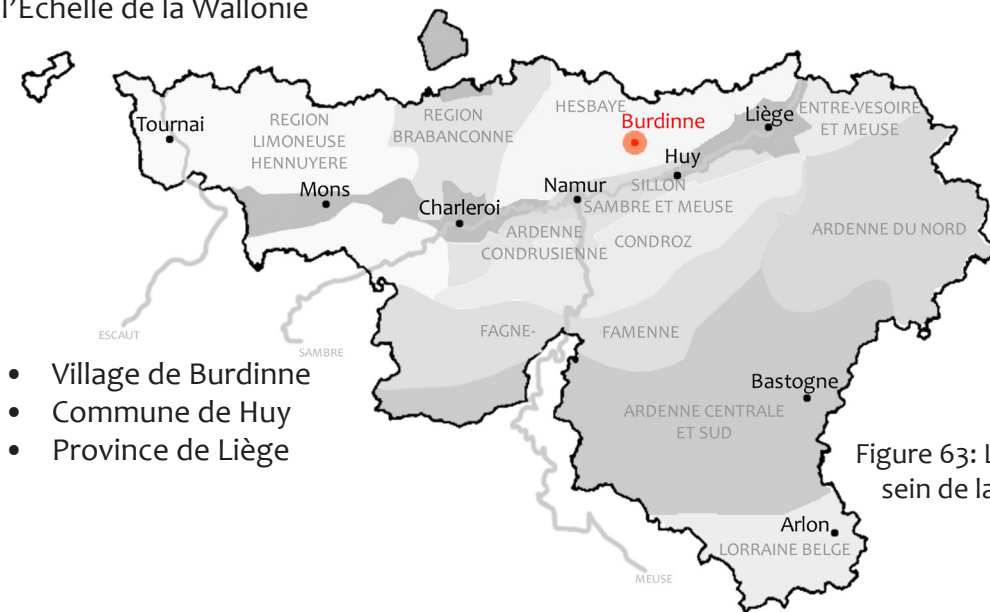


Figure 63: Localisation de Burdinne au sein de la Wallonie et de ses régions biogéographiques

Le plateau hesbignon dans lequel se situe le village de Burdinne est caractérisé par ses paysages de champs ouverts, appelés aussi open field, car peu d'obstacles visuelles arrêtent le regard. La présence dominante de grandes cultures en Hesbaye s'explique par une grande fertilité du sol due à la présence de limon éolien où les dépôts sont particulièrement importants (parfois plus de vingt mètres d'épaisseur). De vastes étendues de terre cultivées forment la matrice agricole au sein de laquelle l'habitat est concentré dans des villages souvent entourés de prairie (maison du tourisme des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne).

#### 1.2. À l'échelle de la ville



Figure 64: carte de 1971



Figure 65: Ancien cimetière paroissial vide, 2018

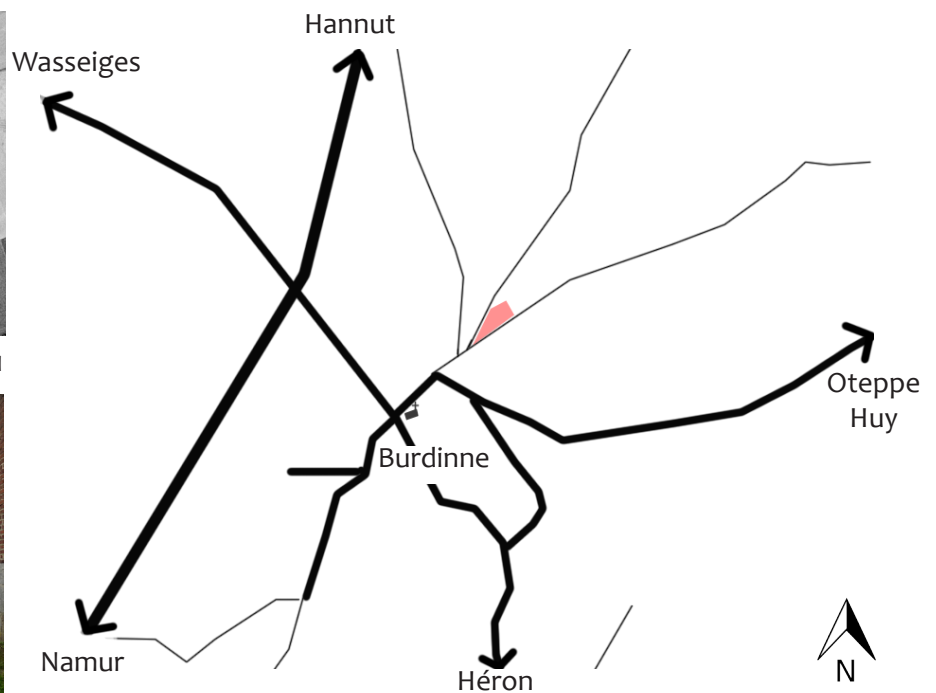


Figure 66: Place du cimetière dans la ville, 2018

L'emplacement actuel du cimetière de Burdinne date du début du XXe siècle (figure 64). Avant, il était situé au centre-ville à côté de l'église où l'on peut encore voir l'espace qu'il occupait, inchangé bien que dépourvu de stèles (figure 65). Son histoire reflète également l'évolution du cimetière qui passe du

centre-ville (paroissial) à sa périphérie (extra-muros). Son nouvel emplacement est très révélateur de la volonté d'exclure et d'isoler au maximum le cimetière du monde des vivants. En effet, il a été implanté à l'endroit le plus perdu des alentours, loin de la vue, entre deux petites routes de campagne très peu empruntées, au milieu des champs (figure 66).

## 2. Analyse paysagère

La nature des paysages environnants au cimetière est exposée par les figures 67, 68, 69 qui reprennent le vocabulaire graphique utilisé dans la partie 2. Elles présentent différentes lectures du paysage sur la zone d'étude d'un rayon d'un kilomètre autour du cimetière. La photo aérienne (figure 67) donne une vision réaliste et détaillée de la zone d'étude. La figure 68, issue des écotopes, propose une première interprétation en mettant en évidence les différentes occupations du sol et ainsi la configuration de la mosaïque paysagère environnante au cimetière. La figure 69 présente un deuxième niveau d'abstraction qui informe des proportions relatives de chaque variable au sein de la zone étudiée.

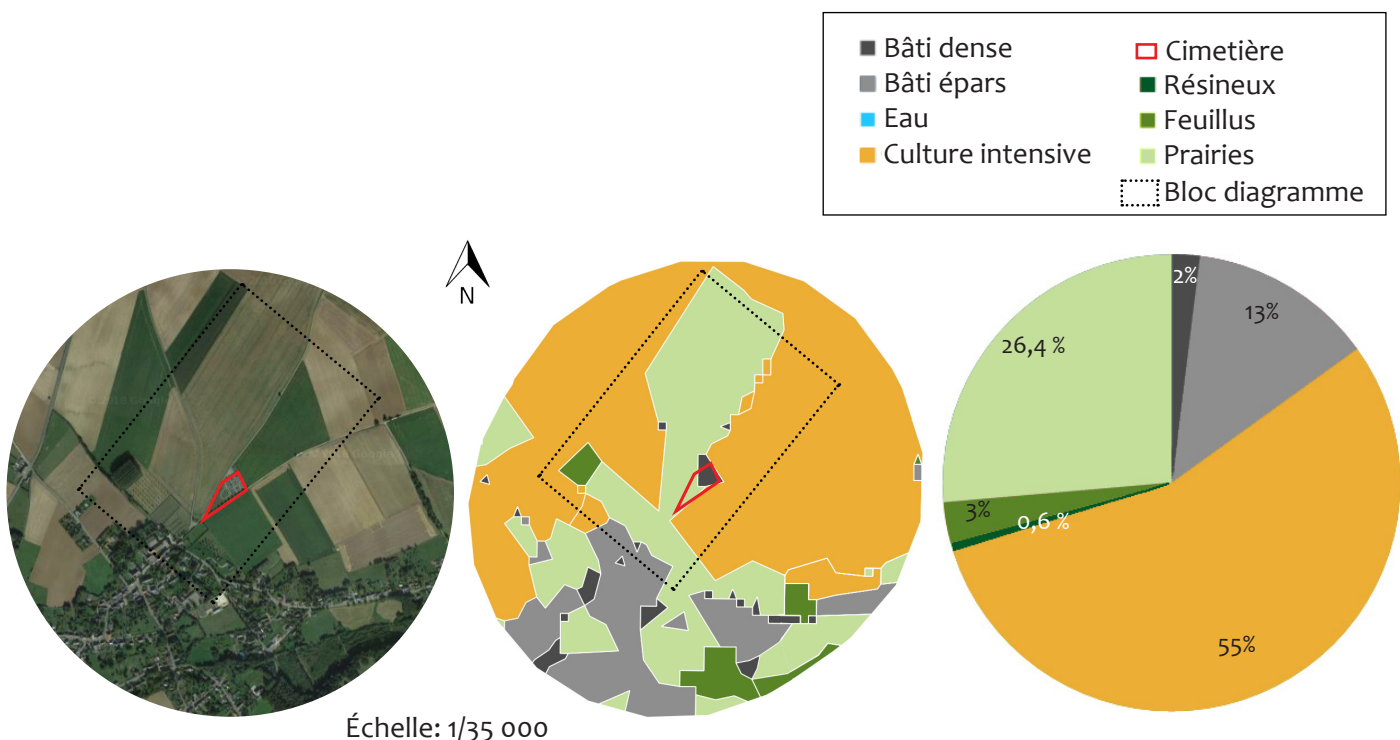


Figure 67: Photo aérienne de google satellite 2017 de la zone tampon d'un kilomètre autour des limites du cimetière de Burdinne.

Figure 68: Ecotope de la zone tampon d'un kilomètre autour des limites du cimetière de Burdinne.

Figure 69: Diagramme des proportions des différentes variables d'occupations du sol au sein de la zone tampon.

degré d'abstraction →

Le cimetière, délimité par un cadre rouge ( figure 67 et 68 ), est situé à l'extérieur du village. Il se trouve à 150 m au nord-est des dernières constructions du village. On peut observer qu'il est séparé du tissu bâti par des prairies et entouré de cultures intensives (figure 68). Il est mis à l'écart de la population, au milieu des champs. Nous allons voir si ce cimetière cherche à s'isoler de son environnement agricole et, si oui, par quel moyen. Constitue-t-il un espace de rupture par rapport à son entourage ou peut-on observer une certaine continuité avec l'ensemble paysager ?

Nous allons découvrir à présent comment le cimetière se dresse dans le paysage cultivé qui l'entoure et comment ce paysage apparaît depuis le cimetière. Ce double point de vue nous permettra de bien comprendre la relation entre les espaces.

## 2.1. Perception du cimetière depuis l'extérieur

Le cimetière de Burdinne est enclavé entre deux routes. Il se présente comme un îlot entouré d'arbres au milieu d'un espace ouvert sans fin ; les champs (figure 70 et 71). En arrivant depuis le village, un grand tilleul, placé au centre de l'axe du cimetière, marque l'espace. Pour l'instant, on ne peut pas deviner qu'il s'agit d'un cimetière. En continuant le chemin, des croix dépassent de l'enceinte et l'on comprend enfin la nature de l'espace. Une haie de troènes, sur la partie nouvelle et un haut mur en briques, sur la partie ancienne (figure 72), marquent la limite du site et le séparent complètement du plateau. Les tilleuls plantés le long de la haie créent une rupture forte avec les monocultures dépourvues d'arbres et d'arbustes. Aucune tombe ni croix ne peuvent être vues depuis l'extérieur du site. La mort est complètement cachée. Il y a deux entrées vers le site, une pour l'extension du cimetière et une pour le cimetière initial. Elles se situent côté nord-est, obligeant l'intéressé à contourner le site pour y accéder.



Figure 70: Première apperçut du cimetière depuis le village



Figure 71: Entouré d'arbres, le cimetière crée une rupture dans le paysage de l'open field



Figure 72: L'entrée du cimetière «ancien»

## 2.2. Perception du paysage depuis le cimetière.

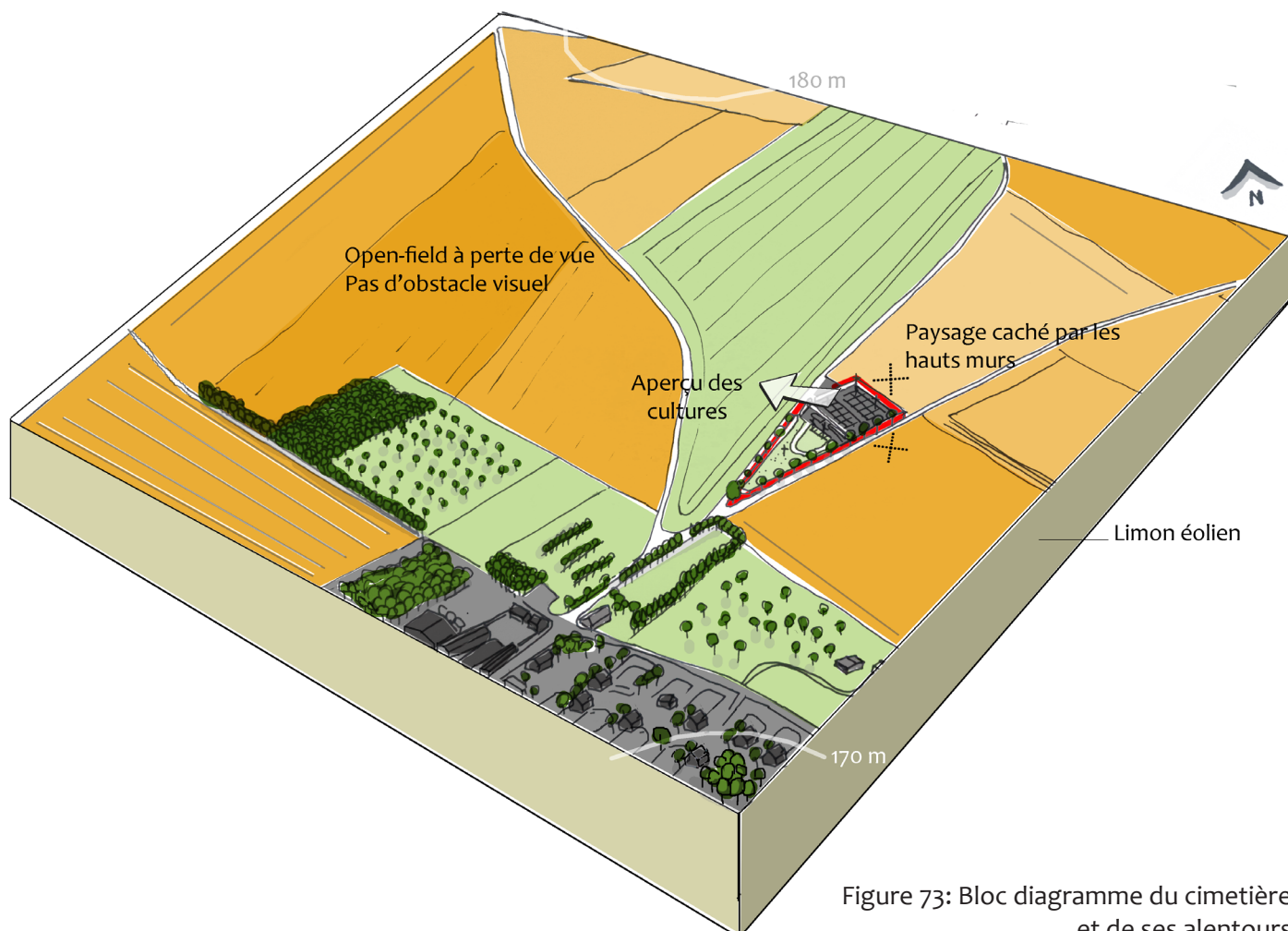


Figure 73: Bloc diagramme du cimetière et de ses alentours

Depuis l'intérieur, les hauts murs bloquent le regard et coupent le visiteur du monde environnant (figure 74 et 75). Sur la partie haute de la partie ancienne, on aperçoit un fragment du paysage agricole ainsi qu'un massif forestier (figure 76). C'est la seule ouverture sur le paysage.



Figure 74 et 75: Aucune perception du paysage environnant



Figure 76: Ouverture sur le paysage

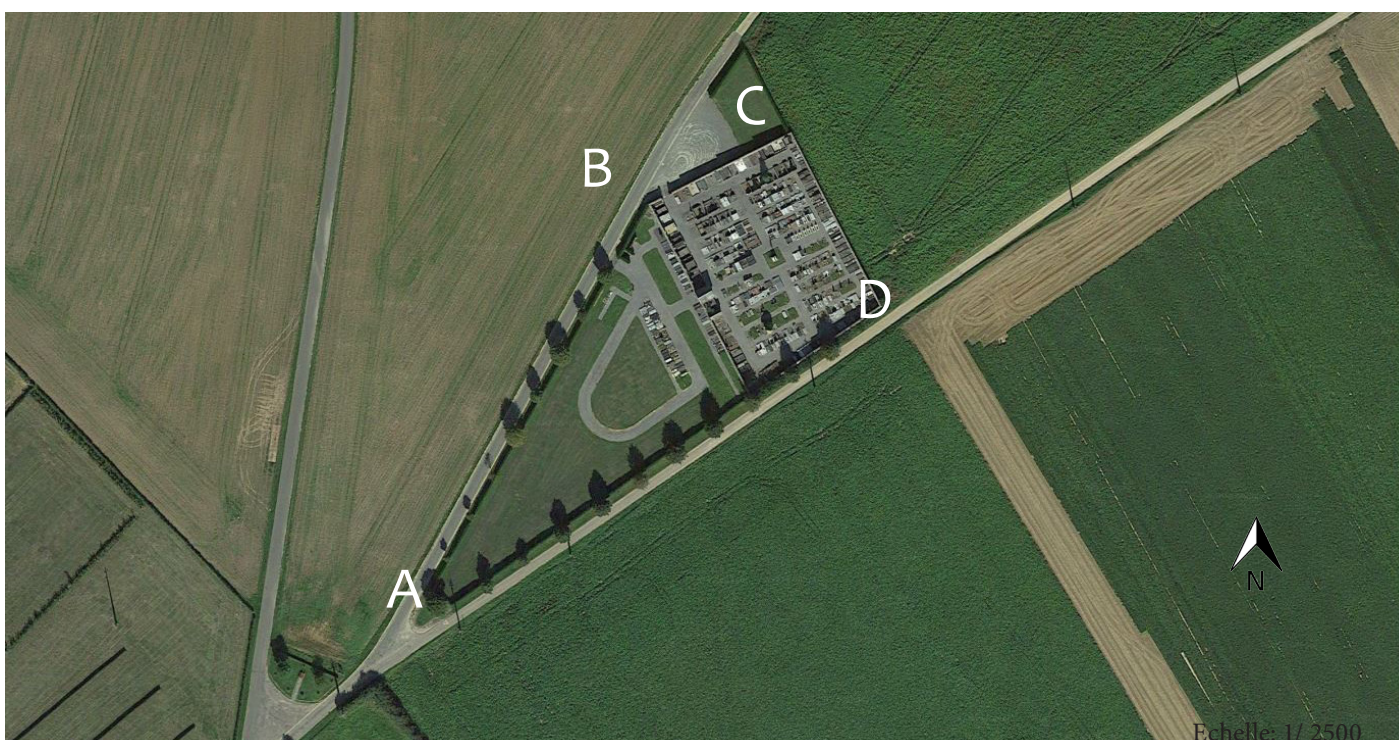
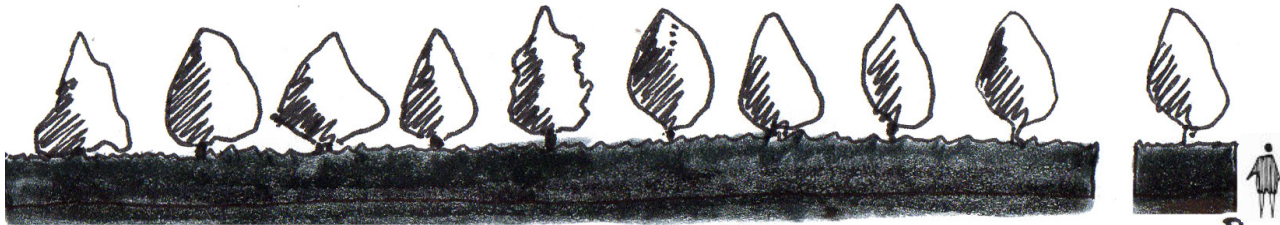
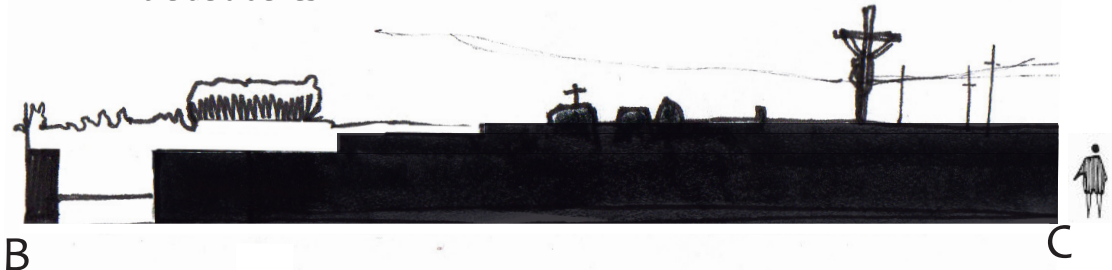


Figure 77: Annotation des angles du mur pour les figures 78,79,80,81



A Figure 78: L'extension du cimetière est bordée d'un alignement de tilleuls et d'une haie de troènes.

B



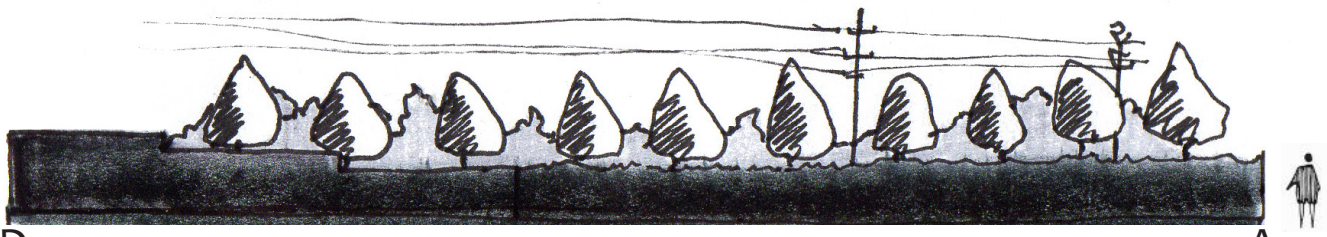
B Figure 79: Mur en palier qui suit la pente du terrain, aperçu des champs et du massif forestier.

C



C Figure 80: Mur en contact direct avec les cultures intensives de betteraves sucrières, aucun élément du paysage apparaît.

D



D Figure 81: L'extension du cimetière est bordée d'un alignement de tilleuls et d'une haie de troènes, des éléments du paysage environnant apparaissent.

A

### 2.3. Étude du dialogue in-situ / ex-situ

Le mur apparaît comme une protection du cimetière vers le monde extérieur et non plus l'inverse. En effet, le paysage de cultures intensives environnant connaît de nombreux traitements chimiques dangereux pour la santé publique. Alors que le mur autour du cimetière avait comme intention initiale de protéger les vivants des risques sanitaires liés à la putréfaction des morts, ici, ce sont les alentours qui s'avèrent toxiques et il vaut mieux protéger les visiteurs et les plantations des herbicides.

La nouvelle partie du cimetière comprend 0,4 ha de pelouse tondue ras (figure 77). Selon la donnée écotope (figure 68) cette surface correspond à une prairie. Or, ce terrain n'est pas utilisé pour nourrir le bétail, ni en pâturage, ni par fauchage une à deux fois par an. Il ne s'agit donc pas d'une prairie, mais d'un gazon sans grand intérêt écologique. Nous ne pouvons pas parler de continuité dans l'occupation du sol. En terme écologique, on peut dire que le cimetière apporte une plus-value grâce aux haies de troènes et à l'alignement de tilleuls dans cet environnement monospécifique.

Au niveau de la partie ancienne du cimetière, les allées en dolomie se présentent comme un élément minéral au sein du tapis vert des champs cultivés et participe à la rupture paysagère entre le cimetière et son contexte.

## 2.4. Situation de droit

L'isolement géographique du cimetière dans le paysage est fort et l'affectation au plan de secteur (figure 82) précise que les terrains alentours sont affectés pour l'agriculture. La situation de droit illustre très bien l'isolat que constitue le cimetière de Burdinne où il apparaît comme une îlot perdu au milieu des champs. Aucune construction ne pourra se faire aux alentours du cimetière. Il est intéressant de remarquer qu'une haie de peupliers (figure 83) avait été plantée et qu'elle a été coupée puisqu'elle n'existe plus aujourd'hui. Aujourd'hui, ce sont les contours de l'extension du cimetière qui ont été plantés d'arbres.

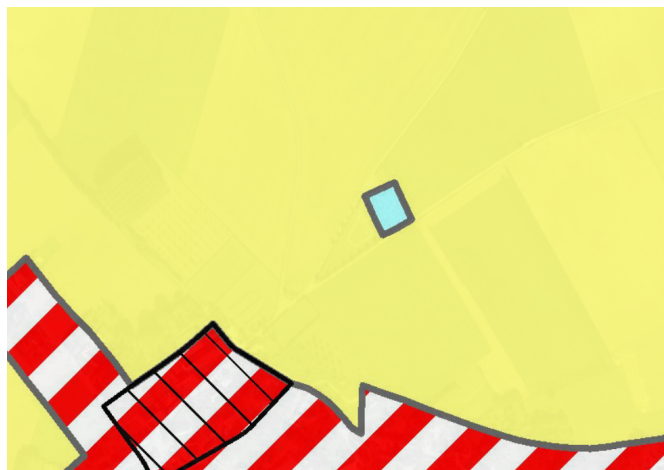


Figure 82: Plan de secteur en vigueur



Figure 83: carte de 1971

## 3. Esquisse

Après cette analyse paysagère détaillée, nous venons proposer une esquisse de projet intitulée «le passage» (figure 84). Il s'agit d'une intention illustrée sous forme d'une image, une projection visuelle d'une nouvelle ambiance qui pourrait naître au cimetière par une intervention minime. La volonté est de reconnecter le cimetière au paysage auquel il appartient par des évocations. Dans ce cas, les coquelicots, plante messicole sont associée à l'agriculture depuis des temps très anciens. Dans le projet, il accompagne le visiteur dans le passage entre le monde des morts et des vivants. Depuis l'église, le cortège pourrait aller directement au cimetière par l'extension.

J'imagine d'ouvrir le cimetière depuis son axe principal, de le replacer dans la continuité de la ville, de la vie. De cette manière, le tilleul marque l'entrée du site et le visiteur traverse la pelouse transformée en champs de fleurs, ici des coquelicots, qui rappellent le milieu agricole dans lequel il se trouve. Les mêmes fleurs pourraient être plantées le long du chemin créant un lien entre l'extérieur et l'intérieur du site.



Figure 84: Cimetière de Burdinne, Huy  
Situation actuelle



«Le passage», esquisse  
Projet

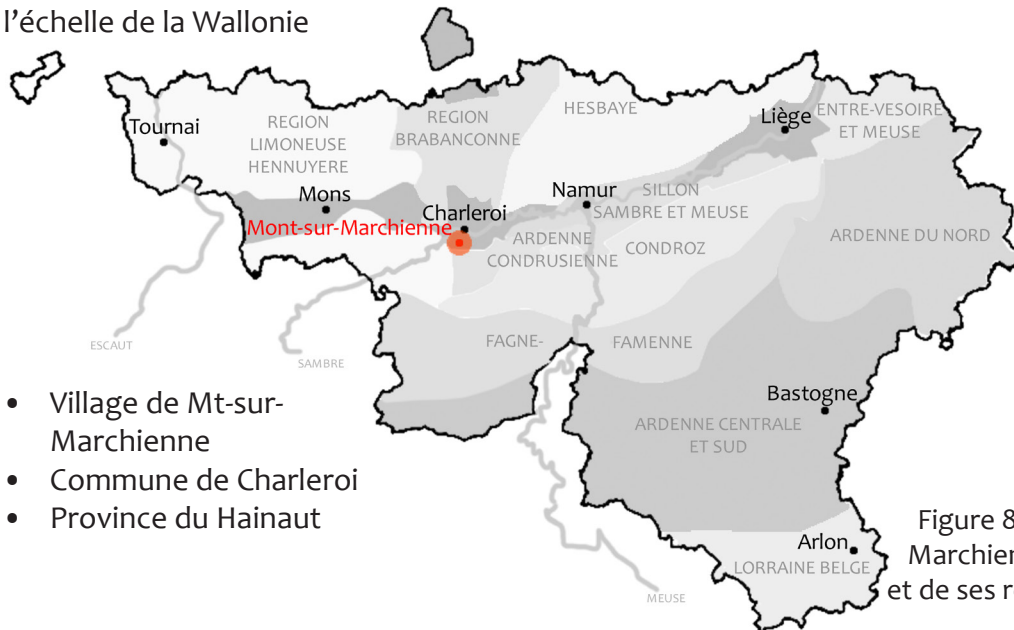




### 3.3. PAYSAGES BÂTIS: CIMETIÈRE DE MONT-SUR-MARCHENNE, CHARLEROI

#### 1. Localisation

##### 1.1. À l'échelle de la Wallonie



- Village de Mt-sur-Marchienne
- Commune de Charleroi
- Province du Hainaut

Figure 85: Localisation de Mt-sur-Marchienne au sein de la Wallonie et de ses régions biogéographiques

La ville de Charleroi, située au sein du sillon Sambre et Meuse, présente des paysages d'urbanisation dense où se mêlent habitat et industrie lourde, tranchant avec la physionomie majoritairement rurale des ensembles paysagers alentours. Mont-sur-Marchienne est une section de la ville de Charleroi située dans sa partie sud, comprenant une mosaïque de prairies et de cultures sur laquelle sont venus se développer des zones d'habitation le long des voiries.

##### 1.2. À l'échelle de la ville

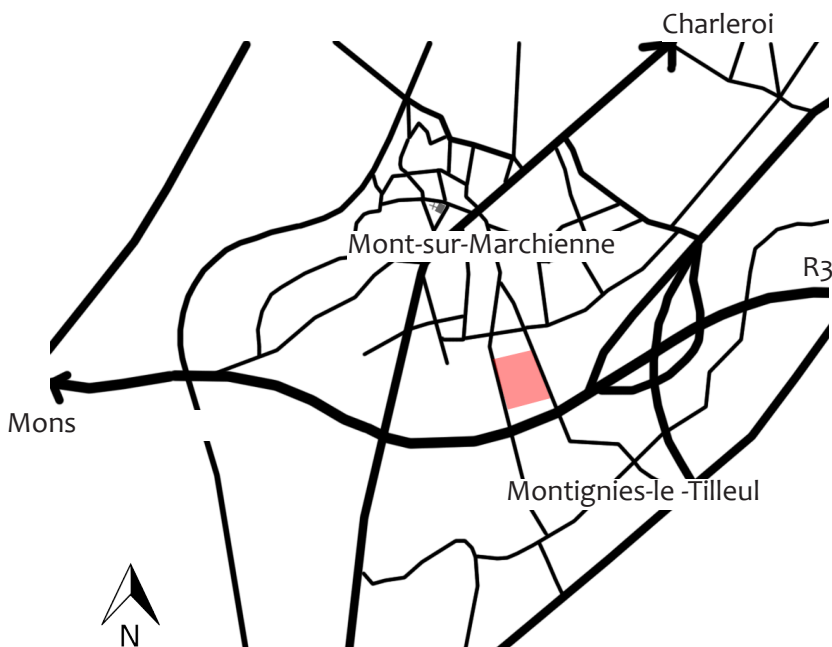


Figure 86: Place du cimetière dans la ville, 2018



Figure 87: carte de 1971



Figure 88: carte de 1994

Le cimetière de Mont-sur-Marchienne est situé aux abords du ring R3 qui contourne Charleroi (figure 86). À priori, il ne se situe pas dans une zone privilégiée de la ville si l'on imagine les nuisances liées à l'autoroute et le cadre environnant. Le site est longé par deux routes depuis lesquelles on peut accéder au cimetière. Il est intéressant de remarquer que lorsque le cimetière a été installé ici, au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'autoroute R3 n'existait pas et la forêt non plus (figure 87). La construction du ring R3 dans les an-

nées nonantes s'accompagne de la plantation d'une forêt pour protéger le site des nuisances de la route (figure 88). Le cimetière, situé en fin de zone urbanisée, était ouvert sur les champs alors qu'aujourd'hui, il est cerné de tout côté, soit par des routes, des habitations ou une zone densément boisée inaccessible depuis le cimetière. Le cimetière n'a pas été mis volontairement à côté de l'autoroute, c'est l'autoroute qui s'est développée à côté du cimetière. Toujours est-il que le cimetière côtoie une infrastructure lourde et bruyante.

## 2. Analyse paysagère

La nature des paysages environnants au cimetière est exposée par les figures 89, 90, 91 qui reprennent le vocabulaire graphique utilisé dans la partie 2. Elles présentent différentes lectures du paysage sur la zone d'étude d'un rayon d'un kilomètre autour du cimetière. La photo aérienne (figure 89) donne une vision réaliste et détaillée de la zone d'étude. La figure 90, issue des écotopes, propose une première interprétation en mettant en évidence les différentes occupations du sol et ainsi la configuration de la mosaïque paysagère environnante au cimetière. La figure 91 présente un deuxième niveau d'abstraction qui informe des proportions relatives de chaque variable au sein de la zone étudiée.

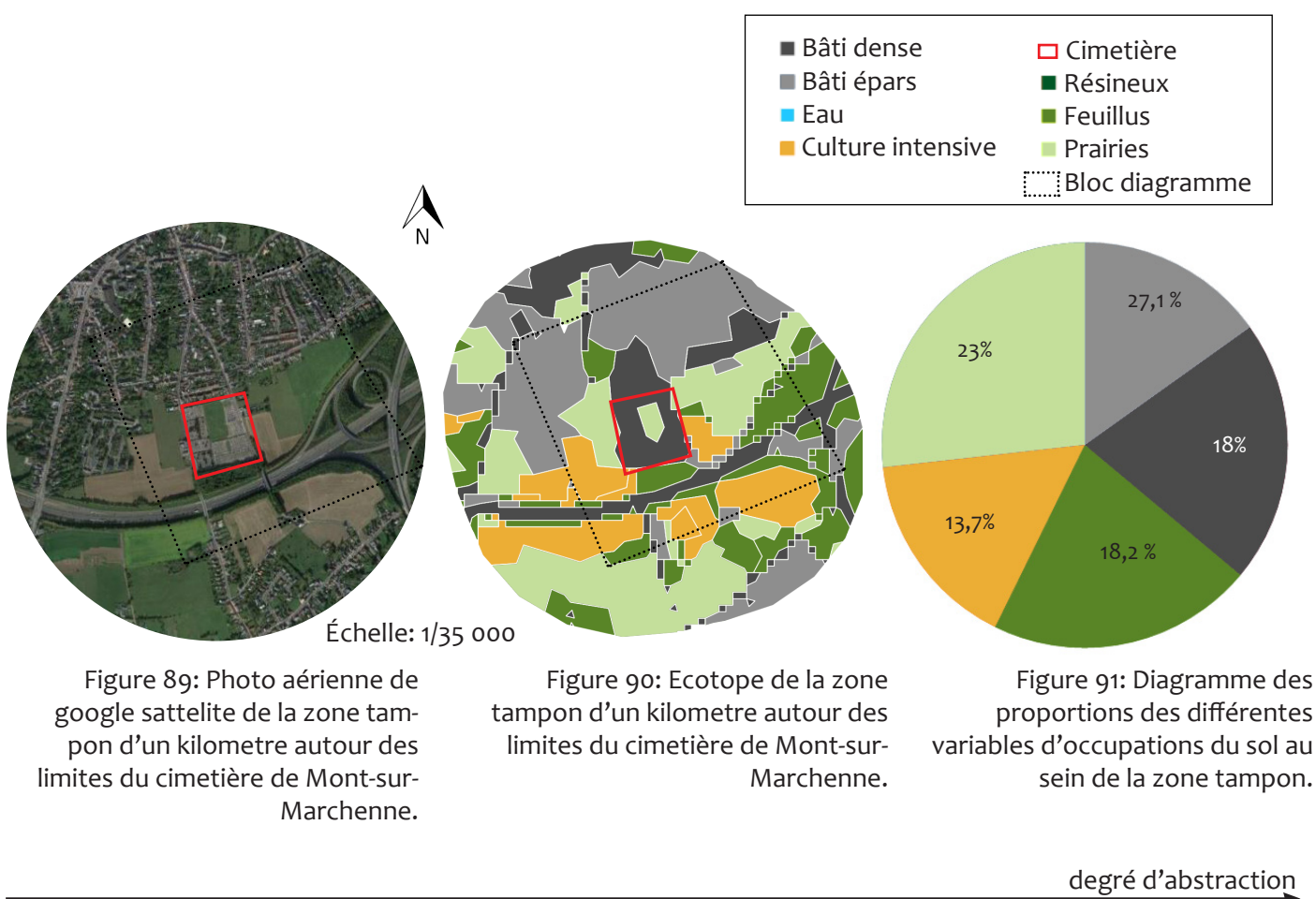


Figure 89: Photo aérienne de google satellite de la zone tampon d'un kilomètre autour des limites du cimetière de Mont-sur-Marchenne.

Figure 90: Ecotope de la zone tampon d'un kilomètre autour des limites du cimetière de Mont-sur-Marchenne.

Figure 91: Diagramme des proportions des différentes variables d'occupations du sol au sein de la zone tampon.

La mosaïque paysagère dans laquelle se trouve le cimetière est très morcelée avec des tâches de prairie, de cultures intensives ainsi qu'une zone forestière (feuillus) et une zone densément bâtie. Il est intéressant de remarquer que le cimetière, lui même, est défini comme une zone de bâti dense avec en son centre, un espace de prairie. Pour un cimetière représentatif du type 3 dominé par un paysage bâti, les alentours directs du site semblent plutôt agricole. Nous allons voir comment si ce cimetière est si représentatif du paysage

Nous allons découvrir à présent comment le cimetière se dresse dans le paysage bâti qui l'entoure et comment ce paysage apparaît depuis le cimetière. Ce double point de vue nous permettra de bien comprendre la relation entre les espaces.

## 2.1. Perception du cimetière depuis l'extérieur

Le cimetière de Mont-sur-Marchienne est situé entre deux routes longées par des zones de stationnement. Du côté est, un mur de 200 m court le long du cimetière donnant une impression très forte d'une frontière imposante (figure 92). Du côté ouest, plusieurs limites différentes se succèdent, une haie, un mur en briques, un mur en béton indiquant les différentes phases de construction avec les extensions. D'ailleurs, il y a quatre entrées de ce côté et, une, de l'autre côté. C'est donc un espace que l'on peut traverser, ce qui est rare dans les cimetières. Les thuyas sont des arbres que l'on retrouve beaucoup dans les cimetières, comme les ifs, ils symbolisent l'éternité (figure 93). Ils sont des marqueurs importants qui permettent d'identifier un cimetière dans le paysage.



Figure 92: limite Est du site



Figure 93: limite ouest du site

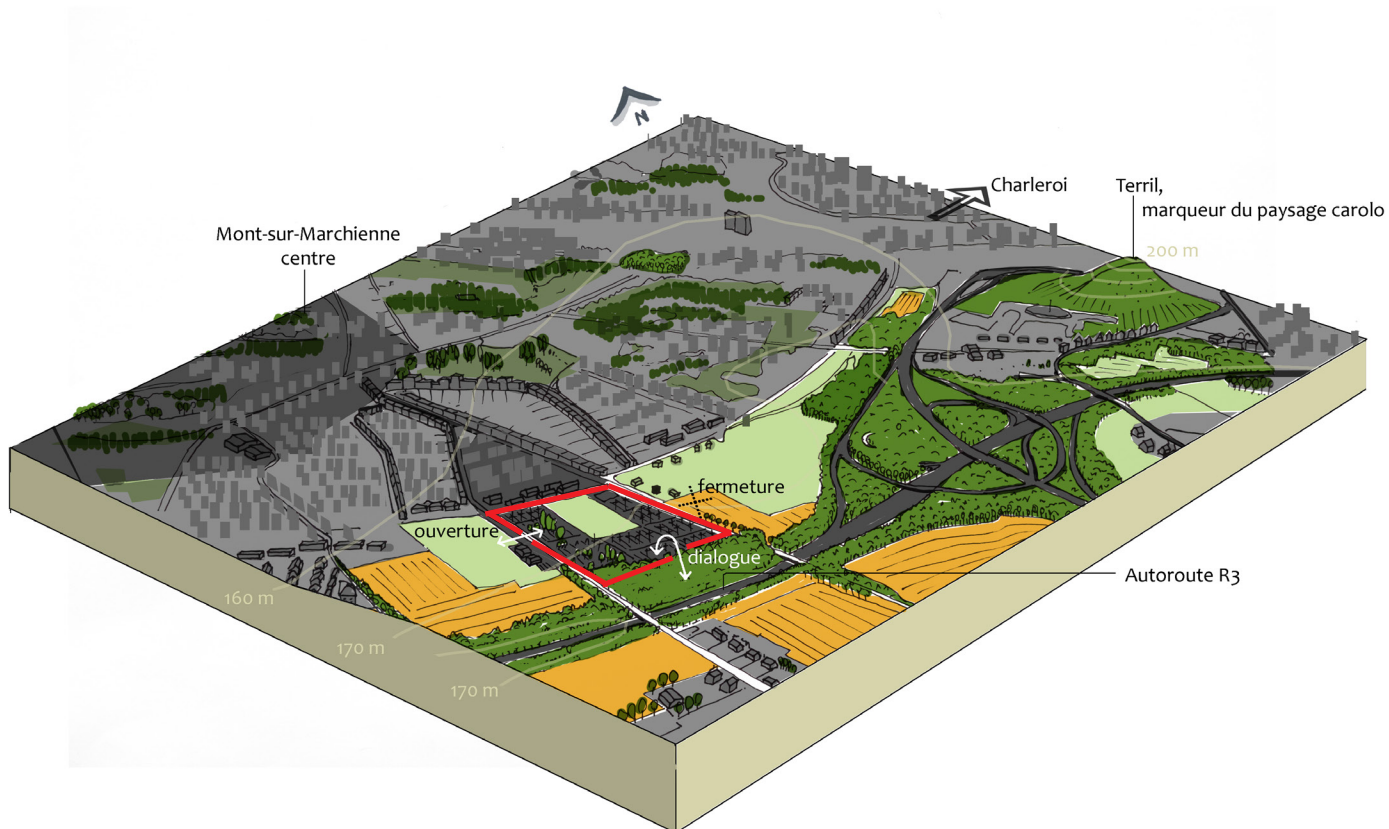


Figure 94: Bloc diagramme du cimetière et de ses alentours

## 2.2. Perception du paysage depuis le cimetière.

Une fois franchie une des nombreuses portes du cimetière, certains éléments du paysage restent visibles. Premièrement la forêt, qui apporte un arrière-plan verdoyant et qui contraste avec les tombes fortement minérales (figure 95). Mis à part du côté boisé, le cimetière est entouré de hauts murs cherchant à se protéger des regards et à limiter l'accès. Certaines habitations se distinguent au loin (figure 97) alors que d'autres sont en contact direct avec l'enceinte du site (figure 96). Vu la grandeur du cimetière, les éléments du paysage se dessinent depuis l'autre extrémité du site et paraissent lointains. La dominance de bâti épars dans ce paysage caractéristique du type 3 ne se fait pas ressentir. Le cimetière est surtout entouré de prairies, peu visibles depuis le site. Un des éléments marquant à l'intérieur du site est une pelouse de plus d'un hectare au centre du cimetière (figure 98). Il s'agit du terrain prévu pour les défunts à venir. Cette pelouse crée un immense espace qui distancie très fort la nouvelle partie de l'ancienne. Elle crée un grand vide sans aucune accroche visuelle ni ouverture intéressante et plonge le visiteur dans une triste monotonie.

La mise en scène du cimetière est loin d'être bucolique, les bruits de l'autoroute parviennent sur le site et nous rappellent que nous sommes en périphérie de Charleroi, une des plus grandes agglomérations wallonnes.



Figure 95: dialogue entre le bois et le cimetière



Figure 96: proximité avec l'habitat



Figure 97: aperçut des habitats au loin

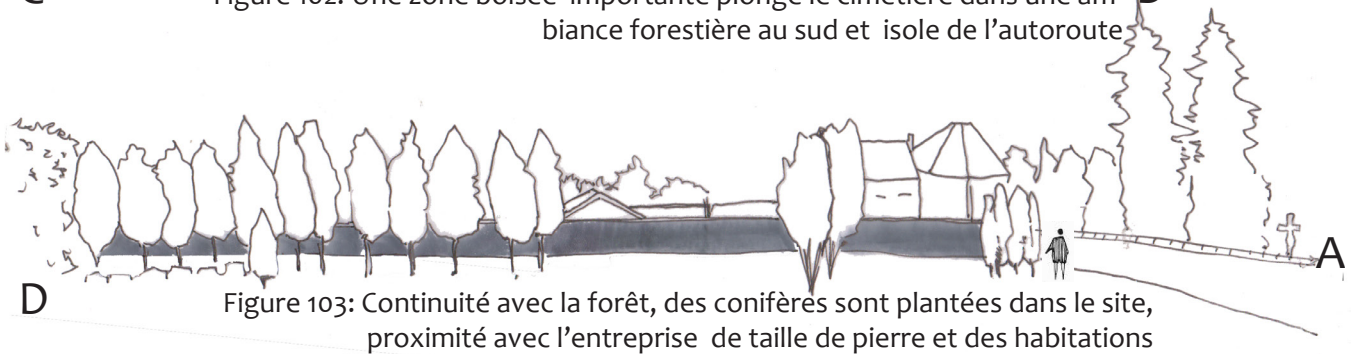
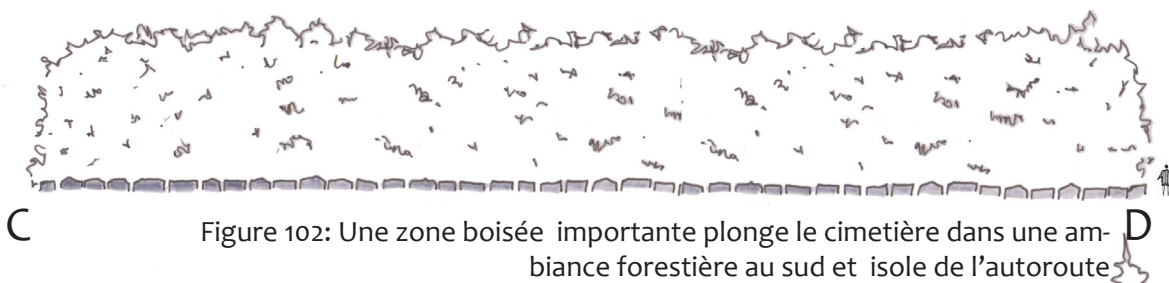


Figure 98: aperçut des habitats au loin , la pelouse est le terrain de réserve



Figure 99: Annotation des angles du mur pour les figures 100, 101, 102, 103

N 1/2500



### 2.3. Étude du dialogue in-situ / ex-situ

Le cimetière ne m'est pas apparu comme un élément isolé malgré les hauts murs qui l'entourent. Les routes qui le longent sont des zones de passage et les habitations sont à proximité directe avec le site. Il s'agit ici d'un prolongement, d'une continuité de la ville. Il y a un arrêt de bus et de la circulation. On peut également remarquer la présence d'activités connexes comme ici l'entreprise de taille de pierre. Il semble qu'il y ait moins de distanciation avec la mort que dans les autres cas, sûrement plus pour des raisons foncières que morales qui expliquent l'implantation d'habitats à proximité. Le cimetière est plus intégré que les cas d'étude précédents, pourtant, il offre une vision très fonctionnelle de la mort sans aucune poésie.

### 2.4. Situation de droit

Le plan de secteur (figure 104) nous apprend que toute la partie à l'ouest du cimetière est affectée à l'habitat. Des constructions vont probablement fleurir de ce côté intégrant encore davantage le site dans le tissu urbain dense.



Figure 104: Plan de secteur

Zones d'affectation



Services publics et équipements communautaires

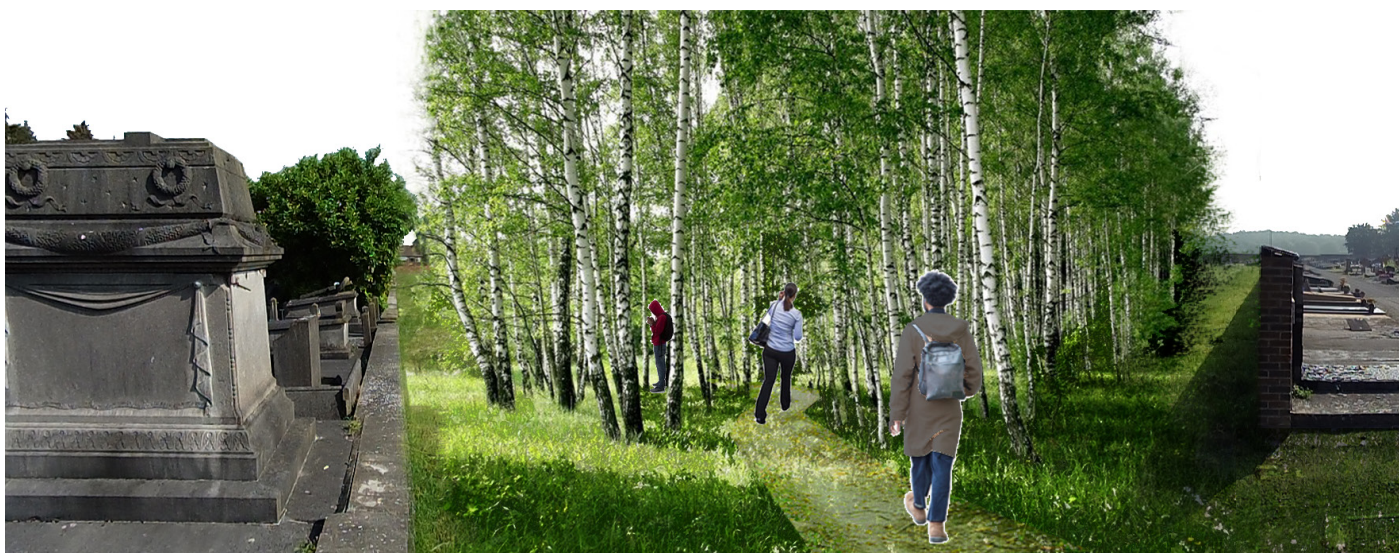
### 3. Esquisse

Après cette analyse paysagère détaillée, nous venons proposer une esquisse de projet intitulée «Oasis», (figure 105) en référence à un espace de végétation au milieu du désert. En effet, la forêt qui est dessinée offrirait un espace de refuge et d'ombre dans ce paysage funéraire minéral et hostile. À l'image de nombreux cimetières urbains, qui sont plantés d'arbres, le cimetière de Mont-sur-Marchienne pourrait présenter un espace arboré propice au recueillement, à la balade. De plus, il pourrait accueillir les cendres des défunts qui ont choisi la crémation comme pratique funéraire, tout en sachant que cette pratique touchait plus de 50% des Belges en 2015 et continue d'augmenter.

J'imagine une forêt de bouleaux dans l'immense espace enherbé actuel. Les troncs blancs, comme des stèles, offrirait une ambiance particulière et permettraient de disperser les cendres des défunts aux pieds des arbres. Les visiteurs pourront profiter de l'ombre du feuillage en été, des couleurs automnales à la Toussaint et du graphisme des écorces, quand en hiver, la forêt dénudée nous rappelle le temps qui passe et le cycle de la vie auquel nous appartenons, passer sur cette terre.



Figure 105: Cimetière de Mont-sur-Marchienne, Charleroi  
Situation actuelle



«Oasis», esquisse  
Projet





### 3.4. PAYSAGES BOISÉS: CIMETIÈRE DE SOVIMONT, FLOREFFE

#### 1. Localisation

##### 1.1. À l'échelle de la Wallonie

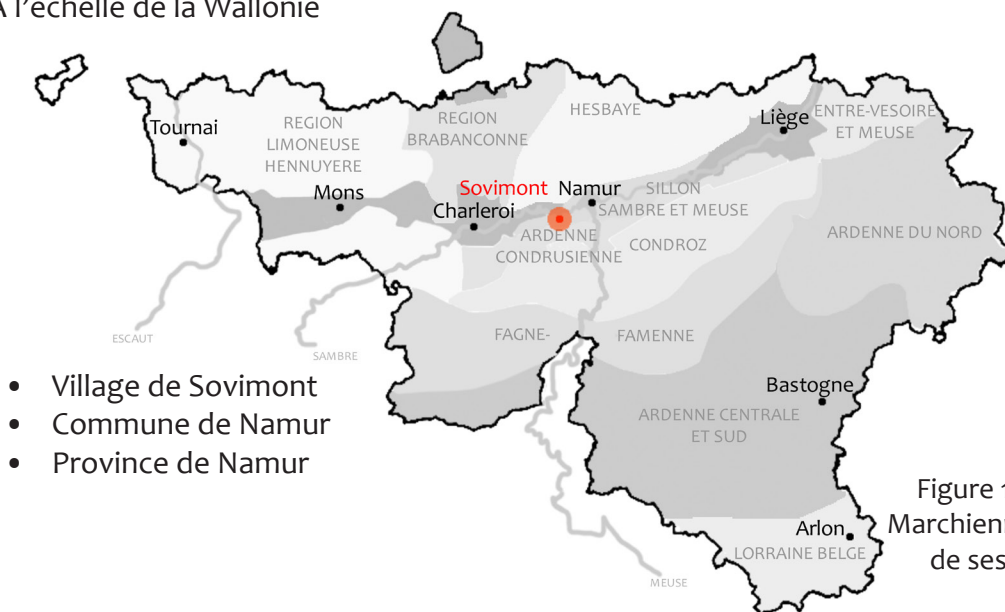


Figure 106: Localisation de Mt-sur-Marchienne au sein de la Wallonie et de ses régions biogéographiques

Floreffe est caractérisé par la plaine alluviale de la Sambre qui sépare la ville en deux parties au relief important. Les bois occupent des zones à forte déclivité, des tronçons sur la rive de la Sambre et des zones au sol peu apte. Aux abords immédiats des villages, les prairies prédominent et permettent un élevage bovin.

##### 1.2. À l'échelle de la ville

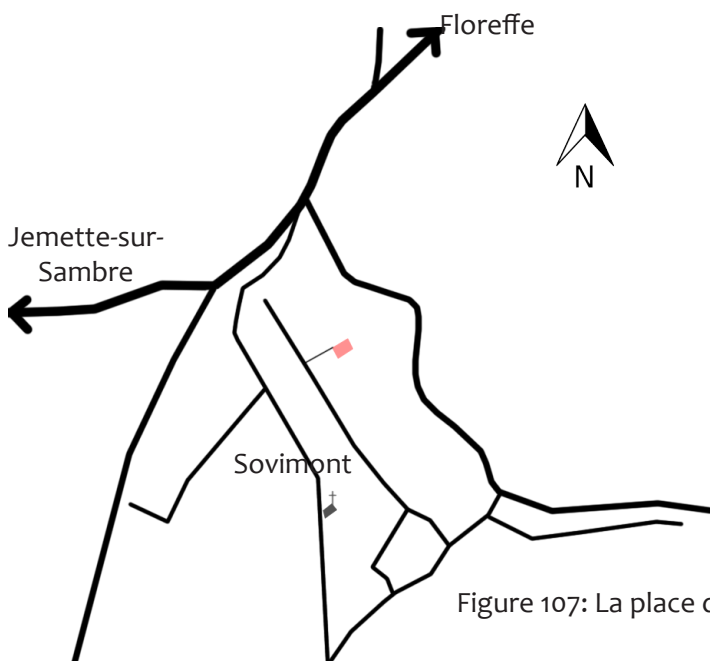


Figure 107: La place du cimetière dans la ville, 2018

Le cimetière de Sovimont est situé à l'issue d'un petit chemin qui s'arrête après le cimetière, là où débute la forêt, c'est une impasse. (figure 107). Cela signifie qu'il est dans une position de retrait et que passer au cimetière requiert d'une volonté propre, d'un déplacement spécifique vers ce lieu. En d'autres mots, on n'y passe pas parce qu'il est sur le chemin.

## 2. Analyse paysagère

La nature des paysages environnants au cimetière est exposée par les figures 108, 109, 110 qui reprennent le vocabulaire graphique utilisé dans la partie 2. Elles présentent différentes lectures du paysage sur la zone d'étude d'un rayon d'un kilomètre autour du cimetière. La photo aérienne (figure 108) donne une vision réaliste et détaillée de la zone d'étude. La figure 109, issue des écotopes, propose une première interprétation en mettant en évidence les différentes occupations du sol et ainsi la configuration de la mosaïque paysagère environnante au cimetière. La figure 110 présente un deuxième niveau d'abstraction qui informe des proportions relatives de chaque variable au sein de la zone étudiée.

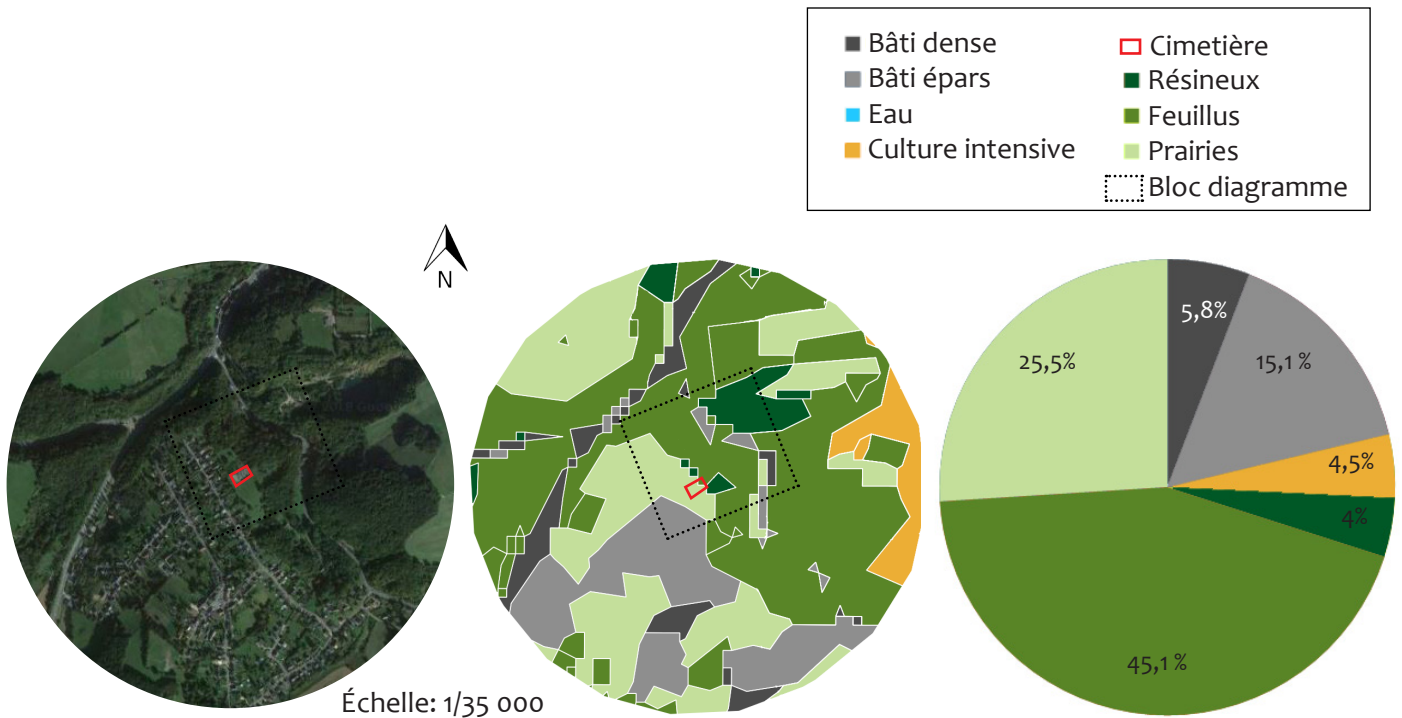


Figure 108: Photo aérienne de google satellite de la zone tampon d'un kilomètre autour des limites du cimetière de Sovimont.

Figure 109: Ecotope de la zone tampon d'un kilomètre autour des limites du cimetière de Sovimont.

Figure 110 Diagramme des proportions des différentes variables d'occupations du sol au sein de la zone tampon.

degré d'abstraction →

Situé à la limite entre le village et le coteau forestier, le cimetière de Sovimont est entouré d'une prairie au sud-est et d'un vignoble au nord-ouest. Il est placé en haut du plateau en contact direct avec la forêt et domine la vallée boisée qu'il jouxte. Les cultures intensives ainsi que le bâti dense sont très peu représentés dans le paysage environnant au cimetière.

Nous allons découvrir à présent comment le cimetière se dresse dans le paysage boisé qui l'entoure et comment ce paysage apparaît depuis le cimetière. Ce double point de vue nous permettra de bien comprendre la relation entre les espaces.

## 2.1. Perception du cimetière depuis l'extérieur

Le cimetière est caché à l'écart du village, derrière les maisons et, la route pour y accéder est minuscule (figure 114). Une fois la route empruntée, un mur brique de dresse dans la perspective du chemin dans un cadre forestier au milieu des prairies (figure 111). L'endroit est extrêmement calme. Bien que le cimetière soit isolé géographiquement de toute sorte de nuisance, il présente un mur qui cache sa partie interne de la vue et de l'accès. Aucun symbole religieux ni référence à la mort n'est visible depuis l'extérieur.



Figure 111: Découverte du cimetière depuis le petit chemin



Figure 112: Lisière de forêt



Figure 113: Chevaux derrière le site

## 2.2. Perception du paysage depuis le cimetière.

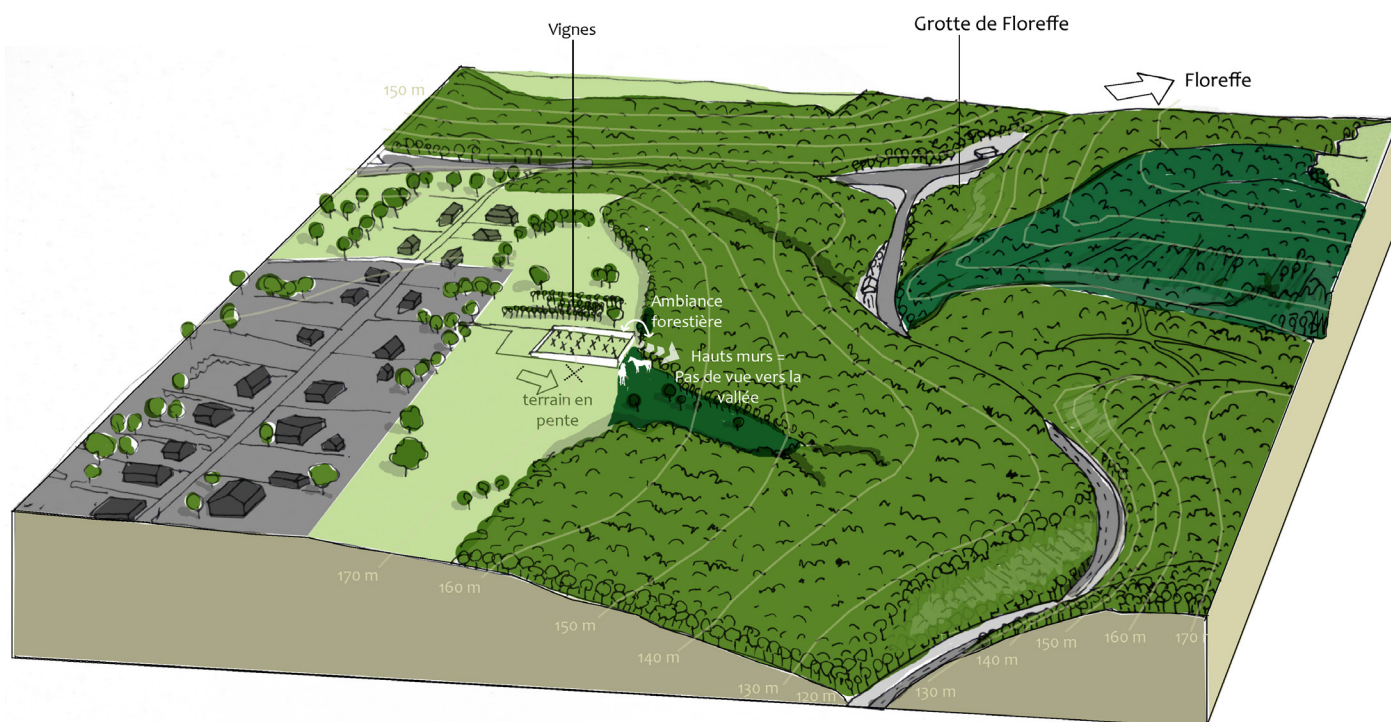


Figure 114: Bloc diagramme du cimetière et de ses alentours

Depuis l'intérieur du site, les hauts murs ne permettent pas de profiter de la vue plongeante vers la vallée (figure 115). On ressent la présence de la forêt, on entend les oiseaux. Le calme règne. Malgré le cadre naturalisé dans lequel se situe le cimetière, ce dernier ne s'ouvre pas sur le paysage environnant.



Figure 115: Aperçu du paysage depuis le cimetière

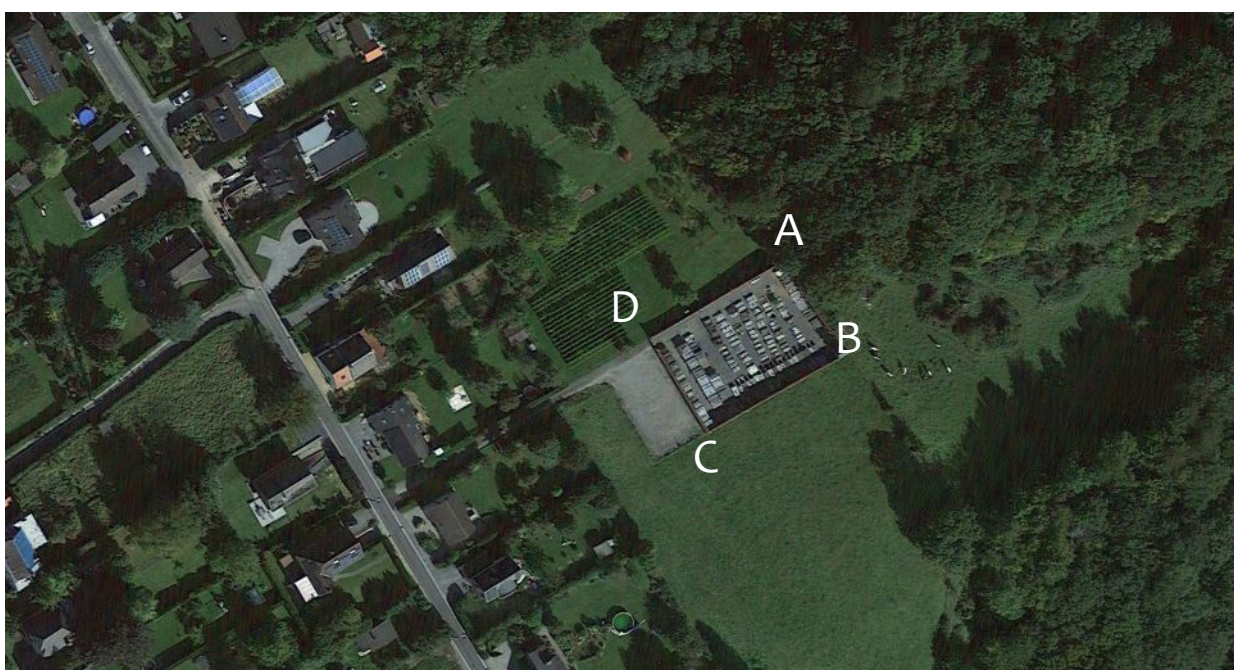


Figure 116: Annotation des angles du mur pour les figures 117, 118, 119, 120

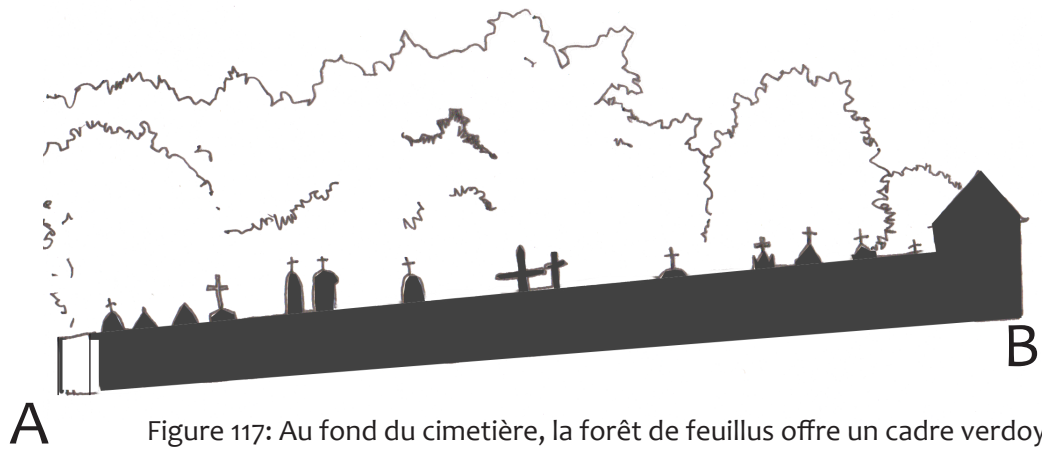


Figure 117: Au fond du cimetière, la forêt de feuillus offre un cadre verdoyant au site mais aucune vue ne se dégage sur la vallée et sur les chevaux en contrebas



Figure 118: La prairie est cachée par le mur

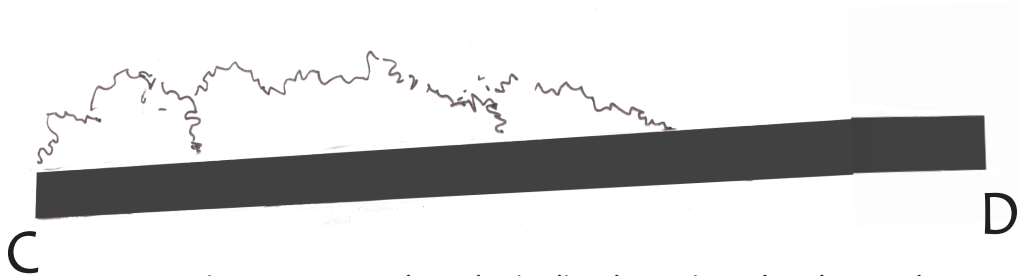


Figure 119: Les arbres des jardins des maisons les plus proches sont visibles

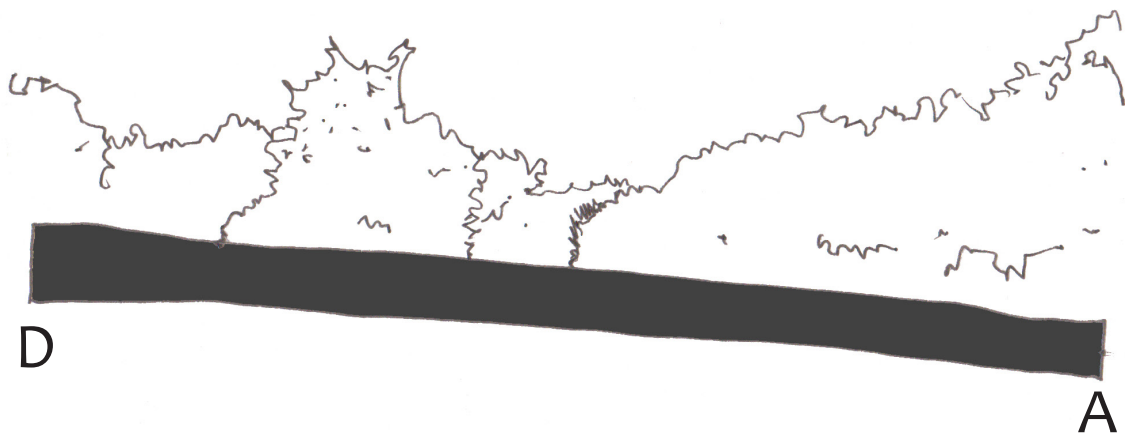


Figure 120: Cadre forestier luxuriant

### 2.3. Étude du dialogue in-situ / ex-situ

Bien que le cimetière soit isolé géographiquement de toute sorte de nuisance, il présente un mur qui cache sa partie interne de la vue et de l'accès. Sa position en hauteur de vallée n'est pas mise en valeur, aucune perspective ne s'ouvre vers le lointain. Il s'agit d'un lieu très confiné refermé sur lui-même bien que le cadre environnant soit tout à fait romantique. La forêt plonge le site dans une ambiance bucolique, la verticalité des arbres et leur feuillage est propice au recueillement.

### 2.4. Situation de droit



Nous voyons que la zone en contact direct avec le cimetière restera en affectation agricole, tout comme la forêt restera un espace arboré. Il n'est donc pas prévu que de nouvelles habitations viennent s'implanter à côté du site. La situation de retrait du cimetière et sa place de cimetière de paysage boisé est amené à perdurer.

Figure 121: Plan de secteur

## 3. Esquisse

Après cette analyse paysagère détaillée, nous venons proposer une esquisse de projet intitulée «Viridarium» (figure 122). Ce terme est emprunté de la civilisation romaine, le mot latin signifiait également verger et cimetière dans lequel « les tombes alignées sont séparées par des arbres soigneusement taillés. Pommés, poires, mûres, pêches, prunes, pins, sorbiers, nèfles, cerises, lauriers, châtaignes, figues, coings, noisettes, amandes et noix y poussent. Bien enclos, il fait écho au jardin de l'Éden, au paradis perdu, et préfigure le jardin de tous les jardins : le Paradis céleste.» (Sauto, 2006).

J'imagine les murs du cimetière devenir de parfaits supports pour des arbres fruitiers. À l'abri du vent, profitant de la chaleur du mur en briques, les conditions semblent idéales. La récolte des fruits serait une nouvelle activité du cimetière et pourrait accompagner le fleurissement des tombes à la Toussaint. Et si les cimetières devenaient des réserves d'anciennes variétés fruitières en réaction à la perte massive annoncée par natagora: «La superficie des vergers hautes tiges passe approximativement de 20 000 hectares en 1950 à 800 hectares en 1978, soit une diminution de 96 %.»

À l'intérieur du cimetière, le verger ferait écho à la forêt et les vignes palissées situées au delà des murs. Le dialogue entre les espaces se tisserait à travers le végétal.



Figure 122: Cimetière de Sovimont, Floreffe  
Situation actuelle



«Viridarium», esquisse  
Projet





Nous venons de voir, à travers les quatre cas d'étude, que le cimetière actuel est placé en position de retrait (les exemples de Burdinne et Sovimont l'illustrent bien) par rapport à la ville. Ce retrait est marqué par sa place physique sur le territoire mais également par les mécanismes d'isolement qu'il met en place, dont le mur est l'exemple le plus flagrant.

En effet, nous pouvons remarquer que tous les cimetières étudiés sont entourés d'une enceinte. Ils affirment la propriété du pouvoir public et constituent une obligation de salubrité publique m'apprend Xavier Deflorenne lors de la formation « gestion des cimetières et du patrimoine funéraire ». Le fameux décret du 23 Prairial an XII du 12 juin 1804 relatif au lieu d'inhumation en fait d'ailleurs mention : « Les terrains les plus élevés et exposés au nord seront choisis de préférence; ils seront clos de murs de deux mètres au moins d'élévation. On y fera des plantations, en prenant les précautions convenables pour ne point gêner la circulation de l'air. » La loi oblige ainsi les cimetières à être clôturés, initialement pour protéger les vivants des morts, aujourd'hui peut être pour l'inverse comme dans le cas de Burdinne, par exemple.

La position du cimetière sur un terrain en hauteur n'a pas été observée, il est souvent au même niveau que les alentours. En terme de topographie, les terrains des cimetières sont souvent aplanis et ne présentent pas de relief particulier. L'exposition nord du cimetière ne se vérifie pas dans les exemples étudiés. Il en est de même pour les plantations. Les cimetières de Baileux (coté ancien), de Burdinne et de Sovimont ne comptent pas un seul arbre ni arbuste à l'intérieur de leur enceinte. Le seul cimetière qui comprend des plantations est celui en milieu bâti à Mont-sur-Marchienne. En effet, les cimetières urbains sont souvent agrémentés de nombreux arbres. Ils sont souvent aménagés à l'image d'un parc. Les exemples du cimetière de Robermont à Liège, de celui de Bruxelles à Evere ou mondialement connu, de celui du Père-lachaise à Paris illustrent bien cette tendance.

Mais revenons au mur, le cimetière actuel dit «extra-muros», c'est-à-dire exclu des murs de la ville, se recrée une enceinte protectrice, établissant de nouveau un dedans et un dehors. Ce mur fait partie du vocabulaire architectural du cimetière et participe à sa mise en scène dans le paysage. Il constitue un obstacle dont le franchissement est interdit, il symbolise l'enfermement et marque la contrainte. Pourtant, il peut aussi être enceinte protectrice, source de chaleur, à l'abri des regards et des vents. Peu importe sa forme, il témoigne toujours d'une dualité : « il inscrit dans l'espace les relations entre le dedans et le dehors , le permis et le défendu, le sacré et le profane, l'ici et le là.» Il délimite et structure l'espace. Dès qu'un mur s'élève, il crée deux lieux, il marque deux entités: l'une ici et l'autre là-bas, de l'autre coté du mur. Ce dernier connaît une déclinaison complexe de configurations et de rôles: rempart, écran, frontière, support, soutien, etc (Péré Christin, 2001).



Figure 123: Cimetière de Baileux, Chimay, mai 2018



Figure 124: Cimetière de Mt-sur-Marchienne, mai 2018



Figure 125: Cimetière dos prazeres, Lisbonne, avril 2017

Le mur du cimetière sépare le monde des morts et des vivants. Nous avons observé qu'il a pour vocation de cacher ce qu'il contient. Il ne s'agit pas seulement de limiter l'accès ou de protéger du bruit ou du vent, mais bien des regards. Un mur transparent ou un simple grillage ne remplirait pas la fonction attendue du mur d'un cimetière. De la même manière, un mur de 50 cm de haut ne répondrait pas aux attentes que l'on a pour un tel mur. La hauteur du mur nous livre ainsi une deuxième vocation importante, l'enceinte du cimetière est un obstacle au franchissement. Il ne sert pas uniquement de délimitation structurelle de l'espace qu'il dessine, mais cherche à empêcher. Empêcher le regard d'aller au-delà du mur et de découvrir ce qui s'y cache. Empêcher l'accès de tout côté. C'est ainsi que l'on longe souvent les murs du cimetière plutôt que de le traverser comme on le ferait avec un parc ou une place publique. Il est rarement utilisé pour connecter des espaces. D'ailleurs, la porte est souvent unique, le seul cimetière étudié que l'on peut traverser est celui de Mont-sur-Marchienne qui connaît cinq portes d'entrées pourtant, il ne semble pas utilisé comme espace de liaison entre les deux prairies qui le jouxtent...

Un élément intéressant que nous avons pu remarquer est l'évolution de la matérialité du mur entre les cimetières anciens et la partie nouvelle. L'extension du cimetière est souvent entourée de haies et quelques intentions d'intégration du végétal sur le site peuvent être observées comme c'est le cas pour les cimetières de Baileux et de Burdinne.



Figure 126: « D'un côté du mur ou de l'autre, qu'est-ce que cela change si des deux côtés le mur nous sépare? Projet MUR-XL d'Emilio López-Menchero, frise en plaques émaillées sur les murs du cimetière d'Ixelles, en synergie avec les poèmes de la Belgo-Espagnole Chantal Maillard.

La figure 126 est une invitation à réfléchir sur les différentes expériences que le mur peut offrir selon notre position à l'extérieur ou à l'intérieur du cimetière. Ici, l'artiste veut mettre en évidence la séparation créée par le mur qui rend secondaire notre position in-situ ou ex-situ. Voyons tout de même comment peut être vécue cette limite si l'on se place à l'intérieur ou à l'extérieur du cimetière.

Depuis l'extérieur, ce mur peut faire l'effet d'œillères où le passant va avoir tendance à longer le cimetière tout en ignorant son contenu. Sa verticalité et sa hauteur peuvent aussi créer un sentiment d'oppression. En effet, il rend invisible l'espace qu'il contient, mais sa matérialité peut engendrer une sensation forte. De ce mur peut naître aussi un contraste important et mettre en lumière l'éventuel espace ouvert juxtaposé. Enfin, cette limite marquée peut éveiller la curiosité. Le caché questionne et l'on cherche à savoir ce qu'il réserve.

Depuis l'intérieur, d'autres sensations peuvent émerger : sentiment d'exclusion, d'emprisonnement mais aussi de sécurité ou de tranquillité. Les bruits s'amenuisent, le vent tombe et un microclimat lié à l'en-

vironnement souvent très minéral du cimetière et de son enceinte apparaît. La protection est à la fois physique et psychologique : ce mur est rassurant (Péré Christin, 2001).

Ce mur qui protège est aussi celui qui enferme. Ainsi ce mur, dont la symbolique est forte, peut être vu différemment, comme une arme politique d'exclusion ou de défense, une œuvre architecturale utilitaire ou esthétique et créer des réactions, des déséquilibres qui peuvent être intéressants à exploiter.

Bien que possédant un mécanisme d'enfermement important, le cimetière est un lieu dans lequel il est possible d'entrer et de sortir. Il ne s'agit donc pas d'un isolat total, imperméable et inaccessible, ils « supposent toujours un système d'ouverture et de fermeture qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables » (Foucault, 1967).

La notion de seuil, très proche de celle de limite propose un espace de transition, un passage entre l'intérieur et l'extérieur. C'est la zone franchissable de la limite, la porte qui constitue l'accès, « ce point, ce moment au-delà duquel commence un nouvel état. » (Larousse, 2007). Alors que dans un espace totalement ouvert, le seuil transparent entre deux entités est parfois difficile à appréhender, lorsqu'il y a des limites marquées, des portes plus distinctes se dessinent. Ces zones de transition peuvent être matérialisées par différents procédés ; changement de revêtement au sol, différence de niveau, transition dans la végétation ou plus clairement par des porches, arches, portes, marqueurs verticaux quels qu'ils soient.





# CONCLUSION

La place du cimetière dans le paysage n'est pas figée. Comme nous avons pu le constater dans la première partie de ce travail, le cimetière a changé plusieurs fois de «décor». Tantôt situé sur les voies d'accès de la ville, tantôt situé en son centre sous la protection de Dieu, sa place a évolué parallèlement aux changements majeurs dans la société. «Pour fermer un cimetière et déménager des restes humains, introduire un nouveau mode de sépulture ou créer un nouveau modèle de cimetière, il faut des arguments puissants. Il faut que, dans la société, survienne un profond changement de mentalité.» (Guay, 2004)

Le cimetière extra-muros, que l'on connaît aujourd'hui en Wallonie, est la résultante de la dernière grande mutation cémétériale du XIXe où il fut exclu du centre historique et installé en périphérie. Nous avons constaté, dans la deuxième partie du travail, par l'étude menée sur les paysages environnants aux cimetières, qu'ils se sont établis majoritairement (40 % des cas) dans des zones dominées par les prairies puis secondairement dans des zones dominées par des cultures intensives (36 % des cas). Les deux occupations du sol les moins courantes autour des cimetières se sont avérées être les espaces bâtis (13 % des cas) et forestiers (11 % des cas). Les cimetières, loin des villes, s'établissent dans des paysages ouverts dominés par l'agriculture. Ce phénomène s'explique facilement par des données foncières. Ce sont des terrains en marge des villes faciles d'accès et peu chers. Le faible nombre de cimetières installés en milieu forestier, espace qui apparaît comme austère et inquiétant dans notre pays, révèle que des données culturelles expliquent aussi l'emplacement des cimetières, très longtemps reliés à la religion catholique. Les résultats obtenus sont venus confirmer l'éloignement des cimetières des centres-villes où, encore aujourd'hui en Wallonie, ils demeurent loin des zones densément bâties malgré l'extension croissante des villes. En effet, l'étalement urbain a eu parfois comme conséquence de réintégrer les cimetières dans le tissu urbain, ce qui est encore peu le cas dans un paysage majoritairement rural comme la Wallonie.

Cette localité du cimetière en périphérie urbaine a éveillé ma curiosité quant à sa mise en scène et son intégration dans ces nouveaux paysages. Il m'a semblé intéressant de comparer le cimetière à un théâtre qui met en scène la mort, certes, mais surtout qui accueille les vivants et les plonge dans un monde singulier. C'est sous cet angle que j'ai regardé sa place dans l'espace en observant ce qu'il montre, ce qu'il cache, la relation entre l'intérieur et l'extérieur du site. Les études de cas ont montré l'importance du mur dans les quatre types de paysage étudiés. C'est un moyen pour le cimetière, qualifié d'extra-muros, de se recréer une enceinte protectrice, de s'isoler de ces paysages qui lui sont souvent étrangers.

Je qualifierais de refuge la place du cimetière dans le paysage. Cette position de retrait m'apparaît comme une donnée primordiale du cimetière actuel. C'est une qualité d'espace passionnante qui se perd dans nos lieux de vie où tout s'ouvre et se lisse. Nos maisons deviennent des lofts et, nos jardins, de grandes pelouses. Quels espaces nous restent-ils pour se retirer du monde, se recueillir, se cacher et être au calme? Je ne pense pas qu'il faille ramener les cimetières au milieu des villes et faire tomber leur smurs pour les réintégrer à nos espaces de vie. Je pense qu'il faut valoriser leur qualité de refuge qui va avec notre culte des morts silencieux et intimiste et travailler dans ce sens. C'est son altérité, c'est-à-dire sa capacité à produire une « inversion de tous les signes courants de la vie urbaine » (Brossat, 2010) qui m'intéresse. Il est un espace de contraste, un espace «autre», (Foucault, 1967), «mais aussi un espace voué à la différence, c'est-à-dire à différer d'avec les espaces ordinaires» (Brossat, 2010).

Cette notion d'espace «autre», Foucault (1967) le développe en introduisant l'hétérotopie (du grec *topos*, « lieu », et *hétéro*, « autre » : « lieu autre »). «Ces lieux, parce qu'ils sont absolument autres que tous les emplacements qu'ils reflètent et dont ils parlent, je les appellerai, par opposition aux utopies, les hétérotopies».

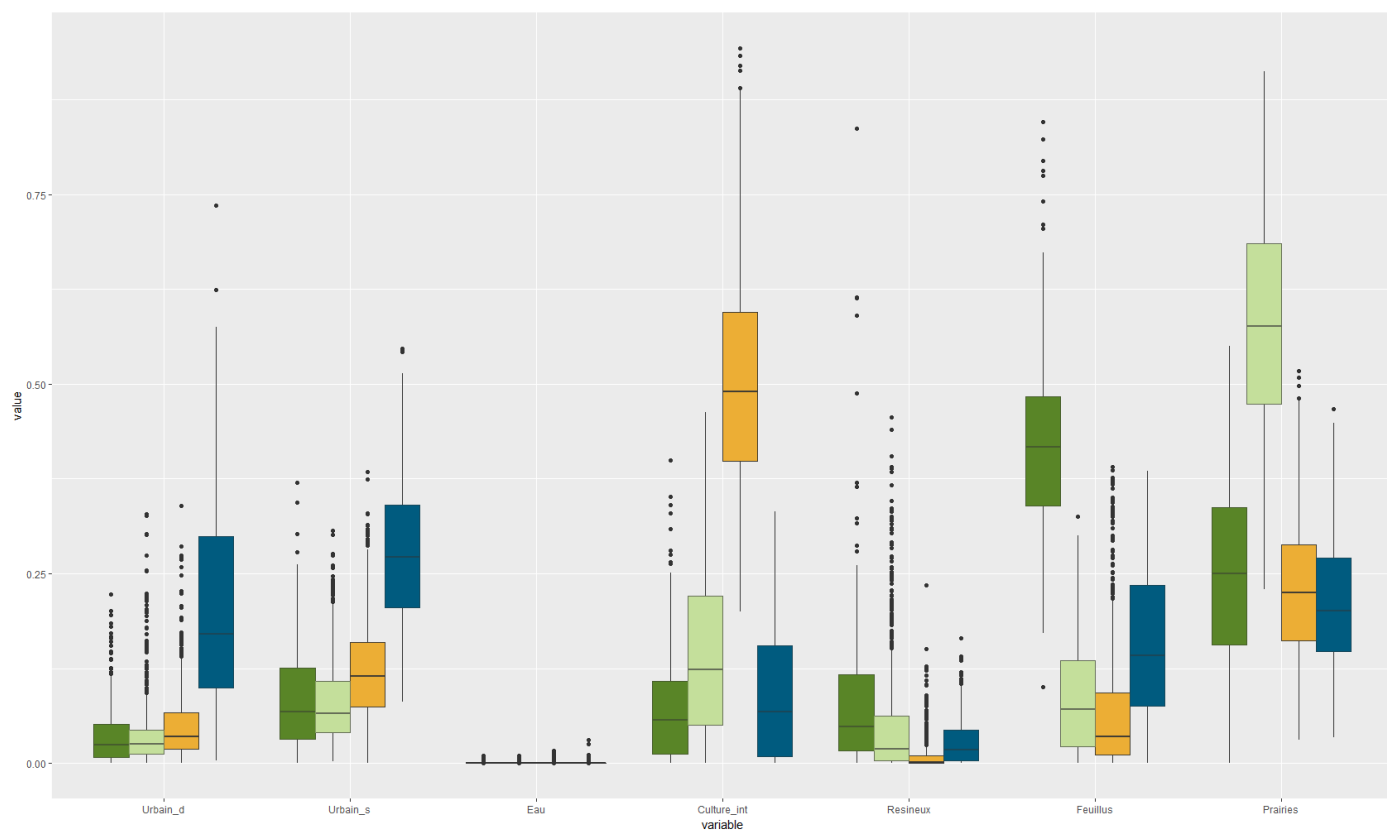
L'hétérotopie n'est pas liée qu'à sa place physique dans l'espace mais aussi, à sa place philosophique dans l'inconscient collectif. Le cimetière se place en rupture absolue avec le temps traditionnel et laisse place à un imaginaire puissant. Si sa mise en scène n'est plus articulée autour de la religion et des symboles, par rapport à quelle donnée physique et philosophique ce théâtre pourrait-il s'articuler ?

Le végétal revient de plus en plus au sein de ces lieux connus pour leur minéralité, et semble être un décor approprié à ce théâtre qu'est le cimetière. Il évoque la vie mais aussi nous rappelle, par son cycle saisonnier, notre appartenance éphémère à ce monde et nous reconnecte à notre temporalité, matière première du paysagiste qui prend tout son sens au cimetière.

Je vois le cimetière, comme un jardin, l'*hortus conclusus*, cet espace clos qui offre un lieu de refuge poétique et verdoyant. C'est cette intention-là que je porte à travers les esquisses présentées dans la partie trois. Le cimetière devient un lieu protégé où l'on cueille des fleurs, où l'on récolte des fruits, où l'on flâne dans les allées arborées et où l'on trouve du réconfort dans la beauté de la nature. On peut voir en la nature le véritable temple du repos.







## Légende

- 1 Type 1
- 2 Type 2
- 3 Type 3
- 4 Type 4

Figure 127: Boxplot traduisant de la variance de la mosaïque paysagère dans chaque type obtenu

# BIBLIOGRAPHIE

Aries P., 1975. Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen à nos jours, Seuil, 1975.

Brossat A., 2010. « Le cimetière comme hétérotopie », <http://journals.openedition.org/appareil/1070> ;DOI : 10.4000/appareil.1070 ( 04/04/2018).

Etlin R., 1984. Architecture of Death: Transformation of the Cemetery in Eighteenth Century Paris (Anglais).

Foucault M., 1967 [1984]. Des espaces autres, Hétérotopies. <https://foucault.info/documents/heterotopia/foucault.heteroTopia.fr>, (02/04/2018)

Guay L., 2004 : Evolution de la typologie des cimetières en Occident Judéo-Chrétien du Moyen-Âge à nos jours. Commission des biens culturels du Québec, 2004 . [http://www.cpcq.gouv.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/docs/cimetieres.pdf](http://www.cpcq.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/docs/cimetieres.pdf) (05/08/2018).

Julien Radoux, Thomas Coppée, Axel Bourdouxhe, Marc Dufrêne and Pierre Defourny, Péré-Christin E., 2001. Le mur, un itinéraire architectural, éditions alternatives, collection lieux-dits.

Radoux et al., 2017. Lifewatch-WB geodatabase (v2.9): attribute description. Julien Radoux, Thomas Coppée, Axel Bourdouxhe, Marc Dufrêne and Pierre Defourny, [https://maps.elie.ucl.ac.be/download/ecotopes\\_documentation\\_en\\_v29.pdf](https://maps.elie.ucl.ac.be/download/ecotopes_documentation_en_v29.pdf), (05/03/2018).

Péré-Christin E., 2001. Le mur, un itinéraire architectural, éditions alternatives, collection lieux-dits.

Ragon M., 1981. L'espace de la mort : Essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraire, édition Albin Michel.

Sauto M., 2006. Dossier : Le jardin, là où tout commence et tout finit, [https://www.la-croix.com/Archives/2006-05-06/Dossier-Le-jardin-la-ou-tout-commence-et-tout-finit-\\_NP\\_-2006-05-06-262689](https://www.la-croix.com/Archives/2006-05-06/Dossier-Le-jardin-la-ou-tout-commence-et-tout-finit-_NP_-2006-05-06-262689)

Schoonjans Y., 2014. Dossier séparation et mémoire-rites et architecture de la mort, Bruxelles Patrimoines N°011-012 – numéro spécial- Septembre 2014 Journées du Patrimoine.

Secchi B., 2010 : Le cimetière comme parcours, Colloque organisé par le SIFUREP (Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne) le 19 octobre 2010.

Thiollière P., 2016. L'urbain et la mort, ambiances d'une relation, Laboratoire CRESSON.

Treffort C., 1994. Du ciméterium christianorum au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VIe au Xe siècle. Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre-1er octobre 1994) Tours: Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1996. pp. 55-63. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 11), [https://www.persee.fr/doc/sracf\\_1159-7151\\_1996\\_act\\_11\\_1\\_969](https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_1996_act_11_1_969) ( 05/08/2018).

Vignal B., 2013. Interview « Quelle place et quel potentiel représentent les cimetières urbains dans une

dynamique de ville compact ? » Entretien réalisé dans le cadre du chantier « Rituels funéraires et cimetières dans l'agglomération lyonnaise » conduit par la DPDP du Grand Lyon Propos recueillis par Catherine Panassier le 2 juillet 2013 .

Source d'inspiration :

Bing Bang memorial, <http://www.bigbangmemorial.fr>, (02/10/2017).

Nous irons tous au jardin, <http://www.domaine-chaumont.fr/fr/edition-2016-jardins-du-siecle-venir/nous-irons-tous-au-jardin>, (05/05/2018).